UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES
FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

Bye Bye Belgium,
un nouveau genre télévisuel ?

Qu'est-ce qu'il est et qu'est-ce qu'il n'est pas ?

DETOURNAY, Amandine

Mémoire présenté sous la direction de Jean-Jacques Jespers en vue de l'obtention du titre de licenciée en information et communication.

Année académique 2007-2008

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier tout particulièrement Monsieur Jean-Jacques Jespers pour sa grande disponibilité, la qualité de ses conseils et ses remarques avisées.

Je remercie également Monsieur André Helbo qui a porté un intérêt soutenu à ce travail et Monsieur François Heinderyckx qui m'en a suggéré le sujet.

Mes remerciements vont aussi à Mrs. Yves Thiran, François De Brigode et Philippe Dutilleul qui m'ont gentiment reçue et répondu à mes questions.

Un grand merci à mes parents pour leur soutien et leur patiente relecture.

Je vous en souhaite bonne lecture.

DETOURNAY Amandine

Bye Bye Belgium, un nouveau genre télévisuel ?

Qu'est-ce qu'il est ? Et qu'est-ce qu'il n'est pas ?

Ce mémoire a pour finalité de définir l'émission du 13 décembre 2006 et de déterminer si sa diffusion était une bonne ou une mauvaise idée. La première partie est un essai de définition du genre à partir des termes qui ont été utilisés pour qualifier cette émission La recherche répertorie ensuite trois précurseurs et les compare à *« Bye Bye Belgium »*. Dans un troisième temps, la genèse de l'émission et les conditions de sa réalisation sont abordées. Les réactions au sein de la RTBF, celles des hommes politiques, des téléspectateurs et des professionnels sont passées en revue avant l'analyse des séquences et des indices fictionnels. Les questions déontologiques posées par le mélange des genres sont ensuite développées. Avant de conclure, ce mémoire présente l'impact que *« Bye Bye Belgium »* a eu sur le traitement de la crise politique en 2007 et sa dramatisation.

2ème licence Information et Communication : Journalisme écrit et audiovisuel

2007-2008

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION 6
1.1. MOTIVATIONS 6
1.2. OBJECTIFS 6
1.3. METHODOLOGIE 7
1.3.1. Sources écrites 7
1.3.2. Sources audiovisuelles 8
1.3.3. Sources orales 9
2. DEFINITIONS 10
2.1. CANULAR 10
2.2. CARICATURE 11
2.3. DOCUDRAME 12
2.4. DOCUFICTION 16
2.5. DOCUMENTAIRE 19
2.6. ENQUÊTE 23
2.7. FAUX DOCUMENTAIRE 23
2.8. REPORTAGE 25
3. PRECURSEURS 27
3.1. LA GUERRE DES MONDES 27
3.2. VIVE LA CRISE 29
3.3. MIXER 33
3.4. SYNOPSIS 36
4. GENESE 37
5. REACTIONS 46
5.1. REACTIONS DES TELESPECTATEURS 47
5.1.1. RTBF 47

5.1.2. Courrier des lecteurs 48
5.1.3. A.J.P. 49
5.1.4. Divers 50
5.1.5. Synopsis 51
5.2. REACTIONS AU SEIN DE LA RTBF 52
5.3. REACTIONS POLITIQUES 56
5.3.1. Flamandes 56
5.3.2. Francophones 57
5.3.3. A l'étranger 59
5.4. REACTIONS DES MEDIAS 59
5.4.1. Médias internationaux 59
5.4.2. Médias néerlandophones 61
5.4.3. Médias francophones 62
5.5. REACTIONS DU CSA 64
6. ANALYSE DE L'EMISSION 66
6.1. INDICES DE VRAISEMBLANCE 69
6.2. INDICES D'INVRAISEMBLANCE 70
6.2.1. Incohérences 70
6.2.2. Humour 72
6.2.3. Rapport au temps 72
6.2.4. Rapidité de la mise en image 73
6.2.5. Durée 74
6.3. FEINTISE 74
6.4. INDICES DE FICTION 76
6.5. ANNONCES DE LA FICTION 77
6.6. MELANGE DES CODES 80
6.7. CONCLUSION 82

7. DEONTOLOGIE 86
8. IMPACT 93
8.1. AUDIENCE 93
8.2. INFLUENCE SUR LE TRAITEMENT MEDIATIQUE DE LA CRISE 96
8.3. INFLUENCE SUR LA CRISE INSTITUTIONNELLE 98
9. CONCLUSION 101
BIBLIOGRAPHIE 103

INTRODUCTION

1.1. MOTIVATIONS

J'avais choisi de regarder *Questions à la Une* ce 13 décembre 2006. La thématique qui devait y être abordée m'intéressait. On connaît la suite. Je vous avoue avoir été déstabilisée. Le tout avait la couleur et le goût d'une édition spéciale mais, de toute évidence, il s'agissait d'autre chose. Mon réflexe fut de zapper sur RTL-TVi. Les programmes s'y déroulaient comme prévu. Je suis ensuite passée sur la VRT au moment où Christophe Deborsu intervenait devant le parlement flamand. Rien d'anormal ni de suspect n'y était diffusé. Quel était donc cet ovni qui venait s'inviter dans le ciel télévisuel belge ?

Ma formation en journalisme m'a appris à analyser et à décoder l'image. Le canular s'est dès lors très vite imposé à moi. Restait cependant la question du pourquoi de la démarche ertébéenne. Sans attendre qu'il devienne mon sujet de mémoire, j'ai constitué dès la mi-décembre 2006 un corpus de presse au sujet de « *Bye Bye Belgium* ».

Très vite, cette émission est devenue un cas d'école. Elle a été étudiée dans les cours de journalisme télévisuel, de déontologie, de sémiologie, de sociologie et dans les ateliers de critique des médias. Elle constituait dès lors l'occasion rêvée de faire la somme de mes acquis académiques pour en tenter une grille de lecture et d'analyse. Le mémoire qui suit en est la cristallisation.

1.2. OBJECTIFS

« Bye Bye Belgium » a fait couler beaucoup d'encre. L'émission a non seulement bousculé les téléspectateurs en brouillant leurs repères, elle a aussi interpelé les politiques dont certains diront qu'ils ont été piégés. Universitaires et journalistes professionnels ont été quant à eux confrontés à des questions d'ordre sociologique, sémiologique et déontologique.

Ce mémoire a pour but de faire la part des choses en retraçant la genèse de l'émission, sa préparation ainsi que les motivations de ses concepteurs. Elle sera abordée sous un angle technique. Le *time code* sera analysé. Les indices de vraisemblance et d'invraisemblance seront répertoriés. Les éléments constitutifs en seront identifiés.

Le but est de définir la nature de « *Bye Bye Belgium* ». S'agit-il d'un canular, d'une caricature, d'un docudrame, d'une docufiction, d'un documentaire, d'un documenteur, d'une enquête, d'un reportage, … ou d'un genre nouveau et à part entière auquel des critères déontologiques propres doivent s'appliquer ?

Les conséquences de l'émission seront ensuite abordées. L'idée était-elle bonne, la manière de la traiter optimale ? Le jeu en valait-il la chandelle ? « *Bye Bye Belgium* » a-t-il eu un impact sur le traitement ultérieur de la crise politique que traverse notre pays ?

1.3. METHODOLOGIE

L'émission de la RTBF a été diffusée fin 2006. C'est dire que, malgré l'abondance des réactions et des commentaires, nous ne disposons pas encore de la bibliographie et du recul nécessaire pour l'apprécier dans toute la richesse de ses composantes et de ses implications.

1.3.1. Sources écrites

Trois ouvrages constituent les sources principales de ce mémoire. Deux ont été rédigés par Philippe Dutilleul, « *Bye Bye Belgium* » et « *Chronique d'une imposture assumée* ». Le troisième est un ouvrage collectif sous la direction de Marc Lits suite à un colloque organisé à l'UCL en janvier 2007, « *Le vrai-faux journal de la RTBF, les réalités de l'information* ».

Deux références bibliographiques issues du monde anglo-saxon les complètent. Elles m'ont permis de nourrir ma réflexion sur les genres télévisuels. La première est due à la plume d'Erik Barnouw, « *History of a non-fiction film* » ; l'autre à celle de Derek Paget, « *No other way to tell it* ». Le livre de Barnouw est disponible à la bibliothèque de notre université ; celui de Paget a fait l'objet d'un prêt interuniversitaire ULB/VUB.

Un corpus de presse important complète ces sources écrites. Les articles proviennent de la presse belge francophone (*Le Soir*, *La Libre Belgique*, les journaux des éditions *Vers l'avenir* et du groupe *Sud Presse*) et de la presse internationale (*Le Monde*, *Libération*, *New York Times*…). Mon stage à la RTBF m'a permis de le compléter en accédant à « Infodoc », le centre d'archives interne du Boulevard Reyers.

1.3.2. Sources audiovisuelles

Le DVD « *Bye Bye Belgium* » a bien entendu constitué ma première source audiovisuelle. Celle-ci a été complétée par l'émission *Questions à la Une* du 12 décembre 2007. Frank Istasse y posait deux questions : « *Docufiction : la RTBF a-t-elle perdu la tête ?* » et « *Avons-nous eu tort d'avoir raison trop tôt ?* ».

« *Bye Bye Belgium* » a ensuite été confronté à trois précurseurs : « La Guerre des Mondes » diffusée le 30 octobre 1938 sur les ondes de CBS et présentée par Orson Welles, « Vive la crise » introduit par Christine Ockrent sur Antenne 2 le 22 avril 1984 et « Mixer » présenté par Gianni Minoli le 5 février 1990 sur la Rai DUE.

La bande sonore de « La Guerre des Mondes » est disponible à la Médiathèque de l'ULB. « Vive la crise » et « Mixer » ne sont disponibles ni à la bibliothèque multimédia, ni à la Médiathèque de l'ULB. Les archives en ligne des deux chaînes sont trop récentes. Les sites du Centre de l'Audiovisuel à Bruxelles, de Wallonie Image Production et de la Cinémathèque de la Communauté française ne m'ont pas permis non plus de trouver les précieuses vidéos.

Daniel Schneidermann ayant analysé l'émission de Gianni Minoli dans « Faux et image de faux » sur Arte en date du 10 juin 1993, j'ai consulté les archives en ligne de la chaîne franco-allemande. Celles-ci ne remontent malheureusement que jusque 2001. J'ai alors pris contact avec P. Dutilleul et N. Jacobs pour obtenir les vidéos ou avoir accès à « Imadoc », le centre d'archives audiovisuelles de la RTBF. Cette piste n'a pas abouti non plus. Je me suis enfin tournée vers F. Antoine et P. Marion de l'Observatoire du Récit Médiatique qui citent les deux émissions dans leur ouvrage. Cette démarche n'a pas rencontré davantage de succès.

Faute de trouver une copie des deux émissions, le site de la Fondation Copernic[1] m'a permis de mettre la main sur la transcription du flash spécial présenté par Christine Ockrent. Ce texte est repris en annexe. L'ouvrage de Pierre-Yves Chereul, *Les médias, la manipulation des esprits, illusions* m'a donné, quant à lui, accès au script de « Mixer ».

[1] La Fondation Copernic prend part au débat public et tente d'apporter un éclairage alternatif aux questions sociales et économiques. Elle travaille, selon ses termes, à « remettre à l'endroit tout ce que le libéralisme fait fonctionner à l'envers et /…/ est résolument engagée auprès de toutes celles et de tous ceux qui luttent pour une société plus juste et solidaire. ». URL : http://www.fondation-copernic.org/, site consulté le18 juillet 2008.

1.3.3. Sources orales

Dans le cadre de ce travail, j'ai rencontré trois acteurs clés de l'aventure « *Bye Bye Belgium* ». J'ai eu le plaisir d'interviewer Yves Thiran, directeur de l'Information et de l'Ethique à la RTBF, le mardi 19 février à la RTBF. François De Brigode, présentateur vedette du journal de 19h30, m'y a reçue le 5 mars dernier. Philippe Dutilleul, journaliste-scénariste de « *Bye Bye Belgium* », a accepté de me recevoir le 28 mars à Tournai. Il a de plus eu la gentillesse de compléter mes informations lors de plusieurs contacts téléphoniques.

2. DEFINITIONS

Comment inscrire *« Bye Bye Belgium »* dans la typologie des genres télévisuels ? Ses concepteurs l'ont qualifié de « docufiction ». Pour P. Marlet, son responsable éditorial, il s'agit d'un « *hoax à dimension politique* ». P. Dutilleul, revendique le terme d'« *œuvre* », soulignant ainsi son caractère unique et spécifique. D'autres termes se bousculent pour approcher cette émission aux confins de l'information et du divertissement, du faux, du vrai et du vraisemblable. Les lignes qui suivent tentent d'en préciser le champ sémantique et de les confronter au phénomène *« Bye Bye Belgium »*.

2.1. CANULAR

C'est une *mystification* perpétrée dans l'intention de tromper ou de faire réagir sa cible. Ce peut être une *fausse nouvelle*, une *farce*, une *blague* (souvent de mauvais goût). Il doit faire rire aux dépens de ceux qui l'ont cru. Ce substantif a été recommandé par *Le Petit Robert* pour remplacer le terme anglais *hoax.*[2]. Artistes et publicitaires utilisent le canular comme moyen de promotion ou d'expression. Ils exploitent la charge affective liée à la fausse nouvelle qui se répand alors comme une rumeur, attirant les crédules et attisant leurs émotions. La diffusion de fausses informations de nature à porter atteinte à l'honneur d'une personne désignée est de la diffamation et est sanctionnée pénalement. Certaines escroqueries se rapprochent du canular par leur énormité. Ainsi, un certain Lustig fit croire à la mise en vente de la tour Eiffel en 1925.

Le mot vient du latin *cannula*, « petit roseau », qui a donné le terme médical « canule » et le verbe « canuler », signifiant « importuner ». À la fin du XIX^{e} siècle, les élèves de l'Ecole Normale supérieure forgent le mot *canularium*, une farce jouée aux dépens de quelqu'un, qui, abrégé, deviendra *canular*. Citons parmi les plus célèbres le *dahu*, animal imaginaire dont la chasse était organisée dans certains villages aux dépens des naïfs de passage ou encore les *agroglyphes* destinés à relancer le tourisme local. Le canular radiophonique d'Orson Welles sera lui promis à une belle descendance[3].

L'annonce de la sécession de la Flandre et de la fin de la Belgique sont-elles un canular ? La *mystification perpétrée dans l'intention de faire réagir celui qui en est la cible* est avérée. Il s'agit bien d'une *fausse nouvelle*. Il ne m'appartient pas de dire si

[2] Robert (Paul), *Le Nouveau Petit Robert de la Langue française*, Paris, Nouvelle édition millésime, 2007, p.342.
[3] Voir Chapitre 3. PRECURSEURS.

elle était de bon ou de *mauvais goût*. L'humour y est indéniablement présent. Reste à savoir s'il a été perçu comme tel par l'ensemble des téléspectateurs. La *charge affective liée à la fausse nouvelle* ne peut être niée. Le centre d'appels mis en place pour recueillir les réactions des téléspectateurs atteste enfin de leur caractère émotionnel. *« Bye Bye Belgium »* pourrait donc à ce titre être qualifié de canular.

2.2. CARICATURE

Le *Larousse* précise que la caricature donne « *de quelqu'un, de quelque chose une image déformée de façon significative, outrée, burlesque* ». Il précise qu'elle est aussi une « *représentation infidèle d'une réalité* ». Selon *Le Petit Robert*, la caricature est « *un dessin, une peinture qui, par le trait, le choix des détails, accentue ou révèle certains aspects (ridicules, déplaisants)* ». *Bergson* dit qu'elle est une « *description comique ou satirique, par l'accentuation de certains traits (ridicules, déplaisants)»*[4].

D'origine italienne, elle est dérivée de *carricare* qui signifie *charger*, au propre comme au figuré. Baldinucci la définit comme un « portrait ridicule en raison de l'exagération des traits ». D'Argenson la conçoit comme une « reproduction grotesque par le dessin ou la peinture ». Diderot précise qu'il s'agit d'une « image déformée, outrée de la réalité (dans une œuvre littéraire) ».[5]

« Bye Bye Belgium » se base sur des éléments reconnaissables, mais poussés au-delà de leurs limites habituelles. C'est le côté *outré* de la caricature. Des reportages décrivent des situations *burlesques*. Pensons à la patrouille sur la frontière linguistique ou au transfert de passagers. Enfin, même si l'émission n'est ni *dessin* ou *peinture*, elle est émaillée de références graphiques. Les *color bars* semblent faire référence à l'image que le professeur Tournesol met au point dans *Les bijoux de la Castafiore*. Autre référence picturale à notre belgitude, le *Pornokratès* de Rops constitue un joli clin d'œil à l'aveuglement de ceux qui renoncent à tout esprit critique. La dame *marche sans voir où ses pas la conduisent et le joli cochon la dirige à sa guise*.[6] Hormis ces références picturales, la maigreur des éléments repris ci-dessus fait que « *Bye Bye Belgium »* ne peut que difficilement être assimilé à une caricature.

---

[4] Robert (Paul), op. cit., p. 354.
[5] Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, URL : http://www.cnrtl.fr/. Site consulté le 19 juillet 2008.
[6] Extrait d'un poème de Jean-Paul Labaisse écrit en mai 2006. URL : http://poemes-de-jeanpaul.skynetblogs.be/post/3399577/pornokrates-felicien-rops. Site consulté le 21 juillet 2008.

2.3. DOCUDRAME

Composé par scissiparité et agglutination, *docudrame* est un terme hybride où se rencontrent deux traditions : celle du documentaire et du drame. D'origine américaine, le *docudrame* et son double britannique, le *dramadoc*, sont quasi interchangeables dans le monde anglo-saxon. Ils adoptent les mêmes conventions formelles ; la version américaine s'oriente plus vers le divertissement, alors que la britannique se tourne davantage vers des problématiques sociales ou politiques. Le monde académique francophone privilégie ce dernier terme qui provoque toutefois la controverse. En effet, la combinaison d'éléments de nature contradictoire est cause de confusion, voire de manipulation. La définition de ce concept ne sera donc pas chose aisée.

Le docudrame est, selon *le Petit Robert*, une œuvre de fiction « *dont le scénario intègre des évènements réels (et parfois des images d'archives) dans un trame romanesque*[7] ». Ainsi, le téléfilm *Dresde 1945* de Roland Suso Richter évoque la destruction de la ville par des images d'archives et la situe au cœur d'une intrigue amoureuse.

Derek Paget le définit comme un genre exclusivement télévisuel qui mélange la méthodologie du drame et du documentaire. La caméra offre un accès privilégié à l'information, ce que veut le documentaire ; elle rend possible la compréhension des événements par une expérience autre, de nature émotionnelle, comme le veut le drame. Le spectateur entre ainsi en contact avec deux types de réalité.

L'auteur britannique lui attribue plusieurs objectifs[8]: revisiter ou célébrer des faits historiques nationaux ou internationaux, présenter la biographie de personnages célèbres, développer des questions essentielles pour des communautés nationales ou internationales afin de susciter un débat et, plus récemment, se concentrer sur des citoyens ordinaires qui se sont retrouvés à la une, suite à une expérience particulière, souvent tragique et traumatisante. On parlera dans ce cas de « docutrauma ».

Le docudrame vise à une reconstruction fidèle selon un schéma dramatique. Quelles sont dès lors les relations entre les deux composants du mélange ?

---

[7] Robert (Paul), op. cit., p. 766.
[8] Paget (Derek), *No other way to tell it : Dramadoc/Docudrama on television*, Manchester, Manchester University Press, 1998, p.61.

Le documentaire repose traditionnellement sur une représentation authentique de la réalité. Le drame, issu du théâtre, est une œuvre dialoguée avec un contenu émotionnel. Leur synthèse s'articule autour de l'histoire de personnages pris dans des actions de type réel et fictionnel. L'action est mise en scène. Les personnages sont reconnaissables. Le script est cohérent et le dialogue participe à l'évolution de l'action dramatique. Les plans caméra sont sélectionnés. Le son est clair et dirigé. Le drame forme le point de départ de discussions portant sur des thèmes réels, sociaux et/ou politiques. Il structure et construit un monde réel sous une forme artistique.

L'identification psychologique avec les protagonistes, la catharsis des angoisses du drame ont été importées dans le traitement des actualités et des reportages. Ceci rend le journal télévisé informatif et divertissant, compréhensible et regardable pour le public ce qui assure l'audimat et la rentabilité des programmes. Ces conventions dépouillent le docudrame de toute valeur documentaire[9]. Signalons que la formation même du mot annonçait cette dévalorisation. L'élément dramatique prédomine, l'élément documentaire s'estompe. On évolue vers la reconstruction dramatique qui répond sans doute mieux à la double mission de la télévision qui est d'éduquer et de divertir.

La définition reste confuse et nous devons constater avec A. Goodwin[10] et P. Kerr[11] que « *Television « dramadocumentary » is not a programme category, it is a debate that has ranged so widely across programme forms that it is very difficult to pin down. It is not so much a distinct genre as a debate about genre distinctions.* »[12] De même Leslie Woodhead[13], "*I find it most helpful to think of dramadoc as a spectrum, with all the blurry edges that implies. I can appreciate the value to your students of having access to a more defined taxonomy, but as practitioner of this odd trade, I'm only too conscious of adapting the form anew for every dramadoc I'm involved with.*" [14]

[9] Paget (Derek), op. cit., p.93.
[10] Référence souvent mentionnée par Derek Paget.
[11] Auteur et producteur britannique.
[12] Trad. : « *Le docudrame de télévision n'est pas une catégorie de programmes, c'est un débat qui traverse si largement les formes de programmes qu'il est très difficile de le cerner avec précision. Ce n'est pas tant un genre télévisuel distinct qu'un débat sur les distinctions de genre.* » Paget (Derek), op. cit., p.95.
[13] Figure majeure du documentaire dramatique britannique.
[14] Trad. : « *Je trouve très utile de concevoir le dramadoc comme un spectre, avec tout le flou que cela implique. Je peux apprécier la valeur pour vos étudiants d'avoir accès à une classification plus définie mais en tant que praticien de cette étrange affaire, je ne suis que trop conscient d'adapter la forme à chaque* dramadoc *dans lequel je suis impliqué.* » Paget (Derek), op. cit, p.95.

Les caractéristiques empruntées à Paget[15] attestent du caractère hybride du docudrame. Ses composants sont difficiles à démêler mais sans doute est-ce nécessaire pour traiter de sujets complexes en une seule forme culturelle.

	Documentaire	**Drame**
Catégories théoriques	- Non-fiction - Accent lourd sur le fait - Médium froid - Sobriété - Raison/rationnel - Authentique - Référence antérieure - Objectivité - Vérité particulière	- Fiction - Accent léger sur le fait - Médium chaud - Divertissement - Imagination/Intuition - Crédible - Imitation de l'action - Subjectivité - Vérité générale
Contenu	- Données /Informations - Problématique sociétale - L'intérêt public domine le privé - Institutions	- Sentiments/Emotions - Questions sur la condition humaine - L'intérêt privé domine le public - Individus
Pratique	- Recherches/Précision - Journalistes/Chercheurs - Evènements profilmiques non mis en scène	- Invention/Créativité - Scénaristes/Créateurs - Evènements profilmiques mis en scène

[15] Paget (Derek), op.cit., p.135.

	- Individus réels - Comportement -Commentaire constatation - Exégèse (sous-titres) - Montage - Extérieurs / pas de décor - Lumière naturelle - Son extérieur	- Personnages - Interprétation - Dialogue - Diégèse - Mise en scène - Plateau / Décor - Lumière artificielle - Son studio
Public	- Croyance en ce qu'il voit - Pensée convergente - Prise en compte de la problématique - Compréhension (intellectuelle) - Distance	- Suspension d'incrédulité - Pensée divergente - Identification et empathie - Appréhension (par les sens) - Proximité

Tous ces traits ne sont pas nécessairement présents en même temps. Ils sont liés au thème traité et au dosage que choisit le réalisateur : un traitement plus documenté ou plus émotionnel. Un aspect peut dominer l'autre. Ce n'est pas une relation d'égalité ou d'opposition, mais une articulation de la vision du monde[16]. Ainsi, *The War Game* de P. Watkins met en scène une attaque nucléaire sur la Grande-Bretagne mais la traite à la façon d'un documentaire. Le résultat fut tellement réaliste que la BBC a refusé de le diffuser craignant la panique. Ou encore *Opération Lune* de W. Karel , un téléfilm à partir de montages d'interviews réelles et d'images mises en scène à la manière d'un documentaire, qui accrédite la thèse selon laquelle les premiers pas de l'homme sur la lune ont été reconstitués en studio par S. Kubrick.

[16] Paget (Derek), op. cit., p.136.

« *Bye Bye Belgium* » est-il un docudrame ? Il présente dans un cadre réel, celui du JT, un événement fictionnel, l'indépendance de la Flandre. Le tout est illustré par des séquences journalistiques qui en fondent la crédibilité. L'intention est de susciter une réaction face à une question qui interroge le fonctionnement de nos institutions. Le propos est le résultat d'une longue enquête pimentée d'éléments fictionnels. L'irruption de ce *Breaking News* a décuplé l'émotion de téléspectateurs dont beaucoup ont été incapables de distinguer le vrai du fictionnel. De nombreuses caractéristiques du docudrame sont donc présentes mais il est difficile de déterminer précisément où se situe le documentaire et où est le drame. A ce niveau de l'analyse, il est donc prématuré d'apposer une étiquette sur un genre hybride en renouvellement permanent.

2.4. DOCUFICTION

Comme son jumeau, le docudrame, ce terme est un mot-valise qui se situe aussi au croisement des traditions du documentaire et de la fiction. Documentaire vient de « document », pièce que l'on considère comme preuve et qui permet d'objectiver le fait. Il confère du sérieux à la présentation et donne un accès direct au monde. Il présente une réalité non mise en scène, ce qui atteste de son authenticité. Son but est éducatif.

L'origine latine de fiction lui attribue le sens de « faux » ou « mensonge »[17]. Aujourd'hui, on la conçoit comme une construction de l'imagination, idéalisée et pas nécessairement mensongère. La narration a une fonction divertissante comme dans la construction romanesque. Le public aime qu'on lui raconte des histoires. La télévision a repris à son compte cette fonction populaire.

Face à l'épuisement de la représentation théâtrale sur le petit écran, la télévision va diffuser des fictions cinématographiques avant de créer les siennes. La fiction va ainsi se trouver opposée au documentaire. Son caractère sérieux entre en compétition avec le caractère plus frivole de la fiction, qui s'apparente davantage à une activité de loisirs. Dans les années '70, le souci de se confronter avec l'histoire et les personnages réels va donner plus de poids à la pratique documentaire qui servira de base à une structure fictive. Ainsi, « Washington : Behind Closed Doors », décrit les derniers jours de l'administration Nixon.[18] La fiction se renouvelle par la *documentarisation*. La

[17] Robert (Paul), op. cit., p.1039.
[18] Paget (Derek), op. cit., p.164.

résolution d'une affaire criminelle permet ainsi d'aborder une problématique contemporaine comme la famille éclatée, la drogue, etc.

La fiction est une construction d'un monde possible et cohérent sur base d'un scénario historique, social ou littéraire. Elle restitue des événements ou fait revivre des personnages dans un cadre réaliste. Le thème doit être familier au spectateur qui distingue des catégories comme le policier, la comédie, l'aventure, etc. La découverte d'un aspect du réel se double d'aspects humoristiques, psychologiques, … La relation avec le spectateur s'établit par la médiation de la caméra. Il sait qu'il a affaire à une restitution. Le scénario est découpé en scènes dont la succession fait apparaître les relations entre les personnes ou les événements ainsi que leurs développements. L'usage de gros plans fait ressortir l'intériorité des personnages. Le scénario s'articule autour de moments dramatiques et de détente. Le montage joue un grand rôle dans la perception du temps et de l'espace. Il nous transporte du studio vers les extérieurs ou inversement. Les flash back et flash forward créent une temporalité qui n'est pas celle du spectateur. La qualité de l'image souligne l'esthétique du récit. Les trucages renforcent la notion de construction. Les dialogues sont proches des conversations quotidiennes mais ce sont les images qui racontent les événements. Les personnages ne ressemblent pas au spectateur : ce sont des héros. Enfin, des paramètres comme le budget et la durée de tournage influencent le scénario.

Apparue récemment, « *la docufiction traite de thèmes scientifiques ou historiques dans lesquels est utilisée – à côté d'images d'archives, d'interviews, de scènes clés, d'images d'illustration et de synthèse – une technique de symbolisation visuelle basée sur le mode de la fiction. Des scènes de fiction pure ou des restitutions complexes y sont insérées, le scénario s'inspire de recherches scientifiques ou historiques sérieuses mais ménage des rebondissements et des surprises. Le style, le rythme et la forme sont également empruntés aux œuvres de fiction*[19] ».

« *La docufiction représente par des moyens iconiques et symboliques une réalité scientifiquement ou historiquement avérée. En recourant à un scénario, à une intrigue, en utilisant des comédiens professionnels et des images de synthèse, la docufiction nous*

[19] Jespers (Jean-Jacques), *Atelier de lecture critique des médias*, Bruxelles, Presses Universitaires de Bruxelles, 2008, p.35.

offre une réalité qui n'était pas représentable par des documents iconographiques. Elle rend sensible cette réalité sous la forme, clairement avérée, de la fiction »[20].

Le terme se rencontre également dans le vocabulaire télévisuel anglo-saxon. Bob Webster[21] le définit comme "*a movie or a television or radio program that provides a fictional record or false report designed to create the illusion of reality.*"[22] L'auteur choisit ici de souligner l'usage du faux et du fictif pour représenter le réel.

L'odyssée de l'espèce et *Homo sapiens* de Jacques Malaterre, *Toumaï* de Michael Winterbottom, *Auschwitz la solution finale* de Laurence Rees, *Walking with Dinosaurs* de Tim Haines ou la série *La Vallée*, de Raoul Peck illustrent ce genre.

Selon P. Stine, réalisateur de « Toumaï », « *La fiction sert à redonner vie à quelque chose qu'on ne peut pas voir. Ce n'est qu'un outil supplémentaire /.../ [qui] aide le téléspectateur à comprendre le propos et le rend visuellement intéressant.* C*es techniques peuvent bien sûr aider les journalistes [et] être intégrés à leur démarche, pour peu que le journaliste soit honnête sur la nature de son travail. Les images de synthèse sont aussi des outils que l'on peut intégrer dans des démarches documentaristes ou journalistiques. /.../ Certaines personnes [en] ont peur, mais ces techniques ne menacent pas plus la déontologie que le montage ou le commentaire du film. Et puis, c'est un outil qui permet d'être plus créatif. Le public /.../ a des réactions plus enthousiastes sur des sujets considérés auparavant comme rébarbatifs.* »[23]

Se situant à la fois du côté du « documentaire » et du côté de la « fiction », la « docufiction » inscrit le programme dans la sphère des réalisations pensées et structurées reposant sur une démarche d'écriture et de mise en forme du documentaire. La fiction nous permet de voir ce que l'on ne peut pas ou plus voir. Dès lors, le recours à la fabrication d'images s'avère nécessaire. C'est ce même rôle que remplit le montage dans la fiction. L'usage de ces nouvelles techniques stimule la créativité de l'auteur et le film produit suscite l'enthousiasme du spectateur.

---

[20] Jespers (Jean-Jacques), « Les enjeux journalistiques et déontologiques », in Lits (Marc), *Le vrai-faux journal de la RTBF, Les réalités de l'information*, Charleroi, Editions Couleurs Livres, 2007, p. 77

[21] Webster (Bob), in WEB Commentary, June 28, 2006. Site consulté le 2 février 2008. URL : http://www.webcommentary.com/asp/ShowArticle.asp?id=websterb&date=060628.

[22] Trad. : « *Film ou programme de télévision ou de radio qui fournit une vision fictionnelle ou fausse conçue pour créer l'illusion de la réalité.* »

[23] Grégoire (Arnaud), « Des outils à manipuler avec honnêteté », in : *Les Cahiers de Journalistes*, Hors série, Janvier 2007, p. 6.

La distinction entre docudrame et docufiction s'avère difficile : ces catégories se trouvent aux frontières de traditions différentes dont les codes s'interpénètrent[24].

La docufiction ressort du « non-fictif » et vise à l'authenticité. Elle se caractérise par une sobriété de ton et se base sur des données et des informations. Elle est élaborée par un journaliste ou un chercheur qui représente des individus réels en s'adressant à la compréhension et à l'intelligence du spectateur.

Le docudrame ressort du « fictif » mais vise à la crédibilité. Il se veut divertissant en se basant sur des sentiments et des émotions. Il est élaboré par un scénariste ou un écrivain qui représentent des personnages qui s'adressent à l'appréhension du spectateur.

La différenciation entre ces genres repose donc sur l'élément fictionnel mais est surtout motivée par un souci simplificateur de classification alors que l'analyse de leur histoire, de leur théorisation et de leur pratique devraient nous inviter à davantage de circonspection.

« *Bye Bye Belgium* » appartient-il au genre des docufictions ? Celles-ci sont de véritables œuvres qui empruntent des éléments au réel. Le registre du documentaire y domine et le ton en est sérieux. La fiction supplée à un manque de documents existants. L'émission de la RTBF a été pensée comme un documentaire bien que son auteur revendique le terme d'œuvre. Elle recourt abondamment à la fiction dans le cadre du JT. Formellement un documentaire, fondamentalement une fiction, « *Bye Bye Belgium* » se situe a la croisée de deux traditions. A ce titre, elle peut intégrer la catégorie de la docufiction. Signalons que l'appellation est abondamment utilisée et connaît un succès grandissant.

2.5. DOCUMENTAIRE

« *Le documentaire contient des images indicielles, iconiques et symboliques. Il recourt à des interviews, archives, graphiques, dessins, reportages, reconstitutions et les met au service d'un scénario original. Ce qui le caractérise n'est ni le sujet, ni la prémisse, mais le style. Il s'agit d'une œuvre subjective d'un auteur qui y parle à la première personne. La lumière, le cadre, le rythme, les enchaînements s'apparentent*

[24] Jespers (Jean-Jacques), *Atelier de lecture critique des médias*, Bruxelles, Presses universitaires de Bruxelles, 2008, p.35

parfois au cinéma de fiction et en suivent les règles. Ils y jouent un rôle structurel, qui s'épanouit dans une durée et un rythme moins dense que l'enquête ou le reportage ». [25]

Kilborn et *Izod* [26] décèlent sept types de documentaires à la télévision. Le **documentaire d'exposition** est le plus classique et le plus ancien. « *Le premier (…) fut Nanook of the North de Robert Flaherty en 1922. Ce style en est devenu (…) la norme, notamment dans le British Documentary Movement de J. Grierson* »[27]. La narration en est l'élément structurant et s'adresse directement au spectateur. Un narrateur interprète ce qui est montré et en indique le sens. On l'appelle par dérision « la voix de Dieu », car elle exprime une affirmation péremptoire de la part de l'auteur. La forme est « journalistique ». Les séquences se succèdent rapidement. « *Les sujets (…) font découvrir les aspects méconnus de la nature, de l'homme, de l'environnement, de la science, de l'histoire, etc.* ».[28] Les grands documentaires animaliers ou ethnographiques appartiennent à ce genre. Images et interviews illustrent le texte qui apparaît comme objectif. Le public est supposé adhérer aux valeurs qu'il véhicule. Le tournage «*montre ce qui est sans esthétisme perceptible* »[29], même si la mise en scène n'est pas exclue.

Le rôle croissant de la télévision et l'évolution technologique ont modifié le documentaire. Grâce aux plans serrés et aux mouvements de caméras plus légères, on accède directement à la vie des protagonistes présents dans leur environnement propre. On filme désormais de façon réaliste. Le rythme est moins soutenu, les plans-séquences assez longs. C'est l'école du « cinéma-vérité », le *Kino Pravda* de D. Vertov[30]. Le propos en est moins péremptoire. Le spectateur est censé en élaborer la prémisse.

Le **documentaire d'observation** *« n'est pas construit par /…/ la narration mais par les actes des protagonistes /…/ captés sur le vif.*»[31]. Il y a très peu de commentaires. Les interviews en situation y sont nombreuses. Le réalisateur laisse croire que le contrôle de l'action a échappé au cadreur. Le spectateur est la « mouche sur le mur » qui observe ce qui se passe. « *Le principal sujet des documentaires d'observation est la vie*

[25] Jespers (Jean-Jacques), op.cit., p.33.
[26] Kilborn (Richard) et Izod (John), *An introduction to television documentary*, Manchester, Manchester University Press, 1997.
[27] Barnouw (Erik), *Documentary, A History of the Non-fiction Film*, New York, Oxford University Press, 1974, p.33.
[28] Ibid., p.39.
[29] Ibid., pp.40-41.
[30] Ibid., p.254.
[31] Loc. cit.

quotidienne, la dimension personnelle et intime des personnages »[32]. Le documentaire d'observation peut prendre une dimension divertissante, voire satirique, comme dans la célèbre série « *Strip-tease* ». Mais la critique sociale n'en est jamais totalement absente.

Le **documentaire de réflexion** est une œuvre personnelle, qui remet en question la société ou l'histoire et en interroge la représentation. Il est construit et présenté de façon journalistique dans le mode informatif. Les séquences se succèdent rapidement. Pamphlet ou satire, sa réalisation mobilise toutes les techniques utilisables au service d'une prémisse engagée dont on essaie de persuader le public. « *Le choc direct entre la personnalité du réalisateur et celle du spectateur est recherché. Ce type de documentaire fait un recours abondant aux mises en scène et aux mises en situation, au besoin en y incluant l'auteur lui-même.* »[33] Les œuvres de M. Moore s'y apparentent.

Le **documentaire poétique** relève d'une approche subliminale de la prémisse. A un argument structuré, l'auteur substitue la suggestion et la monstration[34]. Son style est esthétique et allusif. L'émotion guide le spectateur vers la compréhension intime de la prémisse dont la perception est influencée de façon non-verbale. « *Le réalisateur utilise des plans longs et un montage lent, des fondus enchaînés et des effets visuels* »[35]. Le style n'est pas journalistique malgré un mode de stratégie discursive informatif.

La **téléréalité** a généré un nouveau type de documentaire qui « *montre les aspects les plus croustillants de la vie de tous les jours (…) à travers des péripéties vécues par des personnes ordinaires. Cette approche est dépourvue de toute critique sociale : on est en présence d'*infotainment*, un divertissement utilisant les formes et les moyens de l'information* »[36]. Sujets et prémisses sont inspirés de la presse people. Le mode est ludique, intrusif et sensationnaliste. Il « *soulève des questions éthiques (respect de la dignité, de la présomption d'innocence, de la vie privée)* »[37].

« *La néo-télévision peut être décrite comme une télévision de relation, remplaçant la télévision de contenu, une télévision-miroir ayant supplanté la télévision-*

[32] Barnouw (Erik), op. cit., p.258.
[33] Jespers (Jean-Jacques), op. cit., p.33.
[34] Chaque rédaction télévisuelle s'efforce de montrer le maximum d'images. Cette obsession de la monstration nuit au rôle socioculturel de l'information. Id., *Méthodologie de journalisme télévisuel*, Bruxelles, PUB, 15e édition, 2006-2007, p.248.
[35] Barnouw (Erik), op. cit., p.193.
[36] Jost (François), *Introduction à l'analyse de la télévision*, Paris, Editions Ellipses, 2007, p. 155.
[37] Ibid., p. 156.

fenêtre de jadis »[38]. Pour résister à la concurrence, les réalisateurs ont dû développer des **genres hybrides** en y mélangeant, par exemple, le documentaire d'exposition et d'observation. Ces séquences de proximité viennent s'insérer dans des exposés plus classiques où le narrateur énonce le message central. Le rythme du montage s'accélère. Le mouvement de la caméra s'inspire des clips musicaux et des spots de publicité.

A l'origine, le documentaire expliquait le monde. Il se distinguait de la fiction cinématographique par une approche fidèle de la réalité et entraînait ainsi l'adhésion du spectateur. Personne n'en contestait la valeur pédagogique. Le « profilmique » restait proche de la surface. Grierson a mis à mal cette confiance[39]. Dorénavant, le documentaire combine les faits réels à l'affectif. La créativité recourt aux astuces techniques qui entrent en conflit avec le traitement de l'information. La multiplication des codes en mine la crédibilité. Face à un public mieux formé et à la pression d'être rentable, le documentaire « pur » en tant que présentation du réel s'affaiblit inexorablement.

« *Bye Bye Belgium* » n'est pas un documentaire d'exposition car il « *ne fait pas découvrir les aspects méconnus de la nature, de l'homme, (…).* »[40]. Il n'est pas davantage un documentaire d'observation. Malgré les commentaires et interviews en situation, le cadreur gère très bien la mise en image. Il se rapproche sensiblement du documentaire de réflexion. C'est une œuvre personnelle qui interroge notre société (fonctionnement des institutions, volontés séparatistes de la Flandre) et la manière dont nous la représentons. Comme le documentaire d'exposition, il est construit et présenté de façon journalistique dans le mode informatif. Le cadre du JT et son présentateur vedette sont sollicités. Les reportages, duplex et interviews s'enchaînent rapidement. La réalisation mobilise toutes les techniques de médiation utilisables. La prémisse est engagée (indépendance de la Flandre) et P. Dutilleul essaie d'en persuader les téléspectateurs. L'émission n'adhère pas du tout au genre stylistique et esthétique du documentaire poétique, ni à celui de la téléréalité : pas d'aspects croustillants ou de motivations *people* dans sa démarche[41]. *« Bye Bye Belgium »* s'impose en fait comme un genre hybride par son mélange de documentaire et de fiction. L'analyse détaillée de l'émission en révèlera la nature précise.

[38] Jost (François), op. cit., p. 10.
[39] Paget (Derek), op. cit., p.117.
[40] Barnouw (Erik), op. cit., p.39.
[41] Jost (François), op. cit., p. 155.

2.6. ENQUÊTE

« *L'enquête médiatise un message virtuel complexe portant sur un sujet de nature sociale, économique, politique, judiciaire, écologique ou de vie quotidienne. Elle utilise la méthode du journalisme d'investigation. L'autonomie de décision de l'auteur y est plus importante. Il a plus de temps, plus de sources et un choix plus large de techniques de médiation à sa disposition. Elle est plus symbolique en « montrant » des aspects de la réalité non représentables. Elle se différencie du reportage par un sujet plus approfondi et exhaustif, une prémisse reposant sur des faits peu connus et se voulant dénonciation ou thèse à démontrer. Son style se caractérise par un grand nombre de séquences, des techniques de médiation plus variées. Le non respect des trois unités (temps, lieu, action) permet d'aller jusqu'au bout du message virtuel dans le temps imparti. Interviews, reportages, images de synthèse, « plateaux », graphiques et symbolisations visuelles en sont les outils.* » [42]

« Bye Bye Belgium » a nécessité une préparation de deux ans. Plus de 300 personnes ont été sollicitées. Cet élément temps, couplé à l'abondance de sources et de séquences et à un large éventail de techniques de médiation l'apparente à une enquête. Ajoutons le recours à l'interview, aux reportages et aux « plateaux ». La prémisse, par contre, les distingue. Pas question ici de dévoiler quoi que ce soit. Les velléités séparatistes de la Flandre ne sont que trop présentes dans notre paysage belge.

2.7. FAUX DOCUMENTAIRE

Le *documenteur* est un canular qui malgré l'apparence d'un vrai documentaire présente une histoire fictive ou défend une thèse farfelue. L'anglais utilise « mockumentary » pour illustrer ce genre marginal. *Webster*[43] présente ce néologisme comme le *blend* (= mot-valise) de *mock* et de *documentary* et le définit comme **:** « *a facetious or satirical work (as a film) presented in the style of a documentary*[44] ». Ce terme est récent ; Webster ne l'atteste qu'à partir de 1984. C'est dire que les sources papier l'ignorent le plus souvent et qu'il faut recourir aux sources en ligne.

[42] Jespers (Jean-Jacques), op. cit., p.31.
[43] *Webster's Third New International Dictionary, Unabridged*
[44] Trad. : « *une œuvre (cinématographique) satirique ou facétieuse présentée à la façon d'un documentaire* ».

Le site Answers.com[45] le définit comme : "*a film that is presented as a documentary when in fact it contains fiction. It is believed that this portmanteau was coined by director Rob Reiner in the mid-1980's, when he used it to describe his film "This is Spinal Tap". Mockumentary films are often comedic or satiric in nature. They often present themselves as historical movies or follow people through allegedly real events in the style of cinema verite.*"[46]

Wikipedia présente "mockumentary" "*as if it were a documentary recording real life, but is in fact fictional. It is a commonly used medium for parody and satire. They are often used to analyze current events and issues by using a fictional setting. The false documentary form has also been used for some dramatic productions (and precursors to this approach date back to the radio days and Orson Welles ' production of H. G. Wells' novel, The War of the Worlds).*" [47]

"Mockumentaries are often partly or wholly improvised, as an unscripted style of acting helps to maintain the pretense of reality. Comedic mockumentaries rarely have laugh tracks, also to sustain the atmosphere, although there are exceptions."[48]

Faux documentaire rendant compte d'une fiction, « *Bye Bye Belgium* » présente des caractéristiques propres à ce genre. Le fait central, l'indépendance de la Flandre, est inventé mais présenté de manière vraisemblable. La satire y est en filigrane. Les rires préenregistrés en sont néanmoins absents. L'improvisation n'y a pas sa place, l'essentiel a été pré-écrit. La fin se fait parodie de La Guerre des Mondes. La construction et les techniques documentaristes l'ancrent dans le genre documentaire. Trop peu d'arguments sont donc présents pour le qualifier de documenteur.

---

[45] URL : http://www.answers.com/main/home_simple.jsp, site consulté le 10 juillet 2008.

[46] Trad. : « *un film qui est présenté comme un documentaire alors qu'il contient de la fiction. On croit que ce mot-valise a été créé par le réalisateur Rob Reiner au milieu des années 80, lorsqu'il l'utilisa pour décrire son film This is Spinal Tap. Les documenteurs sont souvent de nature comique ou satirique. Ils se présentent souvent comme des films historiques ou suivent des personnes à travers des événements soi-disant réels dans le style du cinéma vérité* ».

[47] Trad. : « *comme s'il était un documentaire rendant compte de la réalité alors qu'il est en fait fictionnel. Il s'agit d'un médium utilisé habituellement pour la parodie et la satire. Ils sont souvent utilisés pour analyser des événements et des problèmes actuels en utilisant un cadre fictionnel. La forme du faux documentaire a aussi été utilisée pour des productions dramatiques (et ses précurseurs remontent à l'époque de la radio et de la production par Orson Welles du roman de H. G. Wells, La Guerre des Mondes)* ». URL : http://en.wikipedia.org/wiki/Mockumentary, site consulté le 10 juillet 2008.

[48] Trad. : « *Les faux documentaires sont souvent, en tout ou en partie, improvisés, cette façon non écrite de jouer contribue à maintenir le simulacre de réalité. Même s'il y a des exceptions, on ne trouve que rarement des rires préenregistrés dans les faux documentaires comiques* ». URL : http://en.wikipedia.org/wiki/Mockumentary, site consulté le 10 juillet 2008.

2.8. REPORTAGE

« *Le reportage est une réécriture de la réalité effectuée par un auteur et investie en confiance par un public. Celle-ci dépend de la crédibilité (principe de sérieux) et de la satisfaction ou de l'émotion qu'il procure au public (principe de plaisir). Sa réalisation se caractérise par la narrativation. Le choix du propos donne à la prémisse les dimensions d'un récit qui doit constituer un reflet crédible et honnête de la réalité ainsi montrée. Le tout doit donc combiner effet de réel et de fiction. Le reportage respecte généralement la règle classique des trois unités : il se déroule sur une période très courte et en un lieu unique ; une seule histoire est racontée. Son premier objectif est de sensibiliser le public à un sujet. L'exposé de la prémisse ne se fait donc pas sous une forme didactique mais de manière allégorique : un cas vécu, exposé par un témoin, est mis en situation dans un cadre qui donne sens au témoignage. Le sujet est soit un problème, soit une découverte. Le propos illustre des aspects visuels originaux du sujet et de la prémisse qu'il concrétise de manière perceptible et humanise. Le reportage d'actualité traite d'un évènement récent avec peu de recul. Il est en général diffusé le jour de sa réalisation. Le reportage « magazine », dont le lien avec l'actualité est moins direct, peut être diffusé plusieurs jours après.* » [49]

Le reportage d'actualité varie entre 90 et 180 secondes. Cet espace d'expression restreint est censé couvrir un vaste ensemble de phénomènes, d'évènements et d'opinions. Son sujet est déterminé par la sélection/hiérarchisation des nouvelles du jour et celle des autres médias. La prémisse relève d'un choix rédactionnel. Vu sa brièveté, il ne comporte qu'une seule séquence bâtie autour d'un seul propos. Il existe aussi des reportages où sujet et prémisse sont distincts. On les classe en trois catégories : les reportages d'actualité « chaude » dont la prémisse est indicielle et se confond avec le sujet ; ceux dont la prémisse est iconique et constitue une allégorie du sujet ; ceux dont le lien avec l'actualité est moins direct ; ils sont appelés reportages « magazine ».

« Bye Bye Belgium » est-il un reportage d'actualité? Non, car le reportage se doit d'être une réécriture de la réalité, ce que le premier n'est pas. Les journalistes traitent d'une scission totalement fictive et inventée. L'émission du 13 décembre ne respecte pas la règle des trois unités. Celle du lieu est clairement bafouée ; on nous emmène au Palais royal, aux Parlements flamand, wallon et européen, etc. L'unité de temps n'est

[49] Jespers (Jean-Jacques), *Atelier de lecture critique des médias*, Bruxelles, Presses universitaires de Bruxelles, 2008, pp.27-30.

pas respectée. Des séquences sont parfois tournées l'après-midi ; les duplex ont lieu le soir. L'unité d'action, celle qui raconte une histoire, est la seule respectée. La durée l'en distingue aussi. *« Bye Bye Belgium »* dure exactement 1 heure 40 minutes et 25 secondes. Nous sommes très loin de la 1'30'' conventionnelle.

3. PRECURSEURS

3.1. LA GUERRE DES MONDES

H. G. Wells écrit en 1898 un des premiers ouvrages de science-fiction, qui tranche avec l'optimisme de l'époque. Des martiens envahissent la Terre en usant de rayons ardents, d'armes chimiques et de tripodes. Ils dévastent Londres et l'Est de l'Angleterre avant de périr vaincus par ... les microbes. Le narrateur est un rescapé qui cherche à retrouver son épouse en errant à travers un pays dévasté.

Le 30 octobre 1938, veille d'Halloween, O. Welles et la troupe du Mercury Theater en diffusent une adaptation sur les ondes de CBS. Malgré des annonces dans la presse et des avertissements en début et fin d'émission, de nombreux auditeurs sont piégés. Ils croient à une guerre entre la Terre et Mars et à la défaite des Terriens.

L'émission de Welles commence à 20 heures et se présente sans ambiguïté comme une adaptation radiophonique du roman de H.G. Wells. La majorité des auditeurs n'entend pas cet avertissement car ils écoutent, sur une autre station, la fin d'un show très populaire à l'époque, celui d'un ventriloque et de sa marionnette. A 20 heures 12, lorsque cette émission prend fin, des milliers d'auditeurs basculent sur CBS[50].

Interprété par des comédiens et bruité de façon efficace, le faux reportage passe pour un vrai direct. O. Welles présente le tout comme un programme d'information interrompant un show musical et relayant une dépêche d'*International Radio News*. Une énorme météorite s'est écrasée dans le New Jersey. On y observe d'étranges lumières. Une équipe s'est rendue sur place. Le texte est déclamé par des comédiens sur fond de cris et d'effets spéciaux. L'adaptation mise sur l'effet de réel avec de faux experts et envoyés spéciaux qui arrivent ainsi à faire croire que le pays subit une attaque de l'espace. La radio est submergée d'appels. Des gens prétendent avoir vu des ovnis. Un réservoir d'eau, pris pour un engin extraterrestre, est criblé de balles par des citoyens. La réalité aurait-elle rejoint la fiction ?

En fait, la panique n'a eu lieu que le lendemain … dans la presse[51]. Pas de chaos à New-York, pas de troupes rappelées pour défendre la patrie, ni de victimes ou de

[50] Lagrange (Pierre), *La guerre des mondes a-t-elle eu lieu ?*, Paris, Editions Robert Laffont, 2005, p. 14.
[51] Comme en témoigne le panel des titres de la presse américaine le 31 octobre 1938 en annexe.

suicides. En revanche, CBS dut verser un million de dollars de dommages et intérêts en réparation de dégâts matériels, blessures et autres préjudices.

Cette adaptation radiophonique apparaît ainsi comme l'une des premières démonstrations par l'absurde du pouvoir de manipulation des médias, même si la tromperie était totalement involontaire dans le chef de Welles. Le sociologue Pierre Lagrange a démonté le mécanisme de cette rumeur. Dire que rien ne s'est passé serait inexact mais ce n'est que le lendemain que la rumeur prend forme. « *Les mêmes histoires reproduites des milliers de fois donnent tout d'un coup l'impression qu'elles se sont passées autant de fois* »[52].

Il distingue deux catégories de personnes[53] qui ont propagé la rumeur. D'un côté les ufologues pour qui la panique expliquerait « *qu'on nous cache la vérité* » à propos des extraterrestres. De l'autre, ceux que Lagrange appelle les *rationalistes*, qui font preuve d'« *une absence totale de sens critique par rapport à l'événement* » et se plaisent à croire que le peuple est naïf et crédule. Lagrange démontre qu'il n'y a jamais eu de panique généralisée et que tout n'est qu'un canular perpétué au fil des années. « *La véritable panique dont il faut parler n'est pas celle des auditeurs, mais celle des gens des médias et des intellectuels qui ont cru que /…/ l'Amérique avait été submergée par une vague d'irrationalisme et que tout le monde avait pris au premier degré cette émission de radio* »[54].

Est-il dès lors légitime de comparer l'émission de la RTBF au *hoax* d'Orson Welles ? Quelques différences s'imposent d'emblée. Il n'y a pas de dimension politique dans la démarche américaine, ni de volonté de manipulation à des fins pédagogiques. On est loin de la démarche des concepteurs de « *Bye Bye Belgium* ». « *C'est désormais la vocation du canular moderne que d'inventer un instant la possibilité d'un autre monde par la mise en œuvre d'une fable médiatique. Loin d'être une blague belge de potaches irresponsables, le hoax de la RTBF va, au contraire, créer un moment collectif de sensibilisation, de réagencement de l'imaginaire social et des codes traditionnels de la contestation pour les rendre plus créatifs, radicaux et efficaces.*»[55]

[52]Lagrange (Pierre), op. cit., p. 110.
[53] Ibid., p. 173.
[54] Ibid., p. 114.
[55] Dutilleul (Philippe), *Chronique d'une imposture assumée, L'émission choc de la RTBF*, Bruxelles, Editions Racine-RTBF, 2008, p.42.

Une des raisons du succès de Welles fut que le public américain était traumatisé par les conséquences de la crise de 1929 et par l'imminence de la guerre en Europe[56]. De la même manière, Gabriel Thoveron[57] pense que « *l'émission de la RTBF s'est adressée à des gens qui sont traumatisés (…) par toute une série de choses – comme ce qui se passe dans les communes à facilités (…) - qui font qu'ils ne sont pas à l'aise dans les rapports communautaires. Par conséquent, ils sont prêts à accepter quelque chose d'assez fou. La deuxième chose frappante, par rapport aux réactions à cette émission c'est que, visiblement, peu de gens ont essayé de vérifier l'information ! Il y a pourtant assez de chaînes francophones, belges, internationales, pour que l'on puisse vérifier tout de suite que ce n'est pas vrai… Ce qui rejoint ce que je disais : les gens sont traumatisés.* »[58]

On ajoutera, et c'est une autre différence avec le canular mythique d'Orson Welles, que la crédibilité de l'émission de 2006 s'est trouvée fort augmentée par l'utilisation non pas de comédiens mais de journalistes familiers, médiateurs habituels et habilités des actualités. Chez Welles, des comédiens jouaient les journalistes ; dans le faux JT, des journalistes ont joué les comédiens[59].

3.2. VIVE LA CRISE

Le 22 avril 1984, le téléspectateur d'Antenne 2 assiste à un « flash spécial ». Sur fond de planisphère, l'image de Christine Ockrent, présentatrice du journal télévisé, émerge dans un cadre rectangulaire et vient occuper la totalité de l'écran. Ce mode d'apparition reprend la mise en image du journal de l'époque. Elle annonce la mine sévère : « *Madame, Monsieur, bonsoir… Conseil des ministres exceptionnel aujourd'hui à l'Elysée… Le porte-parole vient à l'instant d'en révéler la teneur… Le gouvernement a arrêté une série de mesures d'urgence destinées à enrayer l'aggravation des déficits des dépenses publiques, à commencer par la sécurité sociale… Voici une première liste de ces mesures dont Max Gallo vient d'annoncer la nature…* ». Tandis que le cabochon montrant le porche de l'Elysée s'efface au profit des suivants, « Sécurité sociale », « Santé », « Social », « Chômage », les mesures

[56] Dutilleul (Philippe), op. cit., p.59.
[57] Ancien professeur d'histoire et de sociologie des médias à l'ULB
[58] Bourton (William), « L'émission de la RTBF a touché des gens traumatisés», in : *Le Soir*, 15/12/ 2006, p. 22.
[59] Marion (Philippe), « Hybridation et transgression des genres dans le faux JT », in : Lits (Marc), op. cit., p. 66.

s'inscrivent à l'écran : « *Moins de médicaments remboursés* », « *Forfait hospitalier + 300%* », « *Allocations familiales supprimées au-dessus de 8.000 francs par mois* », « *Retraites : -20% à -70%* », « *Allocations chômage -20%* ». C. Ockrent continue : « *…rien n'avait filtré de ces mesures… Même si l'aggravation de la conjoncture en explique l'urgence, les réactions syndicales et politiques promettent d'être virulentes… Le point complet sur ces réactions et sur ces mesures elles-mêmes dans notre dernier journal de 23h15…* »[60].

Le décor, la mise en scène, la présentatrice, sa rhétorique, tout est conforme aux éditions régulières du JT. Comment dès lors mettre en doute ces informations annoncées dans un contexte où la crise est à l'ordre du jour ? D'autant que les interruptions des programmes en cas d'évènements exceptionnels sont la quintessence du médium télévisuel fondé sur le direct. Cependant, la contrefaçon est vite avouée. L'image du JT reprend la taille du cabochon et l'on découvre Yves Montand, qui s'adresse à la caméra[61] : « *Rassurez-vous, /…/ cela n'est pas vrai. Ce flash est un faux et ces nouvelles sont imaginaires. Mais, avouez, que vous avez eu peur, parce que /…/ ces mesures sonnent vraies /…/ et donnent une idée de ce qui nous attend si la crise s'aggrave.*».

Pour reprendre les termes de François Jost, « *le degré ultime de la feintise de dispositif est donc ce moment où la contrefaçon vient s'inscrire dans la temporalité même des habitudes spectatorielles et dans la grille, à la place du vrai »*[62].

Ce programme débute en effet par un flash spécial, comparable à tous ceux que le service « Informations » de la chaîne a l'habitude de produire.[63] Après l'énoncé des mesures, la présentatrice annonce que les réactions ne tarderont pas et seront développées dans les prochaines éditions du JT. Mais, alors que le générique final démarre, l'image disparaît dans un coin de l'écran et Y. Montand apparaît, dédramatise la situation et lui donne son véritable caractère. Le flash que l'on a diffusé est donc bien une information fausse quoi que prononcée dans un cadre de réalité afin de lui conférer un caractère d'authenticité. Nous sommes en présence d'un vrai « *faux journal* » doté du véritable générique des flashs spéciaux. Le caractère authentique du message est

[60] Jost (François), *La télévision du quotidien, Entre réalité et fiction*, Bruxelles, Editions De Boeck Université, 2003, p. 104.
[61] Ibid., p. 105.
[62] Ibid., p. 106.
[63] Antoine (Frédéric) et Sepulchre (Sarah), « Strip-tease d'un OVNI médiatique », in Lits (Marc), op. cit., p.15.

garanti par le recours à la présentatrice vedette, par le fait que l'information est annoncée comme provenant d'un communiqué officiel et validée par le porte-parole du gouvernement. De plus, comme il se doit dans le monde de l'information « chaude », on est en présence d'un surgissement de la nouvelle, c'est-à-dire de l'avènement d'un message inattendu, déséquilibrant et bouleversant.

Enfin, ce flash s'inscrit formellement dans les limites du genre : il est bref (1'36) et non illustré. Tout au plus, pourrait-on s'étonner de voir des incrustations illustrer les propos de la journaliste. La nature de celles-ci et le fait que l'on ait eu le temps de les concevoir dans le cadre d'une information brûlante aurait pu mettre la puce à l'oreille du spectateur critique. Tout comme le fait que la couverture de l'information ne fasse pas l'objet d'un direct depuis le perron de l'Elysée, où les télévisions auraient normalement dû prendre place dès l'annonce de la tenue d'un Conseil extraordinaire[64].

Afin de diffuser une nouvelle finalement irréelle, la séquence repose sur l'exploitation d'un cadre et d'« effets de réel », ces détails apparemment insignifiants dont Roland Barthes avait noté l'importance pour le réalisme de toute mise en récit[65]. C'est un « sembler vrai » que seul vient remettre en cause Y. Montand. Le vraisemblable est bien le moteur d'une séquence où on dit le faux en montrant le vrai et que l'on peut inscrire dans la catégorie des productions « Canada Dry ». [66]

« Vive la crise » ressemble à un flash d'informations mais n'en est pas un car il véhicule un contenu fictionnel. Nous en avons dit autant de « *Bye Bye Belgium »*. Mais peut-on s'arrêter là ? Ce programme utilise-t-il simplement un cadre vrai pour dire le faux, afin de conférer à ce dernier une impression de véracité ? Ou ne faut-il pas dépasser ce simple mécanisme en ayant notamment en mémoire les divers niveaux d'énonciation (et de lecture supposée) auxquels ont traditionnellement recours les auteurs de séquences du magazine « *Strip-Tease »* ? Autrement dit, « *le but final /.../ est-il de développer un propos irréel ayant des allures de réel, ce qui conduirait à considérer «Bye Bye Belgium» comme une œuvre fictionnelle de type humoristique. Ou ne doit-on pas se demander si l'intention finale /.../ n'est pas de s'inscrire dans le cadre général d'une démarche documentariste, le recours à la fiction devant dès lors être*

[64] Antoine (Frédéric) et Sepulchre (Sarah), op. cit., p.16.
[65] Barthes (Roland), « Les effets de réel », in : *Le Bruissement de la langue*, Essais critiques IV, Paris, Points/Seuil, 1984.
[66] Antoine (Frédéric) et Sepulchre (Sarah), op. cit., p.17.

considéré comme un moyen au service du projet ? Dans ce cadre, avons-nous affaire à une mise en scène du journalisme, /.../ ou encore à du journalisme recourant à la mise en scène du journalisme afin de servir un projet à visée para-journalistique ? »[67]

Le vraisemblable côtoie ici l'invraisemblable, induisant en permanence un état d'errance référentielle chez le téléspectateur. Entre vrai, vraisemblable, invraisemblable et faux, l'autopsie qui suit va tenter de repérer des indices de cet équilibrisme. [68]

Une des équivoques qui ont placé « *Bye Bye Belgium* » sous le feu des critiques provient de la manière dont la transition a été menée. Il n'y a pas de rupture claire entre le programme en cours et la nouvelle émission. On a l'impression que celle-ci « pirate » le programme précédent, s'y glissant comme dans une nouvelle peau.

Sur Antenne 2, le vrai « faux flash info » suit une annonce studio faite par le speaker-présentateur P. Simpson-Jones qui reste quelques secondes à l'antenne, muet, avant le générique du flash info. Le programme est de la sorte cadré et borné. Il a été annoncé et débute au terme de sa présentation. « *Vive la crise* » est donc bien une œuvre, de l'ouverture à la fermeture. « *Bye Bye Belgium* » ne possède pas de véritable séquence d'ouverture. Et sa fermeture, l'attaque de la tour Reyers comme s'il s'agissait d'un tripode de La Guerre des Mondes, pourrait être considérée sous le même angle.

Il en ressort deux modèles très différents de compréhension de la part du récepteur qui, d'une part, identifie clairement le programme comme un tout alors qu'il ne parvient pas ici à percevoir qu'il entame la vision d'une autre œuvre. Ce masquage est intentionnel et contribue à créer le cadre confusionnel dans lequel l'émission tentera de se frayer un passage pendant la majeure partie de son temps de diffusion. [69]

Au même titre que « *Vive la crise* », les premières secondes du faux JT de la RTBF ont tout pour ressembler à un vrai. Générique, plateau, dispositif, présentateur : l'ensemble des composantes d'une édition spéciale d'un JT sont présentes et ne peuvent que conforter le téléspectateur dans l'idée qu'il assiste bien à une émission relevant du registre informationnel. Certains indices, toutefois, témoignent du contraire. [70]

[67] Antoine (Frédéric) et Sepulchre (Sarah), op. cit., p.17.
[68] Loc. cit.
[69] Ibid., p.38.
[70] Ils seront analysés au Chapitre 6.

3.3. MIXER

Il est un autre précurseur de *« Bye Bye Belgium »*, évoqué dans « *Faux et images de faux* » diffusé sur Arte le 10 juin 1993[71]. Il s'agit d'une émission de G. Minoli, programmée par la RAI-Due le 5 février 1990 « *De la Monarchie à la République* » qui illustre ce que Pierre-Yves Chereul a appelé « l*e leurre de l'aveu simulé* »[72]. L'auteur du magazine télévisé « *Mixer* » en a célébré les dix ans en proposant, à l'insu de ses téléspectateurs, une fable pour les faire réfléchir à « *l'outil audiovisuel* ».

Dans la journée, des spots publicitaires invitent les spectateurs à ne pas manquer « *Mixer* ». Des révélations fracassantes sont promises. Et, de fait, le dernier sujet traite de l'avènement de la République en 1946 par voie de référendum. Il révèle que le scrutin a été falsifié. Les magistrats, chargés de vérifier la régularité du référendum, ont reporté en faveur de la République deux millions de voix gagnées à la Monarchie.

L'information est énorme, les téléspectateurs sont ahuris. Les témoignages se bousculent, un employé anonyme, un ministre monarchiste et un *radio-trottoir* interpellant les passants dont certains réclament un nouveau scrutin. Les confidences d'un des sept magistrats coupables de cette forfaiture couronnent le tout.

L'émission d'ARTE s'en est fait l'écho. Le visage en gros plan d'Alberto Sansovino, Président de la Cour d'Appel, remplit l'écran, l'expression douloureuse et les yeux baissés. « *Je vous ai tout dit, avoue-t-il la voix brisée. Nous avons soustrait deux millions de voix. Mais nous sommes convaincus d'avoir agi pour le bien du pays qui est la priorité des priorités.* »

Le logotype de « *Mixer* » apparaît à l'écran suivi en incrustation du titre « *Dalla Monarchia alla Republica* ». Sansovino poursuit sa confession. « *Il ne reste plus que moi. Et comme nous l'avions décidé lors de cette réunion, je me dois de témoigner, car, après, il n'y aura plus personne pour le faire. Ce document que nous avons signé /.../ atteste ce que nous avons déclaré /.../ fait et vécu. Et il y a également ceci.* »

Gianni Minoli apparaît en buste. Le juge passe à l'arrière-plan. « *Ainsi dans la nuit du 3 au 4 juin 1946, deux millions de bulletins /.../ auraient été /.../ remplacés par*

[71] Marion (Philippe), op. cit., p74.
[72] Chereul (Pierre-Yves), *Les médias, la manipulation des esprits, illusions*, Nîmes, Editions Lacour, 2006, p.397.

/.../ de faux bulletins en faveur de la République. /.../ Le résultat du référendum aurait donc été /.../ truqué. Pour renforcer l'hypothèse de la fraude électorale, le juge Sansovino a fourni une autre preuve à Enrique Deaglio qui a recueilli ses propos : la petite boîte qu'il tient dans les mains. Voyons ce dont il s'agit. »

Un point d'interrogation envahit l'écran et Deaglio, en buste, déclare. « *Voici la bobine. C'est ce que vous avez vu entre les mains du juge /.../. Il s'agit d'un film de 8 millimètres /.../ tourné en 1956*[73]*. Il montre la réunion qu'a évoquée le juge Sansovino /.../. C'est un documentaire muet vieux de 34 ans en noir et blanc, en très mauvais état. /.../ On découvre 5 magistrats autour d'une table de restaurant /.../ en train de signer la déclaration dont a parlé Sansovino.»*

Une voix off commente alors le film diffusé. Celui-ci montre les juges signant une déclaration. E. Deaglio réapparaît et pointe l'index vers l'écran où se déroule la scène. « *Ils vont se passer le document et chacun y apposera sa signature.* Le document remplit à nouveau l'écran et E. Deaglio poursuit en voix off. « *Vous voyez donc les 4 magistrats /.../ aujourd'hui décédés. Celui qui tient la caméra, /.../ qui n'est autre que Sansovino, fait une chose très drôle : il la pose pour signer et on l'aperçoit pendant un court instant* /…/. *Voilà tous les cinq ont signé. Ils portent ensuite un toast final. »* En arrière-plan, l'image se fige sur la scène de la signature. L'Italie apprend que le référendum fondateur de sa République a été truqué. [74]

Cependant, le petit film qui en est la preuve est projeté une seconde fois jusqu'à son terme. La voix off de G. Minoli commente la seconde projection. A la fin du repas, les juges lèvent leur verre. « *Les protagonistes portent un dernier toast, mais voici la surprise dont je /.../ dois vous parler ».* La caméra change d'angle. L'image est en couleur et découvre les techniciens dirigés par Deaglio qui dévoile la supercherie. Sansovino est un comédien qui s'est prêté à un canular. « *Tout cela était un jeu /.../, une fiction réalisée à la manière d'Orson Welles. »*

Et Arte de poursuivre « *Ce canular historique a déchaîné un scandale en Italie. La télévision n'aurait pas le droit de déstabiliser l'audience, de jouer avec la crédulité publique. Les chaînes auraient une vocation télévangéliste, comme si la devise de l'information spectacle était : on peut toujours tromper, mais faire douter, jamais.* »

[73] Notons un décalage de 10 ans entre le prétendu complot (1946) et la date où il est censé avoir été filmé.
[74] Chereul (Pierre-Yves), op. cit., p.400.

Outre le film censé prouver l'authenticité de l'évènement, la mise en scène de l'aveu du magistrat est capitale. La reconnaissance de sa forfaiture baigne dans un *langage analogique* décisif. La voix est brisée. Il a les larmes aux yeux. L'*information donnée* livrée par le magistrat est : nous avons falsifié le vote. Mais comment faire croire à l'énormité des propos ? Il suffit pour cela d'inciter le récepteur à convertir cette information peu fiable en *information extorquée,* qui sera plus fiable. L'*hypothèse* est *autovalidante*. Les larmes traduisent une profonde souffrance. Non seulement, le magistrat livre une information verbale préjudiciable, mais encore, il en ajoute une, non verbale, qui exprime honte et regrets. *Epurée au creuset de cette souffrance,* l'*information extorquée en acquiert une plus grande fiabilité*.[75]

L'expérience italienne n'est pas étrangère à celle de la RTBF. L'utilisation de cadres et de codes reconnaissables, l'intervention de journalistes non suspects de travestir la réalité sont autant de points de convergence. Les émissions s'attaquent à des symboles politiques forts, l'avènement de la république pour les uns, l'unité du pays pour les autres. Le standard téléphonique des deux chaînes a été fort sollicité. Citons les réactions de la classe dirigeante. Les politiques italiens, comme les belges, ne se sont pas privés de stigmatiser le service public et ont réclamé la tête des responsables de la chaîne publique. Peut-être que leur irritation face à cette transgression était motivée par le sentiment diffus que leur propre crédibilité était malmenée dès lors que le public ne serait plus disposé à prendre pour argent comptant les propos de tout qui apparaîtrait dans l'étrange lucarne. F. Niney déclare à ce propos « */.../ que les « bonnes âmes » sont prêtes à rallumer les bûchers dès que quelque « apprenti-sorcier » bouge la rassurante frontière réel/fiction /.../ et met à nu le fond de commerce commun à l'objectivisme des actualités, aux reportages truqués, au trompe-gogo des reality-shows : faire croire /.../ au médium par-delà les messages. »*[76]

Enfin, les deux productions revendiquent une démarche pédagogique, sorte d'initiation par l'absurde à une lecture critique des médias. « *Mixer* est *suivi d'une heure de plateau sur la question du référendum*»[77]. « *Bye Bye Belgium* » s'achève par une intervention de Gerlache qui tente d'en faire la pédagogie et sera suivi d'un débat le soir même.

---

[75] Chereul (Pierre-Yves), op. cit., p.402.
[76] Niney (François), *L'épreuve du réel à l'écran : essai sur le principe de réalité documentaire,* Bruxelles, Editions De Boeck, 2002, p. 302.
[77] Ibid., p. 301.

3.4. SYNOPSIS

	La Guerre des Mondes	**Vive la crise**	**Mixer**
Pays et date	USA, 1938	France, 1984	Italie, 1990
Forme	Adaptation radiophonique	Œuvre originale télévisuelle	Œuvre originale télévisuelle
Contexte	Crise économique et géopolitique	Crise économique	Crise politico-institutionnelle
Démarche	Dramatique	Pédagogique[78]	Pédagogique
Annonce	Identifié comme tel	Effet de surprise	Effet de surprise
Protagonistes	Acteurs	Journaliste et acteur	Journalistes et acteurs
Réactions	Emotionnelles avec « effet retard »	Désamorcées (1'36)	Emotionnelles
Demande de sanctions	Non	Non	Oui
Débat	Non	Non	Oui
Type	Hoax	Faux flash info	Docudrame

[78] Annonce le revirement économique de Mitterand.

4. GENESE

Philippe Dutileul a une carte de visite assez atypique[79]. Comme le précise la quatrième de couverture de son livre, il « *a participé au magazine Strip-tease, réalisé d'autres reportages sur les changements climatiques et fait partie du magazine de société Tout ça (ne nous rendra pas le Congo)* »[80]. Sa filmographie comprend des émissions controversées comme *Une délégation de très haut niveau*, racontant les pérégrinations de représentants du Parlement belge en visite en Corée du Nord.

Toutes ces œuvres s'inscrivent dans la même veine, celle d'une approche de la réalité à travers un regard documentarisé et porteur d'un point de vue. Les réalisations de « *Strip-tease* » ont toujours revendiqué l'appartenance au « documentaire de création ». Son image de marque en atteste. La réalisation peut se lire sous l'angle double de la narration objectivante et d'un second degré où triomphe la subjectivité grinçante du regard du réalisateur.[81] « *L'arbre généalogique télévisuel de « Bye Bye Belgium » induit presque ontologiquement une obligation de ce double langage au niveau de l'écriture et de la production et l'infère aussi au niveau de la réception* ».[82]

L'idée d'aborder les querelles entre Flamands et Wallons germe dans la tête de P. Dutilleul pendant ses vacances. Vues de l'étranger, les relations communautaires paraissent complexes. La presse internationale se fait régulièrement l'écho des problèmes belgo-belges et du possible éclatement du pays. Le radicalisme croissant de nos voisins du nord est une raison supplémentaire de faire le point sur la question.

Si le contenu se précise, la forme se cherche. Le documentaire pur n'est ni prisé, ni facile à défendre financièrement. La télévision est un médium populaire. Sa mission est double : informer et divertir. La fiction s'impose donc. Mais l'expérience professionnelle de P. Dutilleul le pousse vers une émission présentant ces enjeux sociétaux sous une forme non-conformiste et dans un genre mixte.

Quelques notes et contacts plus tard, un brouillon d'émission s'ébauche. L'idée d'une docufiction est lancée. Elle s'inscrira dans le prospectif et sa « *partition sera minutieusement écrite.* »[83]. Plus l'idée se développe, plus la notion d'une investigation

[79] Antoine (Frédéric) et Sepulchre (Sarah), op.cit., p.12.
[80] Dutilleul (Philippe), *Bye Bye Belgium*, Loverval, Editions Labor, 2006, quatrième de couverture.
[81] Antoine (Frédéric) et Sepulchre (Sarah), op.cit. , p.13.
[82] Ibid., p.14.
[83] Ibid., p. 245.

poussée s'impose. Toutes les ressources journalistiques seront utilisées pour illustrer les causes, les enjeux et les conséquences d'une partition de la Belgique.

L'enquête s'étend sur plus de deux ans. 300 hommes et femmes politiques, professeurs d'universités, économistes, francophones et flamands sont sollicités. Les présidents des partis politiques ne témoigneront pas « *pour éviter les effets de manches électoraux et sans savoir qui occupera le pouvoir fédéral. »*[84]

Le scénario sort des limbes. Il sera réécrit plusieurs fois. La version finale ne sera bouclée que sur le tard. Au fil des rencontres, une idée s'impose : faire l'émission sous la forme d'un journal télévisé. P. Dutilleul souhaite utiliser le décor du JT, cadre de référence de l'information. C'est une première pour la RTBF.

Deux angles d'attaque sont envisagés. Le premier s'inspire d'une déclaration du ministre libéral De Gucht : *« la probabilité* [se fait] *de plus en plus grande que l'Etat belge s'évapore lentement ».*[85] Le deuxième présuppose la disparition brutale du pays sous les coups de butoir de la droite nationaliste flamande. Cette seconde hypothèse sera privilégiée et traitée à la manière d'Orson Welles.[86]

« *Je distingue trois types de reportages qui composeront cette édition très spéciale du JT, trame formelle retenue pour notre documentaire. Il y aura des reportages classiques qui expliqueront comment et pourquoi on en est arrivé à ce scénario, /.../ des images et des sujets fictionnels qui illustreront les évènements censés se dérouler ce soir-là, enfin /.../ des séquences expliquant les conséquences de cette partition. Le tout monté dans le style traditionnel d'un journal télévisé.* »[87] Reste la question du présentateur qui va capter l'attention du téléspectateur. « *Pendant que j'écrivais le scénario, j'ai directement pensé à F. De Brigode.* »[88]

L'écriture doit aussi tenir compte des autres journalistes et des conditions de vrais ou faux directs où ils seront placés, sans négliger l'impondérable pour crédibiliser l'émission. *« Chacun est censé réagir à un évènement inattendu de portée considérable dans le studio du JT et devant son poste de télé. C'est un branle-bas de combat, une*

[84] Dutilleul (Philippe), op. cit., p.30.
[85] Questions à la Une, diffusée le 12 décembre 2007 sur la RTBF et présentée par Frank Istasse. Question : « *Docufiction : La RTBF a-t-elle perdu la tête ?* ».
[86] Dutilleul (Philippe), op. cit. , p.7.
[87] Ibid., p. 246.
[88] Questions à la Une, op. cit.

atmosphère un peu folle qui doit transpirer dans l'émission. La fin de la Belgique ne peut laisser indifférent ou c'est à désespérer… »[89] Le producteur, B. Sauvenier, qui est à la base de l'écriture et de l'esprit « Strip-Tease », presse de donner un côté surréaliste au docufiction, qui sera ainsi plus efficace que tous les discours du monde.

Celui-ci sera le fruit d'un long cheminement. Jusqu'au bout, l'incertitude préside à sa réalisation. Il faut gérer le facteur chance. Le soir de la diffusion, la météo ne doit pas ruiner les tournages en extérieurs. L'actualité du jour ne doit pas être bousculée par un événement majeur. Les contraintes techniques et les difficultés financières sont de taille, les moyens modestes. Un budget de 170.000 € [90] oblige à faire preuve d'imagination et à recourir à des images d'archives pour crédibiliser et illustrer des situations censées se passer le soir de l'indépendance de la Flandre. [91]

Dès le début, P. Dutilleul est conscient des risques déontologiques. L'émission doit être diffusée sans annonce préalable, débouler sur antenne comme de l'actualité, jouer sur l'ambiguïté, même si des séquences en cours d'émission et un générique de fin annonceront sans ambiguïté que le programme relève de la fiction.[92]

Ce projet vise à secouer les téléspectateurs. Pour y parvenir deux choix sont possibles. Soit retracer dans une narration diversifiée et contradictoire, avec des acteurs de l'histoire belge, le processus qui a abouti à la situation actuelle, en esquissant quelques conclusions prospectives. Classique et déjà vu. Soit emprunter le schéma narratif de la fiction, associée à des images documentaires, des archives et des paroles détournées de leur sens initial. Ce scénario projettera le spectateur de façon abrupte, subjective et effrontée au soir d'une scission et prendra tout le monde à contre-pied.

Le suspense sera le ressort principal de la narration : vivre en direct la fin de la Belgique avec des personnages jouant leur propre rôle. C'est là que résident sa force, son audace et son inventivité. La surprise devra être totale pour intriguer le spectateur-citoyen, pour qu'il accroche à l'histoire qu'il vit en direct et s'interroge. La confidentialité du projet fera l'objet de beaucoup d'attentions. La « supercherie » ne devra être révélée qu'à la fin du récit, même si elle pourra être déjouée en cours

[89] Dutilleul (Philippe), op. cit, p. 245.
[90] Ibid., p.16.
[91] Id., *Chronique d'une imposture assumée, L'émission choc du 13 décembre*, Bruxelles, Editions Racine-RTBF, 2008, p.56.
[92] Id., *Bye Bye Belgium*, Loverval, Editions Labor, 2006, p.483.

d'émission par tout téléspectateur astucieux.[93] Le projet a pris pour nom de code fantaisiste « Carine et Rebecca », référence à deux chanteuses complètement oubliées.

Le service juridique maison douche l'enthousiasme de P. Dutilleul en émettant un avis négatif, sauf s'il est clairement indiqué à l'entame de l'émission qu'il s'agit d'une fiction. Les juristes craignent que la responsabilité de la RTBF ne soit engagée. Au pénal d'abord, même si le délit de fausse nouvelle n'existe pas en Belgique, il faudra éviter toute calomnie envers la famille royale. Au civil ensuite, il s'agira d'éviter que tout dommage soit causé à qui que ce soit. Les archives ne pourront être détournées du contexte qui a présidé à leur création. P. Dutilleul décide alors de glisser des indices fictionnels dans l'image et le texte.

Malgré les obstacles, la conduite de ce JT très spécial s'élabore séquence après séquence. Le produit fini ne ressemblera à aucun autre. Inclassable, cet ovni ne rentrera dans aucune typologie habituelle. Cette option inédite, à la fois volontaire et dictée par les faits, sera aussi critiquée ! « *Pensez donc, ne rentrer dans aucune catégorie télévisuelle constitue une véritable imposture aux yeux des notables et des gardiens de l'orthodoxie sémantique et déontologique. En plus, sacrilège, nous nous apprêtions à commettre un faux ! »*[94]

Le projet ne fait pas que des heureux à la RTBF. Des journalistes sont plus que frileux, certains refusent leur participation; d'autres adhèrent sans réserve trouvant l'idée géniale. La Direction va-t-elle céder aux pressions politiques ou à la peur des réactions possibles des téléspectateurs ?[95]

« *Lorsque P. Dutilleul et J. Libon /.../ ont expliqué l'opération /.../ « Carine et Rebecca », l'attitude des responsables de l'information /.../ a été de soutenir le projet de documentaire de politique-fiction /.../ à une double condition : qu'il n'y ait pas, au-delà d'un moment de surprise /.../, de confusion possible sur la nature de l'émission, et qu'elle soit complétée par un dispositif d'information classique apportant éclairages, commentaires et développements pour donner au projet une dimension pleinement journalistique*[96] *».*

[93] Dutilleul (Philippe), op. cit., p.499.
[94] Ibid., p.57.
[95] Ibid., p.500.
[96] Questions à la Une, op. cit.

Afin de rencontrer ces demandes, une enquête par internet sera annoncée sur les antennes de la RTBF dès octobre dans le but de sonder les Belges sur l'avenir du pays. Un « Mise au Point » sera programmé dans la foulée du documentaire et une édition spéciale de « Matin Première » y sera consacrée dès le lendemain.[97]

D'après Yves Thiran, Directeur de l'Information et de l'Ethique à la RTBF, il faut diffuser une émission suffisamment interpellante dans la forme pour ne pas créer de véritable ambiguïté sur sa nature. « *Et en plus parce que l'article 3 de son code de déontologie invite la RTBF a « provoqué le débat » sur les enjeux démocratiques et que, s'il y a un enjeu qui est à la fois central et difficile à médiatiser, c'est bien celui du devenir institutionnel de l'Etat. Parce que le service public doit innover pour prospérer, et qu'il n'y a pas d'innovation sans prise de risque. Parce que l'audace figure au premier rang des valeurs de la charte interne. Parce qu'une dose d'impertinence a toujours animé les rédactions de la RTBF et qu'un arbre se nourrit à ses racines. »*[98]

Pour Yves Bigot, Directeur des antennes à l'époque, il y a une question d'ordre juridique et hiérarchique, à savoir l'acceptation d'A. Gerlache et de J.-P. Philippot. Il se demande ensuite : « *Est-ce qu'on a le droit ? Oui, on a le droit de faire ça contrairement à la France /.../. Il n'existe pas en Belgique de délit de fausses nouvelles.* »[99] La décision finale revient à Jean-Paul Philippot qui marquera son accord.

Benoît Moulin, Chef de la rédaction du JT, estime qu'on « *commet une réelle transgression par rapport à ce qu'est la véritable mission d'information d'un journal télévisé. Pour lui, ce n'était pas un non a priori mais il avait surtout le souhait que le terrain de l'émission soit clairement balisé* »[100]. A. Gerlache nuance la position des juristes : « *certains étaient favorables à des signaux plus marqués, d'autres non.* »[101] Yves Thiran « *ne voulait pas qu'on utilise le journal télévisé au moment du vrai JT, à 19h30. Ce qui était le projet initial.* »[102] .

Ce qu'on retiendra des discussions avec le service juridique est que « *les téléspectateurs devaient voir et comprendre, se rendre compte de la présence d'une*

---

[97] Grégoire (Arnaud), « Pas d'innovation sans risque », in : *Les Cahiers de Journalistes*, La lettre de l'AJP, Hors série, Janvier 2007, p. 4.
[98] loc .cit.
[99] Questions à la Une, op. cit.
[100] loc. cit.
[101] Dutilleul (Philippe), op. cit. , p.35.
[102] Grégoire (Arnaud), op. cit. , p. 4.

signalétique, c-à-d c'est un journal télévisé, mais en même temps l'émission de Tout ça (ne nous rendra pas le Congo). Voilà pourquoi on insèrera en permanence le logo, le Pornokratès, à côté de F. De Brigode. On insèrera également « Emission Spéciale » et non la conventionnelle « Edition spéciale ». On interdira de manière catégorique que l'émission prenne la place du JT de 19h30. »[103] Des balises visuelles, le call center, la radio en standby et les scénarii de repli complèteront le dispositif.

P. Dutilleul admet que son projet est politiquement incorrect mais répond à la mission de l'institution. De plus, il innove sur la forme dont l'audace et l'impertinence sont des ingrédients maison. Quelques jours avant la diffusion, la Direction, les responsables de l'information et le staff juridique visionnent des séquences et marquent leur approbation. Les dates retenues sont la mi-décembre 2006 ou la mi-janvier 2007. Il faut tenir compte du scrutin communal d'octobre et des élections législatives de 2007.

L'effet de surprise nécessitant le secret, « Carine et Rebecca » n'est pas annoncé dans la programmation. La hiérarchie l'accepte difficilement car le marketing contribue à la visibilité des chaînes et en booste l'audimat. Des dispositifs compensatoires sont mis en place. Deux enquêtes fictives aux titres accrocheurs sont programmées dans *Questions à la Une*.[104] « Va-t-on supprimer les allocations de chômage en Wallonie ? » et « Les Flamands sont-ils plus corrompus que les Wallons ? »

« *Il est décidé que Questions à la Une, dont le succès ne se dément pas, constituera l'appât idéal pour notre programme dans la presse. Un thème (…) aguichant en rapport avec notre sujet sera (…) annoncé comme tel dans le grand public. En fait ce soir-là, cette émission de reportage cèdera sa place à la nôtre…* »[105]

L'imposition de ce dispositif journalistique encadrant l'émission comprend plusieurs éléments. La signalétique destinée à éviter toute confusion dans l'esprit du téléspectateur est analysée par ailleurs. Le sondage IPSOS, « Comment les Belges voient-ils la Belgique de demain ? », a un double objectif : préparer les téléspectateurs à la problématique choisie et alimenter le débat qui suivra la diffusion et clôturera l'opération « *Bye Bye Belgium* ». Des personnalités politiques et des protagonistes de l'émission viendront y présenter leur vision d'expert sur le séparatisme.

[103] Grégoire (Arnaud), op. cit., p.4.
[104] Dutilleul (Philippe), op.cit. , p.68.
[105] Id., *Bye Bye Belgium*, op. cit. , p. 506.

Un call center pouvant traiter vingt appels entrants à la minute est mis sur pied. Dès l'apparition du numéro 070/22 20 22 à l'écran, les appels arrivant directement à la rédaction du journal saturent très vite la ligne. Elle est alors mise sur répondeur avec un message qui spécifie que l'émission est une fiction et qui communique un autre numéro pour permettre aux téléspectateurs de réagir.

Tout ce dispositif n'a pas empêché la forte émotion du public, ce qui amènera Jean-Paul Philippot à présenter publiquement des excuses à ceux et celles qui ont été bouleversés par la docufiction. Le lendemain matin, Afrika Gordillo, dans *Matin Première,* lance sa première intervention par ces mots « *Non, la Flandre n'a pas déclaré son indépendance. Oui, la Belgique existe toujours.* »[106]

P. Dutilleul rend compte dans un volumineux livre éponyme des conditions de réalisation de « *Bye Bye Belgium* ». Les moyens financiers limités ont trois implications immédiates. L'équipe technique est de petite taille et n'est composée que de P. Dutilleul et N. Jacobs. Elle sera renforcée par deux réalisateurs, E. Vanhoven et I. Christiaens trois mois avant la fin du tournage. Aucunes tensions ne naîtront parmi les membres de l'équipe.[107] Il n'y a pas de budget pour des comédiens professionnels. Les journalistes maison joueront donc leur propre rôle. Enfin, il ne sera pas possible de réaliser des reconstitutions fictionnelles. Le recours aux archives et aux reportages traditionnels s'imposent.

Deux collaboratrices passent au peigne fin les archives de la RTBF et de la VRT pour alimenter les séquences. Le décor du JT est retenu, ainsi que le *Breaking News* à la CNN. Pour les deux directs à partir du Palais Royal et du Parlement flamand, des figurants sont filmés en situation réelle. Les séquences fictionnelles sont réalisées en dernière minute.[108]

Les tournages s'échelonnent sur un an et jusqu'à quelques jours avant le passage à l'antenne. P. Dutilleul et N. Jacobs dont le bilinguisme permettra d'entrer dans un cercle d'étudiants nationalistes à Leuven élaborent les séquences et en déterminent le contenu (les rétroactes et les conséquences de la scission de la Belgique), les séquences fictionnelles (les « événements » du 13 décembre) ainsi que les passages plus drôles.

[106] Questions à la Une, op. cit.
[107] Interview de Philippe Dutilleul réalisée par téléphone le 31 juillet 2008.
[108] loc. cit.

Les rencontres et les échanges répétés entre le présentateur et les intervenants créent un climat de confiance qui facilite l'acceptation de l'objectif et un certain naturel face à la caméra. Chacune des personnalités reçoit une explication de l'histoire et du rôle qu'on attend de lui, « *sans dicter leur position de fond si ce scénario devait un jour se réaliser.* »[109] Ils ont la liberté d'accepter ou de refuser d'intervenir dans l'émission. Lors de l'enregistrement des séquences, aucun interlocuteur ne se rétracte.[110] Certains en font même plus que demandé. Voyez la séquence du restaurant anversois où R. Van der Paal, co-fondateur de la Volksunie, invite des personnalités de la droite nationaliste. Dedecker admet avoir surjoué. Happart fait montre d'un vrai talent d'acteur.

On tourne aussi en caméra cachée, comme dans l'épisode du tram où seul le conducteur est de connivence. D'autres sont mises en scène et répétées comme la première intervention de François De Brigode.

Le réalisateur, B. Sauvenier, explique « *Dans la séquence du train, on a mis des gens en place pour avoir une réaction. Ca, c'est vraiment de la fiction. Un clin d'œil à nos sacrés policiers. Là, c'était vraiment de la mise en scène. La séquence avec les parachutistes à la fin, on nage en pleine fiction.* »[111] La séquence du tram va surprendre B. Sauvenier. « *On souhaitait réellement voir la réaction des gens. On a tourné la séquence en caméra cachée, à six reprises dans des trams différents, avec six chauffeurs différents. Les passagers n'étaient donc pas au courant. Il y avait juste le chauffeur à qui on avait donné un texte à lire. Les gens écoutaient. Nous, ce qu'on attendait, c'étaient des réactions. On s'est aperçu que d'abord cela ne les choquait pas. Ensuite, personne n'hurle, ne réagit en disant « Qu'est-ce que c'est que cette histoire ? » et finalement, tout le monde se lève et sort.* »[112] Le lendemain du tournage, il exprime son inquiétude « *Les gens ne réagissent pas. On leur dit de faire quelque chose, ils le font sans poser de questions. Est-ce que cette émission va créer une réaction ?* »[113]

Les faux directs sont préenregistrés : D. Welter à Namur, F. Istasse au pied de l'Atomium. Ils sont truffés d'indices qui devraient mettre la puce à l'oreille[114]. Le projet initial envisage le montage comme une fiction avec des raccourcis temporels et des

[109] Dutilleul (Philippe), op. cit., p.501.
[110] Interview de Philippe Dutilleul réalisée par téléphone le 31 juillet 2008.
[111] Questions à la Une, op. cit.
[112] loc. cit.
[113] loc. cit.
[114] Voir Chapitre 6.

épisodes rocambolesques. Finalement, l'ensemble est monté en séquence JT. Le rythme des interventions et des reportages est soutenu pour simuler le branle-bas de combat, susciter l'intérêt du téléspectateur et gagner son adhésion. Des séquences sont raccourcies ou allongées, déplacées dans la conduite du JT et même abandonnées vu leur contenu trop faible ou anecdotique.

Dans les jours précédant la diffusion, les journalistes répètent leurs textes. Les ultimes répétitions et la mise en place des moyens techniques nécessaires aux directs ont lieu dans l'après-midi du 13 décembre. Aux alentours de 20 heures, il règne sur le plateau une effervescence de soirée électorale. On s'attend à un grand moment de télévision. Mais le doute est présent. Et si les téléspectateurs ne mordaient pas à l'hameçon ? N'a-t-on pas poussé la fiction trop loin ? L'anxiété se ressent aussi face aux possibles conséquences. Dans la cafétéria, l'ambiance est bon enfant. Les participants au débat s'installent et profitent du buffet. Ils sont Flamands, Wallons et Bruxellois et de conviction politique différente.

5. REACTIONS

En annonçant l'indépendance de la Flandre, la RTBF a réussi un extraordinaire « coup » médiatique et suscité une énorme polémique. Qu'on ait aimé ou pas, « *Bye Bye Belgium* » n'a laissé personne indifférent.

Le soir du 13 décembre, une majorité de téléspectateurs ne perçoit pas le caractère fictif de l'information. Un sondage réalisé par SMS au cours du débat le confirme : 6% des sondés déclarent y avoir cru jusqu'au bout, malgré le bandeau *Ceci est une fiction* placé après la première demi-heure ; 89% avoue n'y avoir cru qu'au début. Rapidement, le centre d'appels et le site Internet de la RTBF sont submergés, ainsi que les forums des principaux journaux de presse écrite.

Les premières réactions vont de la panique à l'indignation, en passant par la colère à la découverte de la supercherie. Ce n'est qu'à partir du lendemain matin qu'une proportion plus importante de messages d'approbation et de soutien est exprimée.

Selon un sondage *Ipsos*, 53% des francophones estiment que ce documentaire-fiction est une « mauvaise idée ». Cette tendance s'inverse avec le temps. Un sondage *ANT Research*, réalisé du 13 au 15 décembre et publié dans *Le Soir Magazine* du 20 décembre, indique que 61,8% des personnes interrogées approuvent la démarche. Il semble donc que les réactions ont d'abord été virulentes et négatives pour ensuite s'adoucir, voire se transformer en mouvement de soutien.

Parmi les centaines de réactions de téléspectateurs qui constituent mon corpus, j'en extrais les suivantes qui me semblent illustratives. Je les ai classées en fonction de leurs destinataires et en ai précisé le timing. Un tableau récapitulatif en reprend les concepts clés. Deux autres réactions sont abordées, la manifestation du 17 décembre et la pétition en ligne lancée au lendemain de l'émission.

Les réactions au sein de la RTBF, les réactions politiques, tant flamandes que francophones et étrangères, celles des médias belges et internationaux et du CSA complètent cette analyse.

5.1. REACTIONS DES TELESPECTATEURS

5.1.1. RTBF

J'aborde ici les réactions reçues par le Service de médiation de la RTBF sur une période de 15 jours à partir de la diffusion de l'émission.

« *Les réactions ont fusé hier soir, dans tous les sens. Sur le call center de la RTBF, des milliers d'appels. D'abord dominés par l'émotion, surtout chez les plus âgés. En substance : « J'ai connu la guerre, quel malheur cette indépendance flamande. » Puis, une fois informés qu'il s'agit d'une fiction : « C'est scandaleux. Irresponsable. On ne joue pas avec la Belgique.* »[115]

« *Coup de fil catastrophé d'amis m'annonçant que la Flandre venait de prendre son indépendance, m'invitant à me brancher sur votre émission spéciale. Terrassée de douleur, j'ai suivi cette émission, en sanglotant, jusqu'à ce que je sois prévenue qu'elle était fictive. Je désapprouve avec vigueur cette émission. (…) Je l'estime honteuse, irrespectueuse pour la Belgique et la Royauté. (…)* »[116]

« *(…) Une demi-heure durant, les journalistes de la RTBF ont sciemment trompé les téléspectateurs avant d'indiquer clairement qu'il s'agissait d'une fiction. (…) Même si votre intention était de lancer un débat sur l'avenir du pays, le procédé est indigne. (…) Quant au fond du problème, est-il vraiment constructif de faire ressortir ce qui divise nos communautés plutôt que ce qui les unit ? Au lieu de jouer les apprentis sorciers irresponsables, il eut mieux valu vous comporter en artisans de paix.* »[117]

« *Bravo, vous avez été courageux. Vous avez posé les bonnes questions et vous nous avez alertés sur les conséquences (…). Vous avez inquiété des personnes sur la situation que certains préparent ouvertement. Le public n'aurait pas été aussi nombreux pour un débat et il n'y aurait pas eu autant de réactions. Vous avez osé autre chose. (…) Bravo pour (…) cette forme de dérision typiquement belge mais que tout le monde ne comprend pas (…). Mais à l'avenir, prévenez plus tôt, avec clarté. (…)* » [118]

---

[115] Lauwens (Jean-François), « Philippot : « L'émotion de chacun n'est pas perdue » », in : *Le Soir*, 14/12/2006, p. 3.
[116] Dutilleul (Philippe), *Chronique d'une imposture assumée, L'émission choc du 13 décembre 2006*, Bruxelles, Editions Racine-RTBF, 2008, p. 75.
[117] loc. cit.
[118] Dutilleul (Philippe), op. cit., p. 75.

« *Dans un paysage audiovisuel belge qui brille souvent par son côté politiquement correct ou « décervelant », je trouve que notre chaîne publique a joué son rôle d'éducation permanente. Le sujet était peut-être osé mais c'est la forme que je salue. (…) Je suis sidérée qu'autant de téléspectateurs ont cru que c'était vrai. Cela voudrait dire que l'éducation à l'esprit critique face aux médias d'une majorité de concitoyens est à (re)faire. C'est une ex-prof de morale laïque qui s'est battue pendant vingt ans pour sensibiliser ses élèves à cela qui parle ! (…)* »[119]

5.1.2. Courrier des lecteurs

Ces courriers des lecteurs reçus par le quotidien francophone, Le Soir, l'ont été le 14 et le 15 décembre.

« *Le site Internet du Soir en ligne a « explosé ». A l'annonce de la décision de la Flandre de quitter le navire belge, de nombreux téléspectateurs de la RTBF ont cherché à vérifier cette information, en téléphonant à des proches, en changeant de chaîne de télévision, en consultant les sites d'information en ligne.* »[120]

« *On a enfin retrouvé une véritable signature d'un service public fort qui se différencie du service privé, une télévision qui fait du journalisme, qui interpelle la société et qui suscite le débat au-delà des clivages habituels. Certes, le téléspectateur a été dupé durant l'espace de quelques minutes mais cela nous a permis d'être confrontés à une situation concrète interpellante, pas si fictive que ça.* »[121]

« *La RTBF vient de franchir un nouveau pas dans l'irresponsabilité. Elle aura réussi en une demi-heure à discréditer la profession de journaliste, à entériner le fait que tout peut se truquer, à jouer les apprentis sorciers ! Car comment devrais-je réagir, si j'étais Flamand, face à ce procès d'intention devenu réalité fabriquée ? La RTBF voulait faire parler d'elle, c'est réussi ! Elle rejoint ainsi les télés qui créent l'évènement pour faire de l'audimat… même TF1 n'aurait pas osé !* »[122]

« *Nos ministres sont scandalisés, normal : ce scénario les met directement en cause car ce sont eux qui risquent de le mettre en place ! Les téléspectateurs, moi compris, y ont cru au début. Mais en définitive, cela fait réfléchir la population – et non*

[119] Dutilleul (Philippe), op. cit., p. 76.
[120] Borloo (Jean-Pierre), «Ils sont devenus fous ?», in : *Le Soir*, 14/12/2006, p. 3.
[121] Courrier des lecteurs, « Enfin une véritable signature », in : *Le Soir*, 15/12/2006, p. 23.
[122] Courrier des lecteurs, « Même TF1 n'aurait pas osé… », in : *Le Soir*, 15/12/2006, p.23.

les ministres qui n'ont rien compris – et démontre par les réactions que les Belges, Flamands compris, restent attachés à ce pays. La RTBF, habituellement ennuyeuse, nous a donné un grand moment de télévision. Si elle n'est pas politiquement correcte, tant mieux – n'en déplaise à Reynders, Di Rupo, Flahaut, etc. »[123]

« *Je déplore que ne soit sans cesse mis en avant que ce qui sépare les Flamands et les Wallons. (…) Rassembler plutôt que diviser malgré les différences qui existent entre deux groupes appartenant à des cultures différentes, c'est sans doute cela le vrai courage, qui semble manquer à beaucoup d'hommes politiques et de journalistes.* »[124]

Ces extraits attestent que le public a été touché par la nouvelle et exprime son attachement à l'unité nationale. Soutien et critiques virulentes vis-à-vis de la RTBF se mélangent. Un élément neuf, dû sans doute au recul, apparaît : la condamnation des réactions négatives des politiques.

5.1.3. A.J.P.

J'aborde ici les réactions des professionnels, telles qu'exprimées dans le hors série des Cahiers de Journalistes publié en janvier 2007.

« *Je demande que notre association condamne (…) ses membres qui nuisent (…) à la crédibilité (…) de la profession. La déontologie n'est pas une morale dépassée, elle est un garde-fou contre les dérives médiatiques (…) qui minent le métier.* »[125]

« *L'A.G.J.P.B. a émis un communiqué (…) [qui] me paraît fade. Je suggère que les journalistes qui ont prêté leurs concours à cette émission soient entendus par une commission de déontologie et qu'il soit pris des sanctions exemplaires à l'encontre des responsables de premier niveau, telle que la déchéance de la qualité de journaliste.* »[126]

« *On se trouve dans une situation parallèle à celle du médecin qui commet un acte charitable d'humanité en euthanasiant un patient qui souffre inutilement le martyre. Il sait qu'il transgresse la loi et est prêt à en subir les conséquences, parce qu'en âme et conscience, il a choisi une valeur plus haute, à son estime.* »[127]

[123] Courrier des lecteurs, « Un grand moment », in : *Le Soir*, 15/12/2006, p. 23.
[124] Courrier des lecteurs, « Rassembler et non diviser », in : *Le Soir*, 15/12/ 2006, p. 23.
[125] Courriers reçus à l'AJP, in : *Les Cahiers de Journalistes*, Hors série, Janvier 2007, p. 6.
[126] loc. cit.
[127] loc. cit.

« *Je pense que si cette émission soulève un tel tollé, c'est parce qu'elle a mis le doigt juste où ça fait mal. D'autre part, elle était réalisée avec brio, ce qui la rendait hautement crédible. Il est temps que (…) la population exerce son esprit critique.* »[128]

Ajoutons ces mots de M. Bauwens, fondateur du Conseil de déontologie de l'AGJPB, adressés à l'auteur de l'émission. *« Il est évident que l'on peut ergoter sur tel ou tel détail de l'émission : l'important est que vous – toute l'équipe de la RTBF – avez réussi à secouer les esprits. Vous avez fait apparaître, de plus, un élément inquiétant : la crédulité infinie des citoyens et leur manque total d'esprit critique. »*

On le voit, l'opinion des professionnels est partagée. Les critiques stigmatisent l'atteinte à la déontologie, gardienne de l'authenticité du travail journalistique. D'autres estiment que, la fin justifiant les moyens, le sujet méritait cette prise de risque.

5.1.4. Divers

Une mini-manifestation de protestation a rassemblé, le 17 décembre à côté du Palais royal, près de 300 personnes sous la houlette du conseiller communal libéral bruxellois Geoffroy Coomans de Brachène, membre de l'association belgicaine Pro Belgica, pour affirmer son attachement à une Belgique unie.

En réaction aux demandes de sanctions à l'encontre des auteurs, exigées par certaines personnalités politiques, une pétition de soutien à la RTBF a été mise en ligne et a, en une seule semaine, réuni 64.000 signatures. Transmise à la ministre de tutelle, Fadila Laanan, celle-ci a déclaré s'opposer au principe de sanctions. Bien que n'approuvant pas tous la forme de l'émission, la majorité des signataires souligne la liberté d'expression de la RTBF et la nécessité du débat.

[128] Courriers reçus à l'AJP, in : *Les Cahiers de Journalistes*, Hors série, Janvier 2007, p. 6.

5.1.5. Synopsis[129]

RTBF	LECTEURS	AJP
Réactions positives		
courage	force du service public	réalisation brillante
pertinence	spécificité service public	crédibilité
pédagogie	interpellant	esprit critique
traitement approfondi	suscite le débat	
dérision à la belge	électrochoc	
suscite le débat	scénario possible	
esprit critique	pédagogie	
	grand moment de télévision	
	politiquement incorrect	
Réactions négatives		
polémique	irresponsable	demande de sanctions
reproches quant à la forme tromperie	discrédit de la fonction de journaliste	perte crédibilité de la profession
émotions négatives	violation de la neutralité	atteinte à la déontologie
image négative de la Belgique à l'étranger	demande de sanctions	morale bafouée
déstabilisation politique		
non respect du décret-mission		
irrespectueux du Roi et du pays		

[129] Ce tableau reprend les réactions des téléspectateurs (colonnes 1 & 2) et des journalistes de l'AJP.

5.2. REACTIONS AU SEIN DE LA RTBF

Si « *Bye Bye Belgium* » n'a pas fait l'unanimité parmi les téléspectateurs, il en est de même au sein de la RTBF le 13 décembre 2006 et dans les jours qui suivent.

A 18h30 se tient le dernier briefing. *« Le sentiment diffus d'en faire (…) un peu trop pour un programme de cent minutes s'est emparé des gens autour de la table. L'émission risquait surtout de déclencher sourires amusés ou haussements d'épaule. Personne n'imaginait (…) que les téléspectateurs seraient aussi nombreux à prendre pour argent comptant un récit stupéfiant, émaillé d'anachronismes et de clins d'œil abracadabrantesques.* »[130]

A 19h30, le vrai journal télévisé est édité par H. De Guellinck, Rédacteur en chef du service politique. « *J'ai édité le JT en sachant ce qui allait se passer après. J'étais un peu tendu. Puis, j'ai eu un pincement au cœur quand l'autre équipe est arrivée à mon poste d'éditeur. Je ressentis cela comme un coup d'état. Ils venaient, s'installaient, nous mettaient dehors et ils lançaient leur bidule.* »[131]

A la fin du (vrai) journal télévisé, B. Sauvenier dévoile toute l'histoire. « *J'explique ce qui va se passer et là, je prends conscience de ce qui va arriver* »[132]. F. De Brigode, qui enchaîne vrai puis faux JT, lance la phrase « *L'heure est grave* »[133]. Elle n'est pas dans le script. Il se rend compte qu'il fait quelque chose d'inhabituel.

C. Deborsu, en direct du Parlement flamand, raconte son expérience : « *J'étais tellement dedans que ce que je disais était de l'improvisation mais sur une trame écrite par P. Dutilleul. Je le disais. Je le vivais. Les manifestants derrière moi avaient été recrutés. C'étaient de vrais nationalistes. Ils étaient contents. Ils disaient « c'est une répétition générale ». On a été très loin dans l'absurde. Les gens continuaient à y croire jusqu'à la mention « Ceci est une fiction ». Dès ma première intervention, je dis des choses farfelues. Par exemple, le fait que le Parlement flamand ait voté à la quasi unanimité…* »[134]

[130] Grégoire (Arnaud), op. cit., p. 4.
[131] Questions à la Une, op. cit.
[132] loc. cit.
[133] Tout ça (ne nous rendra pas la Belgique), diffusée le 13 décembre 2006 sur la RTBF, présentée par François De Brigode.
[134] Questions à la Une, op. cit.

Y. Thiran : « *Quand les téléphones ont commencé à sonner, on s'est rendu compte que beaucoup de gens ne percevaient pas le caractère de fiction et croyaient qu'il s'agissait d'un vrai JT !* »[135]

A. Gerlache tient le rôle de l'analyste avec la double étiquette de numéro un de la télévision et de spécialiste de la politique belge. Il pensait que les téléspectateurs se poseraient des questions en le voyant replonger dans le bain de l'antenne[136]. En accord avec le service juridique, il avait décidé que « *l'émission aurait des apparences de réalité et en même temps des signaux qui permettraient aux téléspectateurs de comprendre que ce n'était pas un vrai JT. Je pensais qu'en débarquant sur le plateau, cela allait clairement faire comprendre aux gens qu'on n'était pas dans un vrai journal télévisé. Je me suis complètement planté. Cela dramatise encore plus.* »[137]

H. De Guellinck : « *Quand j'ai vu la tournure que ça a pris, je suis parti dans une colère monstre. J'ai été prendre le train à Schuman et j'ai vu les gens qui se téléphonaient et qui apprenaient ce qui se passait à la RTBF et étaient paniqués.* »[138] Jean-Paul Philippot tempère : « *Jouer sur l'émotion, la peur, n'a jamais fait partie de nos intentions.* »[139]. Y. Thiran complète : « *Des gens allaient sonner chez leurs voisins en posant la question : « ça veut dire quoi fiction ? » Jusqu'au bout, beaucoup de gens, beaucoup plus que ce qu'on croyait et beaucoup trop finalement ont cru à une vraie édition du journal télévisé.* »[140]

A. Gerlache confie : « *On sait pendant l'émission que, F. De Brigode et moi, on va peut-être être viré. Mais on continue. On fait notre job. On est sur le Titanic mais on reste à notre poste jusqu'au moment où ça coule.* »[141]. Le soir de l'émission, la boîte vocale de F. De Brigode explose : « *J'ai reçu entre 50 et 60 appels. Des amis proches me félicitent, d'autres ont des mots durs. Je vois le débat. Je vois la mine de Philippot, grave. Les membres du Conseil d'administration sont enthousiastes ou au contraire négatifs. Maintenant qu'est- ce qu'on fait ?*»[142]

[135] Questions à la Une, op. cit.
[136] Dutilleul (Philippe), op. cit., p.15.
[137] Questions à la Une, op. cit.
[138] loc. cit.
[139] loc. cit.
[140] loc. cit.
[141] loc. cit.
[142] loc. cit.

P. Marlet, éditeur-responsable de « *Bye Bye Belgium* » se souvient : « *Le soir même, il y avait un malaise. Les gens appelaient et tombaient sur une ligne occupée. Quand vous lancez un pavé dans la marre, les gens veulent des explications. Après le débat, une réunion a eu lieu avec l'administrateur général et tous les participants, dans le but de gérer la crise.*»[143]

O. Maroy, en tant que médiateur du débat, avait la délicate mission de faire la part des choses après la diffusion de « *Bye Bye Belgium* » : « *Le but n'était pas de faire de l'audience, ni de mettre en péril la déontologie.* »[144]

Y. Thiran : « *Soyons clairs : si on a pu parler ici ou là de l'invention d'un genre nouveau – qualifié quelque part d'info-fiction, concept qui donne froid dans le dos - la RTBF ne revendique rien de tel ! Pour nous, il s'agissait d'une fiction, point à la ligne. La signalétique ne l'indiquait pas clairement. A posteriori, c'est indiscutable. Il y a donc eu une erreur d'appréciation, importante, assumée collectivement.* »[145]

F. De Brigode n'estime pas avoir usé de techniques non-journalistiques. « *Je n'aime pas le terme de « docufiction ». Nous avons réalisé un documentaire sur un phénomène (…) qui est bien réel dans la tête des politiques flamands et de pas mal de francophones. Je n'aime pas non plus le terme « infotainment » : je préfère dire qu'il faut entraîner les gens vers l'information. (…) Il faut poursuivre notre mission de service public et montrer la face cachée des choses. On ne peut pas placer toute l'information dans les JT (…). Nous devons créer des émissions de débat hors du JT et des tranches horaires habituelles (…). Je prône des émissions bien ficelées, attrayantes. La presse écrite a recours aux photos (…), pourquoi la télévision devrait-elle se passer de spectacle ? Le spectacle ne nuit pas forcément à la réalité. (…) Il faut être créatif, imaginatif, mais pas trash (…).* »[146]

J.-P. Philippot, après avoir présenté ses excuses le 14 décembre sur Matin Première, dit assumer la diffusion de l'émission : *« Nous n'avons jamais eu l'intention de berner les gens. Ceci a une vertu pédagogique. (…) On a choisi de faire appel à l'émotion (…) pour parler d'une question de fond (…) dans une fiction qui est de l'ordre du possible. Nous n'avions pas eu l'intention de créer une telle émotion mais*

[143] Questions à la Une, op. cit.
[144] loc. cit.
[145] Grégoire (Arnaud), op. cit., p.4.
[146] Ibid., p. 5.

plutôt d'aborder une question qui préoccupe les citoyens dans leur attachement à la Belgique »[147].

Y. Thiran a justifié l'émission par la nécessité de lancer un débat dans l'opinion sur un des thèmes majeurs des prochaines négociations institutionnelles. Il déclare que *« la déontologie n'est pas une science exacte »* et ajoute : *« Le public et les observateurs professionnels restent partagés sur les mérites du projet. Il serait ainsi aussi vain que périlleux d'essayer de mettre d'accord ceux qui voient le 13 décembre comme « une sorte de 11 septembre » de l'information et ceux qui saluent une initiative originale et utile aux accents bien de chez nous. »* Il poursuit en identifiant deux approches opposées : *« En filigrane du débat, se dessine la confrontation de deux écoles de pensée difficilement réconciliables, entre les tenants d'une éthique conséquentialiste qui détermine la justesse d'une action au rapport de ses conséquences positives et négatives, et les partisans d'une éthique déontologiste pour qui le respect de la règle est l'alpha et l'oméga. »*[148]

A. Gerlache déclare avoir posé un acte risqué mais pédagogique en profitant de la puissance de la fiction pour expliquer concrètement des choses abstraites : « *On était borderline, c'est clair. Mais nous avons choisi cette formule parce que nous sommes convaincus que le débat sur l'avenir du pays est théorique pour la population. Nous avons voulu raconter en quoi ce scénario pouvait avoir des conséquences concrètes pour le citoyen.* »[149]

Pour P. Marlet, la leçon à tirer est que «*les francophones ne veulent pas croire qu'un tel scénario est possible et sont fâchés qu'on ait joué avec leur angoisse. Mais le scénario est tellement crédible, sans doute bien plus qu'un 11 septembre que personne n'attendait, que même un Louis Michel était prêt à faire venir un avion.* »[150] F. Gersdorff insiste sur le débat qui a suivi *« Tous les interlocuteurs étaient là. C'était (…) de très haute qualité et pas juste pour se justifier d'avoir fait un truc de farces et attrapes.* »[151]

[147] Lauwens (Jean-François), op. cit., p. 3
[148] Interview d'Yves Thiran réalisée le 19 février 2008.
[149] Gorissen (Agnès), « C'était un électro choc », in : *Le Soir*, 15/12/2006, p. 2.
[150] loc. cit.
[151] Questions à la Une, op. cit., Question : « *Avons-nous eu tort d'avoir raison trop tôt ?* »

Les critiques fusent au sein de la RTBF. Les journalistes qui n'avaient pas été mis dans la confidence sont scandalisés. F. De Brigode raconte la violence de la réunion de rédaction du JT du 14 décembre. « *J'arrive seul et fatigué car il y a eu une réunion de crise juste après le débat du 13. Différentes radios m'ont appelé pour réagir et en fait ce qui va se passer à ce moment-là, c'est que certains vont nous affronter en nous disant « Vous n'auriez pas dû participer. Toi, François, en tant que présentateur du journal télévisé, tu n'aurais pas dû te prêter à cette docufiction.* »[152]

H. De Ghellinck a pensé démissionner de son poste de rédacteur en chef du service politique du JT. *« Je donnais l'impression que j'avalisais ça et je ne peux pas travailler dans un service public qui a perdu son âme.* »[153]

On le voit, les réactions sont mitigées au sein de la RTBF. La majorité admet que l'impact émotionnel a été mal évalué. Une moitié estime que la sensibilisation de la population nécessitait des moyens exceptionnels, l'autre considère que l'usage des décors et du présentateur du journal télévisé constitue une erreur et provoque la confusion au risque de perdre la confiance du public.

5.3. REACTIONS POLITIQUES

Le monde politique a globalement réagi négativement. L'initiative est fustigée car elle est susceptible de nuire à l'image de la Belgique en paniquant ses citoyens et en envoyant à l'étranger des signaux négatifs quant à la stabilité du pays. Le tout se situerait loin des missions de service public de la RTBF. Les réactions les plus outrées émanent de Flandre. L'émission y est ressentie comme une caricature des aspirations flamandes et va compliquer les négociations sur la réforme de l'Etat.[154] La classe politique francophone stigmatise cet exercice de « politique-fiction »[155]. Les quatre présidents de partis avaient pourtant été dûment informés bien avant l'émission.

5.3.1. Flamandes

G. Verhofstadt (VLD), Premier Ministre à l'époque, déclare par la voix de son porte-parole : « *Dans le contexte actuel, il est irresponsable pour une chaîne publique*

[152] Questions à la Une, op. cit.
[153] loc. cit.
[154] Gueude (Jules), *L'incurable mal belge*, Paris, Editions Mols, 2007, p.418.
[155] S. (J.-P.), « La télé belge tétanise le pays en annonçant la fin du royaume », in : *Le Monde,* 15/12/2006.

de diffuser une émission dans laquelle on annonce la fin de la Belgique comme une réalité présentée par de vrais journalistes. »[156]. Il regrette la confusion créée dans l'esprit du téléspectateur. « *C'est du très mauvais Orson Welles. C'est de mauvais goût* »[157]. Y. Leterme, alors ministre-président (CD&V) de la Région flamande, juge « *détestable* » la méthode utilisée[158] et S. Stevaert (SP.A) est surpris « *que la RTBF fasse une émission pareille… Ont-ils mesuré les conséquences politiques de leurs actes ?* »[159] Par ailleurs, le fait que Filip Dewinter (VB) ait participé à l'émission est considéré comme une rupture du *cordon sanitaire*.

Les mouvements nationalistes flamands ont par contre apprécié la mise en scène de leurs souhaits en matière d'évolution institutionnelle. L'indépendance de la Flandre est devenue leur fonds de commerce. « *Grâce à ce reportage, on peut désormais parler librement de l'indépendance de la Flandre et de la Wallonie* »[160], déclare le chef du groupe Vlaams Belang au Parlement flamand.

5.3.2. Francophones

E. Di Rupo n'est pas en reste : « *Au moment où notre pays est secoué par des volontés séparatistes, il est irresponsable et incivique de faire croire aux téléspectateurs du service public que les Flamands ont unilatéralement voté leur indépendance. Qui plus est, en mettant en cause la monarchie. Le PS estime que les citoyens ont le droit d'être informés par le service public en toute objectivité, impartialité et avec grande rigueur. Les canulars de ce genre n'ont pas de place dans notre pays. Tout le monde connaît trop bien l'ampleur des tensions communautaires.* »[161] Dans une interview qu'il accorde au « Soir » le 16 décembre 2006, le président du PS poursuit : « *Utiliser des journalistes pour une fiction reste pour moi un gros sujet d'interrogation. Ajoutez, on l'a dit, le sort fait au Roi. Et la confusion entre réalité et fiction.*»[162]

D. Reynders, président du MR, pense que l'émission décrédibilise totalement l'institution. « *C'est totalement irresponsable dans le contexte actuel de la part d'une chaîne publique de se lancer dans ce genre d'émission. Celle-ci a d'ailleurs provoqué*

[156] Coppi (David), « Les Flamands se sentent agressés », in : *Le Soir*, 14/12/2006, p.4.
[157] S. (J.-P.), op. cit.
[158] loc. cit.
[159] Coppi (David), op. cit., p.4.
[160] Quatremer (Jean), « La mort annoncé de la Belgique crève l'écran », in : *Libération*, 15/12/2006.
[161] Coppi (David), op. cit., p.4.
[162] Gueude (Jules), op. cit., p.419

beaucoup d'émoi parmi les téléspectateurs. »[163] Il estime que « *si le gouvernement de la Communauté française protège la RTBF, cela signifierait pour le MR qu'on puisse désormais tout permettre et que le discours politique serait vidé de son sens* ».

J. Milquet, présidente du CDH, estime que l'initiative n'était « *ni responsable, ni opportune* »[164] et souhaite des explications. « *On ne joue pas avec l'avenir du pays et l'attachement des Belges à son égard* », a-t-elle ajouté dans un communiqué.

I. Durant, secrétaire fédérale d'Ecolo, s'est dit choquée. « *On ne banalise pas ainsi l'avenir du pays. J'ai été estomaquée par cette émission et la façon dont elle a traité de l'avenir du pays. Sans prévenir, on monte une fiction sur le sujet avec le risque de la banaliser. Enormément de gens y ont cru. Je comprends qu'on recherche des façons originales de présenter un sujet mais l'avenir du pays mérite un autre traitement.* »[165]

A. De Decker, à l'époque ministre libéral de la coopération, a indiqué au *Monde* qu' « *il réclamerait la démission de J.-P. Philippot* »[166]. La présidente du sénat A.-M. Lizin précise que « *dans les capitales étrangères, l'émoi est très grand* ». Elle évoque les contacts pris par les ambassades auprès des autorités belges pendant la diffusion du reportage. « *Les ambassadeurs étaient inquiets de ce qu'ils devaient signaler à leur capitale respective.* »[167]

F. Laanan (PS), ministre de la Culture à la Communauté française et à ce titre ministre de tutelle, a convoqué J.-P. Philippot. Elle soutient ne pas avoir été mise au courant de l'émission et qu'elle est intervenue le soir pour obliger la RTBF à signaler que le reportage en cours était une fiction, ce qui est démenti au Boulevard Reyers. Une enquête sera ouverte car « *ce procédé douteux pose des questions déontologiques concernant les journalistes qui ont participé à cette émission* »[168]. Le 14 décembre après sa rencontre avec F. Laanan, J.-P. Philippot présentera ses excuses, « *à titre personnel, par rapport à la surémotivité qu'on a pu déclencher* »[169].

---

[163] Coppi (David), op. cit., p.4.
[164] loc. cit.
[165] loc. cit.
[166] S. (J.-P.), op. cit.
[167] loc. cit.
[168] Voir Chapitre 7 pour l'application de la déontologie
[169] L. (M.), « Philippot et Laanan devant la Commission audiovisuelle », in : *Le Soir*, 15/12/2006, p.4.

F. Perin, figure historique du mouvement wallon, a confié avoir donné dans le panneau. « *Je me suis tapé sur la cuisse en disant « Voilà trente ans que je prévoyais que cela allait se passer ainsi ! ». Ce n'est que, lorsque mon petit-fils s'est branché dix minutes plus tard sur RTL-TVI, que j'ai réalisé qu'il s'agissait d'une fiction. Avec le recul, j'ai du mal à croire qu'E. Di Rupo n'ait pas été mis au courant* ».[170]

5.3.3. A l'étranger

Au Grand-Duché de Luxembourg, le Premier ministre, J.-C. Juncker déclare à son arrivée au sommet européen de Bruxelles : « *J'ai trouvé le programme tout à fait à côté de la plaque* » et souligne qu'on ne blague pas avec ce genre de choses qui font « *du tort à la Belgique à l'étranger* ».

En France, le sénateur UMP, C. Quinta salue « *la liberté de ton et l'impertinence de l'audiovisuel public belge, impossible en France* ». Il regrette malgré tout la confusion information-fiction, tout en estimant salutaire l'électrochoc qui rend les citoyens conscients des enjeux politiques. « *On qualifie souvent les services publics de sclérosés. En Belgique, pays du surréalisme, vous avez prouvé que le service public est même capable d'un grain de folie.* »[171]

5.4. REACTIONS DES MEDIAS

L'émission fait la Une de la presse belge et internationale. « *Pour beaucoup de correspondants étrangers, « Bye Bye Belgium » est devenu une référence. Aujourd'hui, on s'intéresse à notre pays.* » [172]

5.4.1. Médias internationaux

La BBC et la chaîne ABC mentionnent dès le lendemain l'émission dans leurs journaux télévisés. Le *Herald Tribune* l'évoque. Le New York Times ironise à propos de notre taille et écrit en pages internationales : « *Luxemburg is next to go, or may be even Monaco* ». Le Monde annonce à la une : « *Canular. La mort de la Belgique en direct au journal télévisé.* ». De Volkskrant hollandais titre: « *Belgische omroep meldt onafhankelijheid Vlanderen »*[173].

---

[170] Gueude (Jules), op. cit., p.420.
[171] D. (E.), « Que se passe-t-il en Belgique », in : Le Soir, 14/12/2006, p.4.
[172] Dutilleul (Philippe), op. cit., p.29.
[173] Trad. : « *La chaîne belge annonce l'indépendance de la Flandre.* »

Au Canada, la nouvelle est présentée en ouverture de l'édition principale du *Téléjournal* de Radio-Canada à 22 heures le jeudi 14 décembre. Le correspondant de Radio-Canada à Paris, Luc Chartrand, est dépêché à Bruxelles. Le 13 heures de France2 s'ouvre sur le sujet avec l'humoriste belge Philippe Geluck comme invité. Jeudi soir, les journaux de TF1 et France2 font leurs grands titres[174] de la nouvelle « *histoire belge qui n'a fait rire personne en Belgique* ».

Un élément récurrent est que l'étranger considère la Belgique comme un laboratoire institutionnel. Ce qui s'y passe pourrait déstabiliser d'autres pays. Des précédents existent. Ils ont pour nom Yougoslavie et Tchécoslovaquie. Ce qui se passe donc dans la capitale de l'Europe, au sein d'un des pays fondateurs et moteurs de l'idée européenne, ne peut laisser personne indifférent. C'est l'un des mérites de l'émission que d'avoir attiré l'attention sur ce point précis.[175]

L'émission belge est longuement disséquée par les médias étrangers, en particulier français. Ceux-ci y consacrent de nombreux papiers de fond, tantôt positifs tantôt négatifs. L'un des plus éclairants est publié par le quotidien *Libération* sous la plume d'A. Gattolin, spécialiste en information et communication et E. Poncet, journaliste maison. Sous le titre « *Canular et utopie politique* », ils développent une argumentation assez séduisante à propos de cet ovni médiatique.

A la question « *Irresponsable blague de potache ou brillant canular dans la lignée de la Guerre des Mondes d'Orson Welles ?* », ils répondent : *« Le vrai-faux journal de la RTBF a suscité une forte émotion collective en annonçant l'indépendance de la Flandre, puis la fuite du Roi au Congo… »* Ils abordent ensuite l'aspect déontologique qu'ils dépassent par une réflexion politique. *« On peut naturellement lire l'événement d'un point de vue strictement journalistique, et le considérer comme une grave entorse aux règles déontologiques de la profession (production d'un faux, abus de confiance, mélange des genres, ...) mais cela revient à en réduire singulièrement la portée. Si ce canular a eu un tel impact, c'est d'abord en raison de son caractère politique éminemment subversif.* L'émission est à leurs yeux un *hoax*, terme qu'ils préfèrent à celui de canular. *« Bien mieux que l'expression française, le terme anglo-saxon hoax (...) semble plus approprié pour désigner cette émission spéciale barrée*

[174] D. (E.), « TF1 et France2 sur la balle », in : *Le Soir*, 15/12/ 2006, p. 2.
[175] Dutilleul (Philippe), op. cit., p.29

d'un bandeau magrittien « Ceci n'est peut être pas une fiction ». Dans le langage courant le terme de canular édulcore les enjeux de fond, pour donner à la mystification une dimension de pur divertissement sans risque réellement subversif. » [176]

D. Schneiderman[177] qui animait l'émission de décryptage des médias « *Arrêt sur image* » de France5 estime qu'« *il n'y a pas eu tromperie* » [178]. Il pense que « *les avantages l'emportent sur les inconvénients. L'inconvénient principal est que pendant trente minutes il y a eu tromperie des téléspectateurs. Par contre, l'émission présente deux avantages importants : elle a posé le doigt sur un vrai problème politico-social national et a amené les spectateurs à se méfier des images. Je pense donc que le jeu en valait la chandelle. Même au prix d'une tromperie qui amène les gens à plus de distance critique.* »[179] A ses yeux, il ne s'agit néanmoins pas de journalisme engagé. « *Ce n'est pas ce que j'appelle du journalisme de type militantiste, à mes yeux de Français en tout cas. C'est simplement du journalisme efficace.* »[180]

Quand on lui parle du recours à des outils non traditionnellement journalistiques tels que la fiction, il précise : « *J'essaie de ne pas avoir de position dogmatique sur cette question et d'évaluer sur pièce en fonction de trois critères : « Quel est le message ? », « A-t-on réussi à faire passer le message ? » et, enfin, « Les moyens pour le faire passer étaient-ils loyaux ou déloyaux ? ». En ce qui concerne cette émission, la tromperie initiale a été suivie d'une autodénonciation. A l'arrivée, l'émission a donc été claire avec les téléspectateurs. C'est moins grave que ce que font nombre d'émissions qui plaquent des musiques dramatiques sur des reconstitutions et mêlent reportages et reconstitutions de manière que le téléspectateur ne sait plus où il en est.* »[181]

5.4.2. Médias néerlandophones

De Standaard flamand pose la question: "*Het einde van Belgie?*" avec une liste d'arguments contre "*Karikatuur*" et pour "*Realiteit* ». L'éditorial de Peter Vandermeersch, son rédacteur en chef, est intitulé « *Nous en avons marre* »[182] et traite

[176] Dutilleul (Philippe), op. cit., p.42.
[177] Chroniqueur au journal *Le Monde* jusqu'en 2003, il rédige aujourd'hui la chronique média de *Libération.*
[178] Grégoire (Arnaud), « Daniel Schneiderman : « Il n'y a pas eu tromperie » », in : *Les Cahiers de Journalistes* - Lettre de l'AJP, Hors Série, Janvier 2007, p.6.
[179] loc. cit.
[180] Grégoire (Arnaud), op. cit., p.6.
[181] loc. cit.
[182] Vandermeersch (Peter), « Nous en avons marre », in : *De Standaard,* 15/12/2006, p. 3.

de la vision caricaturale que les francophones auraient des aspirations flamandes. Deux jours plus tard, il consacre sa Une à une comparaison en forme de tableau entre les exigences institutionnelles des partis démocratiques flamands et ce qui était dit dans l'émission. Cette comparaison tend à montrer que les vœux flamands sont radicalement différents des revendications séparatistes annoncées dans l'émission.

De Morgen se montre plus politique : « *Fictieve RTBF uitzending leidt tot zware politieke deining. Leterme beschuldigt PS van anti-vlaamse psychose* »[183]. La presse flamande s'est enfin émue de l'intervention de séparatistes flamands dans l'émission et d'une sorte d'assimilation de la Flandre avec le Vlaams Belang. Certains ont même évoqué une rupture du cordon sanitaire[184].

5.4.3. Médias francophones

B. Vaes, journaliste au Soir, écrit dans son éditorial du 14 décembre : « *cette émission est un choc salutaire !* »[185]. Le Soir fait œuvre d'introspection collective avec son « *Pourquoi nous y avons cru ?* »[186] après un solennel « *La Belgique est morte hier soir* »[187]. Le 15 décembre, B. Delvaux, rédactrice en chef, écrit « *Il est devenu impératif d'explorer des voies nouvelles pour capter l'attention. C'est à ce titre que le JT-fiction de la RTBF, ovni médiatique, mérite une mention spéciale.* »[188]

Plusieurs commentateurs soulignent le côté salutaire de l'émission. M. Konen écrit dans La Libre : « *La RTBF a un rôle d'agitateur d'idées à assumer et elle l'a fait. Ce qui paraît significatif, c'est que, dans une très large mesure, les citoyens francophones ont jugé le scénario crédible puisqu'ils ont cru, réellement, que la Flandre avait pris son indépendance ; depuis des années, les menaces d'éclatement du pays sont évoquées dans les journaux. Et soudainement, l'impossible devient possible. Cette émission a le mérite de mettre le débat sur la place publique. Subir le débat plutôt*

[183] Trad. : « *Emission de fiction de la RTBF engendre d'importants remous politiques. Leterme accuse le PS de psychose anti-flamande.* »
[184] Ce thème est abordé dans le chapitre 7 consacré à la déontologie.
[185] Vaes (Bénédicte), « Salutaire ! Le choc : Vive le débat ! », in : *Le Soir*, 14/12/2006, p. 3.
[186] La Une du journal Le Soir du vendredi 15 décembre 2006
[187] La Une du journal Le Soir du jeudi 14 décembre 2006
[188] Delvaux (Béatrice), « Audace, oui. Crédibilité, oui. Esprit critique, oui », in : *Le Soir*, 15/12/2006, p. 24.

que d'y prendre part peut conduire à rendre ce scénario possible. Il faut le prendre comme un appel à la réappropriation par le citoyen du débat public. »[189]

La DH se fait catastrophique : « *L'émission spéciale qui a fait paniquer la Belgique* ». Ironique, la Libre titre, photo à l'appui, après « *La fiction qui ébranle la Belgique* », « *Le patron de la RTBF viré !* » avec le bandeau « *Ceci n'est peut être pas une fiction* ». Enfin, dans son édition du vendredi 15 décembre 2006, l'hebdomadaire le Vif/L'Express, qu'un vent favorable avait averti du contenu de l'émission tire plus classiquement : « *La mort programmée de la Belgique* »… avec l'explication détaillée des coulisses de l'opération.

F. Pirette, l'humoriste belge dont le show populaire fait exploser l'audimat de RTL/TVi, n'a pas voulu être en reste dans son appréciation de l'émission. Dans Le Soir, du 30-31 décembre 2006, il déclare – sans rire – « *qu'il est profondément indigné sur la forme, du fait que l'on donne à penser aux Flamands qu'ils sont nos ennemis. On devrait s'excuser auprès des Flamands. On dit que le prince Philippe a blêmi en apprenant la nouvelle, mais les sales types qui ont fait ça se sont-ils demandé comment ils réagiraient si on leur apprenait que leur famille était en fuite ?* »[190]

P Dutilleul n'a pas manqué de réagir. « *Je comprends que Pirette, qui n'a jamais fait dans la porcelaine de Limoges, ait eu peur de perdre son fond de commerce royal. Mais de là à nous injurier… J'aurais cru l'humoriste plus « second degré » dans ses analyses que dans ses sketches. Heureusement, la vive concurrence entre médias n'altère pas les relations cordiales que des journalistes peuvent entretenir entre eux.* »[191]

[189] Konen (Michel), « La RTBF a lâché une bombe », in : *La Libre Belgique*, 14/12/2006, p.2.
[190] Lauwens (Jean-François), « Ils sont belges et ne se taisent pas », in : *Le Soir*, 30-31-01/12-01/2007-2008. p. 38.
[191] Dutilleul (Philippe), op. cit., p.26.

5.5. REACTIONS DU CSA

La défense de la RTBF est préparée minutieusement par le service juridique en collaboration avec un cabinet bruxellois. « *J'alimente en remarques ce volumineux mémoire extrêmement bien ficelé et participe avec quelques responsables de l'émission et de la hiérarchie à la réunion publique que tient le CSA pour entendre toutes les parties.* »[192] Elle se déroule à Bruxelles le 13 juin 2007 dans un climat apaisé.

38 plaignants se sont adressés au Conseil Supérieur de l'Audiovisuel. Cinq griefs ont été formulés[193] : non respect de la mission du service public, non respect des lois, de l'intérêt général et de la dignité humaine, manque d'esprit d'objectivité, atteinte aux règles relatives au plan d'urgence de la RTBF et non respect du règlement d'ordre intérieur relatif au traitement de l'information.

La décision du CSA tombe le 4 juillet 2007. Toutes les charges à l'encontre de la RTBF sont levées. Seul le dernier grief est établi. L'exploitation commerciale de l'émission du 13 décembre, qui serait en contradiction avec la mission de service public et qui aurait servi à effectuer la promotion du livre « *Bye Bye Belgium »*, n'est pas retenue.

Le CSA s'est donc basé sur l'article 42 du règlement d'ordre intérieur relatif au traitement de l'information. Celui-ci stipule que « *Quand des documents authentiques font défaut et qu'il apparaît utile, à des fins d'information, de procéder à une représentation fictive d'éléments réels, la fiction sera toujours présentée comme telle, en sorte que toute confusion soit raisonnablement empêchée* ».[194]

Le Conseil épingle ainsi le non-respect de la légitime confiance que le public doit avoir dans l'information. Il reproche à l'émission de s'être appuyée de manière volontairement trompeuse sur les codes de l'information et d'avoir sous-estimé les effets émotionnels sur le public. Ce faisant, elle n'a pas respecté ce dernier.[195]

Il rappelle dans sa décision qu'il ne lui appartient pas de se substituer à l'éditeur des services dans l'appréciation de l'opportunité et de l'utilité qu'il y avait de procéder à une représentation fictive d'éléments réels. Il lui appartient par contre de vérifier si

[192] Dutilleul (Philippe), op. cit., p.85.
[193] Texte de la décision du 4 juillet 2007 prise par le Collège d'autorisation et de contrôle du CSA.
[194] Extrait de l'art. 42 du Règlement d'Ordre Intérieur relatif au Traitement de l'Information.
[195] Dutilleul (Philippe), op. cit., p.85.

l'éditeur de services a bien respecté ou fait respecter son règlement d'ordre intérieur relatif au traitement de l'information.

Il fait alors état du propre communiqué de presse de la RTBF du 14 décembre, qui admet que « *dans la forme utilisée, il y a des erreurs importantes notamment pour les raisons suivantes : dès le début de l'émission, une expression ou une signalétique beaucoup plus claire et sans équivoque devait avertir le téléspectateur du fait qu'il s'agissait d'une fiction, ce qui a été insuffisamment ou trop tardivement établi ; la nature hautement émotionnelle des réactions de la population n'a par ailleurs pas été suffisamment anticipée* ».

La RTBF sera condamnée à lire un communiqué[196] sur antenne. Elle s'exécutera les 27, 28 et 29 juillet 2007 dans une indifférence totale. L'émission du 13 décembre pourra dès lors être rediffusée, ce qui a ce jour n'a toujours pas eu lieu.

[196] Voir Annexe 4.

6. ANALYSE DE L'EMISSION

Le synopsis de l'analyse de « *Bye Bye Belgium* » figure en annexe[197]. J'en emprunte une partie à l'équipe de M. Lits réunie au colloque de Louvain-La-Neuve le 31 janvier 2007[198]. Le découpage séquence par séquence débute au générique de *Questions à la Une* et se poursuit jusqu'à l'entame du débat. Les premières réactions de J.-P. Philippot et de P. Dutilleul sont analysées, mais pas le corps du débat.

Le tableau s'articule comme suit. Les trois premières colonnes offrent des repères temporels; les trois suivantes renseignent les lieux, les intervenants et les genres présents (lancements, interviews, analyses, …). La colonne « Contenu » résume la séquence observée. Enfin, les trois dernières indiquent son caractère (fictionnel, réel ou humoristique).

Les passages imprimés en gras soulignent l'enchaînement trop bien huilé des séquences, facteur d'invraisemblance dans une édition spéciale en direct. Les annonces du caractère fictionnel de l'émission sont soulignées. Les indices de fiction présents dans l'image sont soulignés en pointillé. Le tout a pour but de déterminer la nature du programme.

L'émission du 13 décembre a duré 1 heure 40 minutes et 25 secondes. La présentation du *Questions à la Une* par J.-C. Defossé est exclue de ce comptage. Celle-ci commence par la séquence d'ouverture traditionnelle et se termine par le générique du JT avec la mention « émission spéciale ». La partie centrale est constituée de 92 séquences et se termine à la séquence 101. Commence alors la séquence de clôture où le téléspectateur assiste à l'assaut de soldats sur Reyers. La partie fictionnelle s'achève sur un plan noir. Cette « première fin » permet à F. De Brigode et A. Gerlache de rappeler qu'il s'agissait bien d'une fiction, d'en donner les premières justifications et d'annoncer, avec O. Maroy en duplex d'un autre studio, le débat qui suit. Le générique de *Tout ça (ne nous rendra pas le Congo)* clôt le programme.

[197] Voir Annexe 1.
[198] Lits (Marc), *Le vrai-faux journal de la RTBF, Les réalités de l'information*, Charleroi, Editions Couleur Livres, 2007, pp.157-173.

Durée	Description	Durée	Description
2’21’’	Questions à la Une		
1h34’40’’	Emission	35’’	Ouverture
		1h33’	Partie centrale
		49’’	Clôture
3’40”	Epilogue		

La partie centrale est présentée par F. De Brigode. Son rôle est de lancer les sujets ou d’interroger les journalistes qui interviennent en direct. Il rappelle le numéro de téléphone et, à trois moments, commente des images (séq. 35, 57 & 82). Il lance 18 sujets filmés, 17 duplex et 16 interviews. Ces trois types de séquences sont quantitativement beaucoup plus importants que les 5 analyses politiques en plateau. Une seule déclaration « officielle » est insérée, celle de Karl-Heinz Lambertz, Ministre-président de la Communauté germanophone.

Sept journalistes et un expert prennent la parole lors des duplex. F. Gersdorff (Palais royal) et C. Deborsu (Parlement flamand) interviennent le plus souvent. D. Welter (Parlement wallon), M. Klaric (Europe), F. Istasse (Atomium) sont mobilisés deux fois durant l’émission. P. Bourgaux (OTAN), E. Burdot (« Congo ») et R. Mnookin (Washington), spécialiste en médiation internationale, ne prennent l’antenne qu’une seule fois.

Le scénario inclut des réactions de personnalités : sept hommes politiques, quatre artistes, deux témoins privilégiés de la vie politique belge, deux députés européens et un « spécialiste des questions européennes ». Ces interviews sont des séquences enregistrées et montées, parfois sous-titrées ou traduites.

Les 92 séquences se répartissent comme suit :

- 35 lancements en studio par François de Brigode sur 18 sujets :
    - 6 préenregistrés : le dîner des nationalistes flamands, celui des nationalistes wallons, le survol de la frontière linguistique, le SMUR de Tubize, les deux patrons à Mouscron et le groupe « Choisir l’Avenir ».

    - 8 effectués sur le terrain : le Sportpaleis, l'arrêt du tram, la réunion des bourgmestres des communes à facilités, la patrouille sur la frontière linguistique, le trafic aérien à Bierset, le publicitaire, l'arrêt du train et le manifeste indépendantiste.
    - 4 éléments plus pédagogiques : Bruxelles-Hal-Vilvorde, la sécurité sociale, le partage de la dette et du patrimoine fédéral et les tarifs du téléphone.
- 17 duplex :
    - 4 au Palais royal (Frédéric Gersdorff)
    - 4 au Parlement flamand (Christophe Deborsu)
    - 2 au Parlement wallon (Danièle Welter)
    - 2 au Parlement européen (Marianne Karic)
    - 2 à l'Atomium (Frank Istasse)
    - 1 à l'OTAN (Pascale Bourgaux)
    - 1 à Washington (Robert Mnookin)
    - 1 à « Kinshasa » (Elisabeth Burdot)
- 16 interviews et 5 éléments d'analyse (Alain Gerlache) s'intercalent dans ce programme, ainsi qu'une séquence unique, celle de la « déclaration officielle » de K.-H. Lambertz.

Dans la séquence de clôture, le téléspectateur assiste au parachutage de militaires sur la tour Reyers. D'un point de vue journalistique, il s'agit de la retransmission d'un « évènement vécu en direct » [199]. Cette séquence relève de la fiction.

La partie centrale dure 1 heure 34 minutes 40 secondes. Hors séquences d'ouverture et de clôture (35 et 49 secondes), chaque séquence de la partie centrale dure en moyenne 60 secondes 65 centièmes. Cette durée est courte en comparaison avec les sujets des « vrais » JT, qui font en moyenne 1'15 ou 1'30 et tranche avec les séquences réputées longues, comme les reportages ou les duplex.

L'examen de la durée de chaque séquence révèle une grande hétérogénéité. Certains lancements font 7 secondes ; d'autres durent jusqu'à 60 secondes. Le constat

[199] Antoine (Frédéric) et Sepulchre (Sarah), op. cit. , p.21.

est identique pour les reportages (le plus court fait 30 secondes, le plus long 2'41), les interviews (la plus courte fait 27 secondes, la plus longue 1'45) ou les analyses en plateau (la plus courte fait 1'17, la plus longue 2'04). En moyenne, les lancements et les interviews ont des durées proches de la demi-minute. Les duplex et les analyses, qui durent conventionnellement une minute trente, sont ici significativement plus longs. La déclaration du Ministre-président est également brève (1'09). Tous types confondus, la séquence la plus courte fait 7 secondes (un lancement) et la plus longue, 2'41 (le sujet sur le partage de la dette et du patrimoine fédéral).

Cette première analyse indique que nous sommes en présence d'une émission construite et structurée, ce qui la situe dans la fiction. La fréquence des séquences soutient l'attention du public mais leur rythme ne lui permet sans doute pas de décoder les indices fictionnels qui parsèment l'émission.

6.1. INDICES DE VRAISEMBLANCE

Le programme est réalisé depuis le studio du journal télévisé de la RTBF. Il en a le générique, le décor, le présentateur et le dispositif énonciatif. Il reprend les ingrédients conventionnels d'une édition spéciale d'un JT qui interrompt un programme en raison d'une actualité forte. Après le générique, le présentateur habituel s'adresse au public. Les analyses en plateau vont alors alterner avec des séquences sur le terrain, des reportages et des réactions de personnalités publiques. La structure de l'émission rappelle les soirées électorales et fait donc clairement référence à un genre informationnel reconnu par les téléspectateurs.

La vraisemblance est renforcée par les interventions de journalistes spécialistes des dossiers politiques. F. Gersdoff et C. Deborsu traitent souvent de politique belge, D. Welter intervient régulièrement du Parlement wallon, P. Bourgaux est identifiée comme journaliste internationale, M. Klaric est spécialisée dans les questions européennes et E. Burdot n'en est pas à son premier voyage au Congo. Ils utilisent les codes du genre. Ils donnent des informations en direct, décrivent et analysent ce qu'ils voient ainsi que les évènements censés s'être déroulés avant le passage à l'antenne. Ils évoquent des « communiqués officiels », des « réactions officielles », des « réunions de crise ». Ils utilisent le conditionnel et confirment petit à petit certains éléments.

Les lieux sont crédibles. Dans pareille situation, le téléspectateur s'attend à voir des envoyés spéciaux au Palais royal, aux différents parlements et à l'OTAN. Il peut aussi anticiper un reportage sur les forces de l'ordre.[200] L'annonce de la partition de la Belgique est inattendue mais plausible. La sécession de la Flandre est déstabilisante mais vraisemblable. Les francophones ne la souhaitent pas mais « c'est fait ». J. Happart (séq.17) ou E. Davignon ne s'en étonnent même pas. L'effet de réel se voit renforcé par la multiplication des séquences qui étayent l'indépendance du nord du pays. Le côté trop lisse, sans redite, confusion ou hésitation, entame cependant la crédibilité de l'ensemble.

6.2. INDICES D'INVRAISEMBLANCE

« *Comme les éléments vraisemblables, les indices (…) d'invraisemblance sont perceptibles tout au long de l'émission à la fois dans la forme et dans le contenu* ».[201] Ceux-ci sont nombreux et ponctuent le programme. Ils prennent différentes formes : incohérences, humour, rapport au temps, rapidité de mise à l'image et durée. L'énoncé qui suit est non exhaustif. La liste complète et détaillée est reprise dans le tableau en annexe.[202]

6.2.1. Incohérences

Dans la séquence d'ouverture de *Questions à la Une*, le logo de *Tout ça (ne nous rendra pas le Congo)* figure au bas de l'écran et occupe l'espace traditionnellement réservé au sigle d'identification de la chaîne lors des JT. Celui-ci est alors rejeté dans le coin supérieur droit de l'image. Il s'agit d'une première inversion des codes d'identification.

L'intitulé du programme qui s'affiche à l'écran est « Emission spéciale ». Par analogie avec les pratiques de la presse écrite, un flash spécial du JT recourt traditionnellement à l'expression « Edition spéciale » pour identifier la nature du programme. Cet écart lexical indique que l'on ne se trouve pas dans la sphère de l'‘information chaude qui dépend du surgissement d'un évènement, mais dans celle des produits télévisuels élaborés.

[200] Antoine (Frédéric) et Sepulchre (Sarah), op. cit., p.21.
[201] Ibid., p.22.
[202] Voir annexes.

L'indépendance de la Flandre est présentée comme une surprise. Cependant, sur base d'une « *rumeur persistante* », la rédaction a envoyé dès l'après-midi un caméraman au Palais royal pour filmer un balai de voitures. Un journaliste a même été dépêché dans une agence de publicité chargée de la création de timbres pour la Flandre indépendante.

Pour commenter l'événement, la RTBF fait appel à A. Gerlache. Celui-ci a longtemps commenté l'actualité politique mais occupe désormais un poste de direction. F. Gersdorff commente des images du 16 où se tiendrait une réunion du gouvernement fédéral alors que les voitures qui y entrent n'ont pas de plaque ministérielle. On y voit d'autres journalistes qui font eux aussi du direct. D'autres sont également présents à la réunion de l'OTAN. Pourtant, aucune autre chaîne ne couvre le sujet ce soir-là [203].

F. De Brigode annonce des invités qui n'apparaîtront jamais sur le plateau.

Le sujet sur la frontière linguistique a été réalisé « *cet été* » par *Questions à la Une*. La « scission » n'avait donc pas eu lieu. Pourtant, on s'interroge sur le statut de la frontière linguistique entre « *la Flandre indépendante et ce qu'il reste de la Belgique* ». Le commentaire précise que les francophones vont demander la continuité territoriale entre Bruxelles, sa périphérie et la Wallonie, à un moment donc où les « évènements » du 13 décembre n'ont pas encore eu lieu. Le même paradoxe temporel se retrouve dans l'agence de publicité où tout est déjà prêt alors que l'indépendance vient d'être proclamée.

C. Deborsu annonce le respect des droits des francophones par une Flandre qui va signer la Convention cadre de l'Union européenne concernant le droit des minorités. Mais M. Klaric déclare du Parlement européen que, suite à la scission, la Flandre ne fait plus partie de l'Union européenne et que celle-ci va lui imposer des conditions d'adhésion.

Si les trams et les trains doivent s'arrêter à la frontière linguistique, pourquoi pas les voitures ? Il est peu probable que les avions soient détournés vers Bierset ou un autre aéroport que Zaventem. La voiture du souverain quittant le Palais royal est noire ; elle est blanche à son arrivée à Melsbroek. Les Flamands choisissent la Princesse Astrid comme souveraine alors que les séparatistes sont en général antiroyalistes.

[203] Antoine (Frédéric) et Sepulchre (Sarah), op. cit., p.27.

6.2.2. Humour

On apprend que l'Atomium possède une dixième boule, souterraine, que des tunnels relient au centre de Bruxelles. Un autre tunnel relierait l'ambassade américaine au Parlement flamand et servirait de canal de communication. Les élus bruxellois vont octroyer un statut de paradis fiscal à la capitale. Les élus flamands proclament la princesse Astrid, reine et Malines, leur capitale. Dans le cadre de la division du patrimoine fédéral, une arcade du Cinquantenaire revient à la Flandre, une autre à Bruxelles et la troisième à la Wallonie. La patrouille sur la frontière linguistique et l'attaque de la tour Reyers constituent autant d'autres clins d'œil.

6.2.3. Rapport au temps

Il se manifeste sous des formes variées : l'anachronisme, l'emballement, le jeu sur la temporalité et la durée de l'action.

L'émission recourt à l '**anachronisme**. Lors de la prise d'antenne, la scission de l'Etat n'est pas encore « officiellement » proclamée. Elle survient à la sixième minute de l'émission mais la police de Flobecq a reçu « *il y a deux heures* » la nouvelle de l'indépendance de la Flandre. Le sujet passe à l'antenne à la quarante-troisième minute. Plus flagrant est l'indice lié à l'usage du téléphone qui n'est plus utilisé dans les journaux télévisés depuis que des oreillettes relient en permanence les journalistes en plateau à la régie. Ce recours au téléphone est d'autant plus anachronique que dans les directs et supposés directs, les journalistes manifestent ostensiblement leur recours à l'oreillette en y appuyant l'index.

Les événements se succèdent à une **cadence infernale**. En trois minutes, les Anversois se rassemblent et font la fête. Cinq minutes après la déclaration d'indépendance, le Parlement wallon est en réunion. Dix minutes plus tard, les trams s'arrêtent à la frontière linguistique. La Commission européenne est en réunion extraordinaire en 25 minutes et l'OTAN en 65 minutes. Les premières décisions européennes tombent 75 minutes après la scission. Deux pays, dont les Etats-Unis, sont sur le point de reconnaître la Flandre après 90 minutes. Cet emballement temporel est bien sûr matériellement impossible.

On joue sur la **temporalité**. Les alternances jour/nuit sont problématiques. La sortie du roi « du Palais » se compose de plans pris de jour par temps clair mais « *les*

images qui viennent de parvenir à la RTBF » montrent la voiture arrivant par nuit noire à Melsbroek. Or, « *la distance entre le Palais royal de Laeken et l'aérodrome concerné n'est que de 14 km. Dans ces conditions, même un 13 décembre, il est matériellement impossible que l'on soit passé du jour à la nuit en un laps de temps si court.* »[204] La même collision temporelle se retrouve dans la séquence d'E. Burdot, dans la réunion des bourgmestres des communes à facilités et celle du groupe « Choisir l'avenir », qui ont été tournées en plein jour.

Ce même jeu se manifeste aussi vis-à-vis d'une temporalité plus large : celle du rapport entre l'affirmation du temps présent et le datage des images. Le repas à Anvers se déroule le 17 juin 2006 (date dans le coin supérieur droit de l'écran) mais nous sommes le 13 décembre. Le reportage est annoncé « dans le frigo » en prévision des élections fédérales de 2007. Aucun reportage n'y reste aussi longtemps. Les séquences se jouent aussi des saisons. F. Gersdorff affirme avoir assisté à un défilé de personnalités politiques se rendant chez le Roi dans le courant de l'après-midi. Or, les images utilisées n'ont pu être prises à quelques minutes d'intervalle. L'arrivée du premier ministre a été tournée un jour froid, comme l'atteste l'habillement des policiers. Le départ des hommes politiques du Palais royal montrent des policiers en chemise à manches courtes. De pareils écarts climatiques sont peu crédibles. Pareillement, la végétation absente redevient abondante le temps d'un plan.[205]

Le programme propose donc un condensé de ce qui se passerait en plusieurs heures, voire plusieurs jours, si la scission était effectivement proclamée. Ce télescopage temporel permet d'accélérer le rythme de l'émission. « *Le temps du récit est plus court que le temps de l'histoire »*[206]. Ce condensé indique le caractère fictionnel du programme.

6.2.4. Rapidité de la mise en image

Non seulement la chronologie est télescopée, mais les évènements se déroulent trop rapidement à l'antenne. Il est techniquement impossible que les séquences à Anvers, à Namur et à la STIB aient été filmées, montées, accompagnées d'une voix off et envoyées pour diffusion immédiate. Ceci se vérifie plus clairement encore lors de la

[204] Antoine (Frédéric) et Sepulchre (Sarah), op. cit., p.46.
[205] Ibid., p.47.
[206] Gaudreault (A.) et Jost (François), *Le récit cinématographique*, Paris, Nathan, 1990, coll. Nathan Université, p.119.

diffusion des réactions des différentes personnalités. Jean-Marie Dedecker intervient deux minutes après la déclaration d'indépendance; José Happart, à peine six minutes après la scission. Or, ces interviews sont des séquences filmées et montées (on aperçoit parfois des volets blancs)[207]. De nouveau, il est impossible aux journalistes de réaliser une séquence en un laps de temps si court. Les seules interviews présentées comme du direct auront lieu depuis le Parlement européen. Elles sont très tardives : 73 minutes après la déclaration.

6.2.5. Durée

La communication téléphonique en plateau de F. De Brigode ne dure qu'une seconde. Rien n'a pu lui être communiqué en un laps de temps si court. Le journal doit débuter par la transmission la plus rapide possible de l'information qui justifie l'interruption du programme. Or, les premiers mots du journaliste ne portent pas sur le contenu de l'évènement mais sur son effet émotionnel : « *Bonsoir à tous. L'heure est grave.* »[208]. Il faut 13 secondes d'intervention à F. De Brigode avant d'énoncer l'information.

6.3. FEINTISE

Vraisemblable et invraisemblable structurent « *Bye Bye Belgium* ». Mais un autre élément devrait amener le spectateur à revoir sa grille de lecture. Une rupture se produit dans le code visuel et dans le discours du genre télévisuel. « *D'une production au genre bien défini – un magazine d'information – on glisse vers une réalisation d'un autre genre, que l'on considèrera à l'analyse comme « peu défini »* »[209]. Cette rupture s'opère en deux temps : celui de la transition (color bars), puis celui de la manifestation de la rupture (bandeau).

L'irruption du journal télévisé exceptionnel s'opère au cours d'une séquence de transition de 7 secondes pendant laquelle on quitte le magazine pour entrer dans le « faux JT ». Dispositif (générique) et présentateur (J.-C.Defossé) correspondent aux éléments du contrat liant le spectateur à la chaîne : la diffusion d'un programme d'information composé de séquences d'enquêtes-reportages sur des thèmes précis. Le

[207] Antoine (Frédéric) et Sepulchre (Sarah), op. cit. , p.25.
[208] Tout ça (ne nous rendra pas la Belgique), diffusée le 13 décembre 2006, sur la RTBF.
[209] Antoine (Frédéric) et Sepulchre (Sarah), op. cit. , p.29.

téléspectateur attentif aura toutefois noté que les éléments du contrat d'identification du magazine ont été modifiés.

Lors de la séquence d'ouverture, le logo d'identification de *Tout ça (ne nous rendra pas le Congo)* apparaît en bas à gauche de l'image. Ce sigle n'a pas à y figurer car il constitue l'identification graphique d'un autre magazine d'information. La présence de ce logo est tellement brève que le spectateur ne peut vraisemblablement pas le repérer et l'identifier. Sa figuration manifeste le premier état de dérèglement du contrat de vision traditionnel qui va mener à l'apparition de « *Bye Bye Belgium* ».

D'autres indices figurent dans la séquence de rupture qui est composée de manière complexe. « *L'incipit de la transition est réalisé sous forme d'un fondu enchaîné « forcé » via le surgissement de color bars dans l'image à l'antenne* »[210]. Le présentateur du magazine est interrompu en pleine phrase, les barres couleurs s'emparent de l'écran et sont suivies de plusieurs plans[211].

Derrière les barres couleurs apparaissent le présentateur du JT et une maquilleuse. F. De Brigode invite la jeune femme à se dépêcher. Un écran noir sur lequel apparaît, en zoom avant, la phrase « *Ceci n'est peut-être pas une fiction* » surgit tandis qu'une voix off annonce : « *Attention François, générique, c'est parti !* ». Apparaît ensuite le générique traditionnel du journal télévisé[212]. Cette irruption dans *Questions à la Une* relève de l'invraisemblable. Elle ressemble davantage à un brouillage d'antenne qu'à une transition. Formellement, un enchaînement de programmes ne se réalise pas par fondu enchaîné mais par un *cut*. Une image disparaît, une autre apparaît, le tout est géré par la régie finale de la chaîne.

Devant l'effervescence qui s'empare de la régie, le mixeur balance à l'antenne le maquillage du présentateur. La volonté de manifester la précipitation est évidente. Mais à l'analyse, cet effet de réel devient invraisemblable. A supposer qu'un mixeur perturbé mette à l'antenne un plan provenant du studio du JT, il est improbable que celui-ci cadre aussi précisément le présentateur et sa maquilleuse au moment où toutes les caméras se mettent en place sur le plateau pour assurer le direct. Il s'agit d'un plan apprêté, cadré et non-impromptu.

[210] Antoine (Frédéric) et Sepulchre (Sarah), op. cit. , p.36.
[211] loc. cit.
[212] Ibid., p.37.

« *Le plan comprenant le banc-titre* « Ceci n'est peut être pas une fiction » *constitue le premier indice – et le seul à être explicite – permettant au téléspectateur de percevoir que son programme est sur le point de basculer du vrai au vraisemblable* »[213].

La voix off qui accompagne le zoom avant du banc-titre rompt cependant avec l'équivoque que le texte met en amorce. L'annonce au présentateur de son passage à l'antenne authentifie l'appartenance du programme à la sphère des émissions d'information. « *En trois plans, les balises du voyage entre vraisemblable et invraisemblable ont été posées. Elles n'auront désormais plus qu'à se déployer* »[214].

6.4. INDICES DE FICTION

Le logo qui occupe en permanence le bas puis le haut de l'écran est celui de l'émission *Tout ça (ne nous rendra pas le Congo)*. La reproduction est inversée, comme dans un miroir[215]. L'inversion du Pornokrates suggère que tout ce qui vient à l'écran est à l'envers, qu'il faut réinterpréter l'image et inverser le discours. Le choix de cette œuvre souligne l'esprit de provocation qui anime *Tout çà (ne nous rendra pas le Congo)*. La Belgique est terre de surréalisme et le bandeau qui figure en annonce du programme: « *Ceci n'est peut-être pas une fiction* » est une allusion à un tableau de René Magritte qui évoquait le rapport de représentation entre l'image et l'objet. La maxime ne signifie pas ici que l'émission est une représentation, une mise en image de la fiction, mais que l'image de la fiction qu'elle révèle pourrait en définitive s'avérer relever de l'ordre du réel.

Rappelons qu'il n'y a que cinq analyses politiques en plateau pour un nombre beaucoup plus élevé de séquences filmées. Dans un vrai *Breaking News*, le rapport serait inversé. Le manque d'images réelles est compensé par des séquences fictionnelles issues des archives ou spécialement tournées pour l'émission. Les intervenants y jouent leur propre rôle et deviennent comédiens, ce qui constitue une inversion supplémentaire. De plus, ces séquences sont soit trop brèves, soit trop nombreuses pour être réalistes. Le brouillage de code est permanent

L'attaque de la RTBF fait basculer le spectateur dans la fiction. Bande son, infographie, décapitation de la tour Reyers, tout le montage relève du fictif le plus

[213] Antoine (Frédéric) et Sepulchre (Sarah), op. cit. , p.37.
[214] Ibid., p.38.
[215] Ibid., p.52.

débridé. La voix off signalant que la prise est bonne place tout le programme dans le cadre d'un enregistrement filmique. Ce sentiment se voit immédiatement confirmé par l'explication que donnent F. De Brigode et A. Gerlache, suivie de celles de J.-P. Philippot et de P. Dutilleul. La modification du numéro de téléphone est présentée comme un indice de fiction par Marc Lits. Il est en fait dû à la saturation du réseau et n'a pas à être considéré comme tel.

Un autre indice repérable est le cadrage. Après l'interview d'E. Davignon, le studio est présenté dans un plan décadré. Le procédé sera repris douze fois. Ceci ne relève pas d'un souci esthétique mais a pour fonction de casser le caractère sérieux de l'émission. Les plans décadrés révèlent des éléments construits du programme. Le téléprompteur visible qui défile devant F. De Brigode, des parties de plateau jamais montrées en diffusion normale, F. Istasse filmé en contre-plongée et qui apparaît plus grand que l'Atomium en sont d'autres illustrations.

6.5. ANNONCES DE LA FICTION

Au fil de l'émission, les journalistes multiplient les adresses aux téléspectateurs et leur signalent qu'ils regardent une fiction. A la 29e minute, un logo de GSM accompagné d'un bandeau orange répète le message d'ouverture de l'émission : « *Ceci n'est peut-être pas une fiction* ». Il sera affiché trois fois durant les quatre minutes qui suivent (30'05, 32'39, 33'58). Un bandeau rouge portant la mention « Ceci est une fiction » apparaît dès la 33e minute et ne quittera plus l'écran. Enfin à la 31e minute, F. De Brigode intègre pour la première fois dans son discours qu'il s'agit d'une fiction. Il répète l'avertissement alors qu'il lance l'interview d'E. Davignon[216].

[216] Antoine (Frédéric) et Sepulchre (Sarah), op. cit., p.33.

Temps	**Annonces de la fiction**
30’53	Lancement de F. De Brigode : « *Mais **nous sommes en pleine fiction** et on retrouve Marianne Klaric en direct du Parlement européen*. »
33’12	Lancement de F. De Brigode : « *Une nouvelle réaction suite à la déclaration de la Flandre et dont nous vous rendons compte **dans la fiction que nous vous présentons** pour le moment (…) E. Davignon pressentait **ces évènements fictionnels.*** »
41’14	Lancement de F. De Brigode : « ***Même si c’est une fiction**, la tension est-elle palpable en périphérie ?* »
52’53	Lancement de F. De Brigode : « ***Il s’agit bien sûr d’une fiction**, mais vous pouvez réagir au numéro de téléphone qui s’affiche sur votre écran.* »
65’26	Lancement de F. De Brigode : « *Vu l’enjeu de **cette émission de fiction**, il y aura après cette émission très spéciale, un débat* »
88’16	Duplex de F. Gersdorff : « *Ici **la réalité dépasse la fiction** (…)* » Le journaliste annonce que de plus en plus de gens viennent manifester au Palais royal. « ***Pour en revenir à la fiction entre guillemets** (…)* »
89’35	Lancement de F. De Brigode. Il reprend F. Gersdorff en soulignant qu’il s’agit « ***d’une fiction sans les guillemets*** ».
91’09	Duplex d’E. Burdot : Elle déclare que les Congolais ont pensé qu’il s’agissait d’une « ***politique fiction*** »
93’05	Duplex de F. Gersdorff : Il annonce que cela fait plusieurs mois que le roi a demandé aux ministres de trouver une solution. « *La suite, c’est ce que nous développons comme **actualité fictionnelle** depuis 1h30 maintenant.* »
95’25	Lancement de F. De Brigode : « *Le quartier européen va être sécurisé par des militaires, **c’est une fiction**, pour éviter les débordements.*»

Dix déclarations explicitent le caractère fictionnel du programme et sont surtout le fait du présentateur plateau. Elles génèrent parfois des déclarations surréalistes. Fiction et réalité donnent ainsi des allures d'oxymoron aux interventions des journalistes. « *Même si c'est une fiction, la tension est-elle palpable en périphérie ?* »[217] (F. De Brigode) ; « *actualité fictionnelle* » (F. Gersdorff). Quand ils font état de ce qui se passe réellement, les journalistes finissent par se retrouver dans une situation cocasse. F. Gersdorff doit ainsi sortir complètement de la fiction pour rapporter que les gens affluent réellement au Palais royal (« *la réalité a dépassé la fiction* »). Il retourne ensuite à l'ordre fictionnel, tout en prétendant que celui-ci relève de la réalité. L'exercice en devient quelque peu schizophrénique (« *Pour en revenir à la fiction entre guillemets* »).

Le duplex au Palais royal prévoyait 20 figurants pour exprimer leur soutien à la Belgique unitaire. Rapidement, ils ont été rejoints par 200 vrais manifestants qui expliquaient : « *Nous avons bien compris qu'il s'agit d'une fiction mais nous estimons que c'est une belle conscientisation de la part de la RTBF. Nous venons donc parce qu'il faut se battre pour la Belgique.* »[218] Gersdorff a ressenti le paradoxe de cette situation et déclarera plus tard : « *Je suis journaliste mais je faisais de la fiction. Or, un moment, devant ces vrais manifestants, je vois leur émotion. Une émotion véritable. Alors, j'ai pris l'antenne en disant : « La réalité dépasse la fiction ». J'ai fait de la réalité un programme de fiction. J'ai véritablement expliqué ce qui se passait, en sortant de mon rôle de fiction. On était dans le faux, on a basculé dans le réel.* »[219]

A la fin du programme, F. De Brigode rappellera par deux fois qu'il s'agissait bien d'une fiction (96'45 et 100'02). Au début du débat animé par O. Maroy, P. Dutilleul et J.-P. Philippot souligneront tous les deux que la fiction avait été annoncée. Cela a été « *montré rapidement* », selon J.-P. Philippot. « *Cela a été dit et indiqué* », selon P. Dutilleul. Si des indices du caractère fictionnel apparaissent subrepticement dès l'entame du programme, ce n'est qu'à la trentième minute que le mot est lancé. Il sera répété à intervalles réguliers et plus fréquemment en fin de programme. La rapidité du dévoilement est donc toute relative.

[217] Tout ça (ne nous rendra pas la Belgique), diffusée le 13 décembre 2006, sur la RTBF.
[218] Lauwens (Jean-François) « C'était faux, c'était vrai », in : *Le Soir*, 14/12/2006, p. 3.
[219] loc. cit.

6.6. MELANGE DES CODES

Le mélange des genres télévisuels n'est pas neuf. Il est cependant devenu une tendance lourde qui s'explique sans doute par le développement de la culture médiatique. Les genres hybrides tels que le docudrame, le téléfilm, la docufiction ont un ancêtre commun, le cinéma. Populaire, la fiction y occupait une position dominante. Le documentaire apportait une valeur éducative et un caractère de sérieux. Quant aux actualités, elles livraient des informations en suivant le même montage qu'aujourd'hui, mais sans présentateur à l'écran. Vu l'augmentation des budgets, la production de films a dû s'associer à une ou plusieurs chaînes de télévision. L'auteur se voit dès lors contraint à un compromis entre l'écriture pour le grand et le petit écran afin de capter l'attention du téléspectateur, plus volatile que celle du cinéphile. Des motifs esthétiques poussent enfin le développement des genres hybrides. Le cinéma peut seul produire des fictions prestigieuses dont la diffusion sur une chaîne de télévision rehausse la programmation de cette dernière.

Chaque genre en évoluant a produit ses propres conventions que le spectateur a appris à reconnaître. Cette reconnaissance implique un contrat de confiance entre l'émetteur et le spectateur. Si celui-ci souhaite être surpris, c'est néanmoins à la condition que le contrat ne soit pas rompu. Le contenu peut être transgressé, pas sa forme. C'est parce qu'il s'est fié aveuglément aux lois du *Breaking News* que le téléspectateur de « *Bye Bye Belgium* » n'a pas perçu la supercherie.[220]

La télévision a engendré des genres qui détournent à son profit les mondes réel et fictif. Le mélange des genres a pour fonction de nous accrocher sur le mode sérieux (par l'étiquetage du générique et le recours aux principes du témoignage et du reportage) mais de nous retenir sur le mode de la fiction, beaucoup plus efficace du point de vue émotionnel[221].

Comment qualifier un programme qui mêle des séquences de direct, du fictionnel ou du dramatique à la réalité ? La typologie que propose F. Jost offre une solution. Selon lui, il est possible « *de déterminer tous les genres télévisuels sous trois modes fondamentaux, qui situent le rapport du spectateur au monde représenté. Le*

[220] Marion (Philippe), « Hybridation et transgression des genres dans le faux J.T. », in : Lits (Marc), op.cit., pp.59-60

[221] Jost (François) et Leblanc (Gérard), *La télévision française au jour le jour*, Paris, Ed. Anthropos/INA, 1994, p. 63.

mode authentifiant garantit la correspondance entre la réalité et sa représentation. C'est celui des émissions d'information et d'actualité. Le mode fictionnel propose un monde imaginaire cohérent sans prétendre à la vérité de ce qui est donné à voir. Le mode ludique est un mode intermédiaire où l'émission parle de la réalité en se conformant à des règles propres, comme dans la fiction. C'est le mode des divertissements, des jeux et des spectacles joués ».[222]

L'émission spéciale de la RTBF puise à ces trois modes. Le premier parce qu'elle recourt au cadre du JT pour un *Breaking News* suivi de reportages et de directs qui nous présentent un monde authentique. Le deuxième parce qu'elle scénarise et dramatise les premières heures de la Belgique scindée en mettant en scène de vraies personnes et en alternant séquences réelles et fictionnelles. Le troisième parce qu'elle joue avec l'exagération et l'impossible, tantôt en laissant des petits cailloux blancs que le téléspectateur doit retrouver, tantôt en jouant au jeu des erreurs. *« La fluctuation d'une même émission entre les 3 modes n'infirme pas leur pertinence, elle prouve que toute réception s'organise autour de règles sémantiques et pragmatiques »*[223]

En suivant ces trois modes, le faux JT s'est singularisé et a rompu les cadres. Il prétend « dire le réel », mais revendique implicitement par la production de contenus fictionnels la même potentialité créatrice que celle de l'auteur d'une œuvre télévisuelle classique. « *Formellement dans le vrai, fondamentalement dans le faux, il se situe en permanence en tension entre ces deux pôles, l'un ancrant ses racines dans le champ de l'information, l'autre dans celui de la fiction. Profitant d'un cadre réel, il y construit de l'irréel, le contexte de production du message occultant son caractère irréel au profit de son aspect d'appartenance à la réalité. Ces éléments constituent la tension de base autour de laquelle tourne toute l'émission* ».[224]

A partir de ce constat, on peut, en termes moins académiques, classer ce programme parmi les émissions « Canada Dry », selon le célèbre slogan pour une boisson gazeuse qui jouait sur son rapport de vraisemblance avec l'alcool[225].

---

[222] Jost (François), *Introduction à l'analyse de la télévision*, Paris, Editions Ellipses, 3e édition révisée et actualisée, 2007, pp.29-31.
[223] Id., *La télévision du quotidien : entre réalité et fiction*, Bruxelles, Editions De Boeck, 2e édition revue et augmentée, 2004.
[224] Antoine (Frédéric) et Sepulchre (Sarah), « Strip-tease assisté d'un OVNI médiatique », in : Lits (Marc), op. cit , p.14.
[225] Canada Dry a le goût et la couleur de l'alcool, mais ce n'est pas de l'alcool.

6.7. CONCLUSION

La question initiale de ce mémoire est de déterminer la nature de l'émission spéciale du 13 décembre 2006. Peut-on catégoriser *« Bye Bye Belgium »* ? Etiqueter un programme est une démarche réductrice car il constitue «*un système sémiologique complexe* »[226]. La multiplication des genres télévisuels nécessite cependant cette démarche taxonomique.

L'étude des termes a constitué la première partie de cette analyse. Huit ont été retenus : canular, caricature, docudrame, docufiction, documentaire, enquête, faux documentaire et reportage. Que conclure de l'étude de leurs définitions et caractéristiques respectives ?

« Bye Bye Belgium » ne respecte pas les canons du reportage (réécriture de la réalité respectueuse des trois unités, traitée brièvement et hiérarchisée par l'actualité du jour). Malgré son côté outré et burlesque, il ne se résume pas non plus à une caricature. Il se base sur une fausse nouvelle comme le canular et contient des éléments drôles comme le faux documentaire. Ces points de convergence sont néanmoins trop faibles pour retenir ces catégories comme définition.

L'émission s'apparente davantage à une enquête dont elle reprend les aspects formels comme l'exploration approfondie d'une problématique par des moyens journalistiques. La prémisse est cependant différente car il ne s'agit pas de dévoiler un sujet peu connu.

Le documentaire s'est diversifié au cours de son évolution. On distingue le documentaire d'exposition, d'observation, de réflexion et le poétique ; notons qu'il évolue vers la téléréalité qui tend à s'imposer comme genre à part entière. Il est marqué par un style et se veut explication du monde, ce qui lui confère une valeur pédagogique. Cet élément rapproche *« Bye Bye Belgium »* du documentaire mais s'en différencie par des critères formels. Pour répondre à son évolution, la télévision a développé des genres mixtes : le docudrame et la docufiction.

Le docudrame vise à reconstruire le réel selon un schéma dramatique. Cette œuvre au contenu émotionnel porte sur une problématique sociétale traitée avec des

[226] Jost (François), *Introduction à l'analyse de la télévision*, Paris, Editions Ellipses, 3e édition révisée et actualisée, 2007, p.25.

moyens journalistiques. Ce programme est en tension constante entre le vrai et le faux. Documentaire et drame ne se juxtaposent pas mais fusionnent en produisant une hybridation dont la dénomination retient les faveurs du monde académique.

« Bye Bye Belgium » présente dans un cadre réel, celui du JT, un événement imaginé, la proclamation de l'indépendance de la Flandre. Le tout est défendu par des directs, des analyses, des archives, des images fabriquées et des personnalités jouant leur propre rôle. Le programme est le résultat d'une enquête longue et minutieuse. La technique du *Breaking News* suscite et décuple l'émotion des téléspectateurs.

Reste que la frontière entre réel et fiction est difficile à cerner. Si le docudrame semble la catégorie qui définit le mieux *« Bye Bye Belgium »*, il faut encore la confronter au genre de la docufiction.

Celle-ci est un genre mixte qui donne une représentation fictive du réel. Ce croisement d'une écriture et de la mise en forme du documentaire se caractérise par la sobriété du ton. La nature hybride du genre se retrouve dans l'opposition binaire entre fictionnel / réel, vrai / faux.

Si *« Bye Bye Belgium »* repose sur une base imaginée et si elle recourt bien aux divers moyens journalistiques, le ton est rien moins que sérieux. Le mode ludique s'installe progressivement. Autre différence : alors que le docudrame questionne des moments historiques, *« Bye Bye Belgium »* s'engage dans la voie prospective. Toute l'émission fait comme si la Flandre s'était proclamée indépendante. Elle retrace le pourquoi de cette décision et dresse un panorama des conséquences qui en découlent.

« Bye Bye Belgium » relève donc partiellement de la docufiction. Notons que ce terme est employé par P. Dutilleul et qu'il s'est largement répandu dans le grand public. Il a donc tendance à s'imposer face à son concurrent docudrame.

Pour approfondir la distinction docudrame/docufiction, j'ai ensuite confronté *« Bye Bye Belgium »* à trois de ses précurseurs. De la comparaison avec « *La Guerre des Mondes* » d'Orson Welles, du « *Vive la Crise* » de Christine Ockrent et de « *Mixer* » de Minolli[227], il ressort que l'émission la plus ancienne est radiophonique et qu'elle est une adaptation littéraire alors que les deux autres sont des œuvres originales créées pour la télévision. Toutes apparaissent dans une période de crise, économique,

[227] Voir tableau fin du Chapitre 3.

géopolitique ou institutionnelle. Leur démarche se veut pédagogique hormis l'adaptation du roman de H.G.Wells qui est dramatique. Cette dernière a été annoncée comme telle alors que les autres ont joué sur un effet de surprise. Les protagonistes sont des comédiens professionnels pour l'adaptation, un ou des acteurs et des journalistes pour les deux autres. Toutes ont engendré des réactions émotionnelles, avec un décalage dans le cas du canular radiophonique. Les émotions dues au « *Vive la Crise* » ont été désamorcées très rapidement car le programme se devait d'être court pour échapper au délit de fausse nouvelle. Seul Mixer a fait l'objet d'une demande de sanctions. Enfin, ils ont été respectivement classés comme canular, faux flash d'informations et docudrame. La diversité de ces étiquettes est symptomatique d'un genre télévisuel en recherche constante.

En complément des chapitres consacrés aux définitions et aux précurseurs, l'analyse détaillée de l'émission nous permet d'y voir un peu plus clair.

Dès la thématique établie (expliquer les volontés séparatistes des Flamands), la forme que privilégie le concepteur est celle de la docufiction. Le programme s'inscrit dans une approche de la réalité à travers un regard documentarisé et porteur d'un point de vue. L'équipe au travail est animée par l'esprit de Tout ça (ne nous rendra pas le Congo), un mélange d'impertinence et de provocation. L'intention est clairement affichée de provoquer une conscientisation du téléspectateur ronronnant et endormi par la langue de bois des politiques.

Le sujet a nécessité une enquête de deux ans, de nombreux entretiens, des recherches dans les archives, des reportages. Des séquences spécialement tournées pour l'émission étoffent le scénario. Pour crédibiliser son message, P. Dutilleul veut le cadre du JT qui va ancrer son projet dans l'informatif. Il retient aussi la technique du *Breaking News* pour assurer un effet de surprise et accrocher le téléspectateur. Pour accroître la crédibilité du tout, on fera du vrai et faux direct et des duplex du même type.

Le projet reçoit l'approbation de la hiérarchie pour peu que l'émission soit reconnaissable par le téléspectateur, ce qui désamorcerait l'électrochoc souhaité. Pour répondre à cette contrainte, deux voies sont choisies. L'émission est émaillée d'indices graphiques et d'incohérences, on joue sur la temporalité, le rythme des séquences est soutenu et l'humour y est distillé. La quantité d'indices est telle que le téléspectateur devrait les décrypter. La deuxième voie choisie est d'entremêler réel et fictionnel dans

un maillage serré. Dans le décor d'une émission d'information, lieu reconnu et accepté de l'authenticité, le fictionnel fait irruption. Il est mis en scène dans le discours des journalistes et des intervenants pour créer du vraisemblable. Cet entrelacement du vrai/faux va brouiller la perception du téléspectateur. Submergé par l'émotion, il ne réalise pas l'inversion des codes qu'on lui présente. Ce brouillage des genres suscitera des critiques et engendrera des réactions allant jusqu'aux demandes de sanctions.

Au terme de cette analyse, le tableau synoptique de la page 30 peut être complété. Force est néanmoins de constater qu'il est quasi impossible de ranger l'émission dans la catégorie docudrame ou docufiction. Elle présente des caractéristiques communes aux deux genres mais s'en distingue par l'inventivité qu'elle affiche en entremêlant étroitement fiction et réalité afin d'aborder de manière originale une thématique complexe et sensible. Je la considère comme inclassable, un singleton, un genre à part entière. Pour reprendre les termes de L. Woodhead, « *la forme s'est adaptée au contenu et a produit un programme unique* ». [228]

[228] Voir Chapitre 2, p. 8, note de bas de page n° 13, traduction.

7. DEONTOLOGIE

« *Bye Bye Belgium* » a-t-il violé les codes déontologiques qui encadrent la pratique journalistique ? Le sujet a-t-il été traité avec toute la rigueur attendue ? Au lendemain de sa diffusion, les réactions ont surtout mis en lumière une méconnaissance du système de régulation de l'information en société démocratique. « *L'éthique stratégique auto-justificatrice et les leçons de morale, qui ont (…) envahi la polémique, sont davantage révélatrices que le manquement déontologique lui-même qui, pour symbolique qu'il soit, ne fait pas partie des cas les plus dommageables.* »[229]

En termes de responsabilités, les conséquences auraient pu être dramatiques. « *Aucun ancien combattant n'est décédé d'une crise cardiaque. Aucune commune à facilités n'a été le théâtre de troubles. La réputation d'aucune personne n'a été atteinte. Aucune vie n'a été perturbée gravement. Aucun profit illicite n'a été constaté.* »[230] On ne peut cependant ignorer que « *la logique et la légitimité de l'autorégulation journalistique ont été significativement entamées par les choix de la RTBF.* »[231]

Des personnalités[232] interrogées ont estimé avoir été trompées quant au cadre de l'émission. Bien que pertinentes[233], ces réactions sont difficiles à objectiver. De plus, l'éventuelle tromperie n'a causé aucun préjudice aux personnes concernées.

D'aucuns se sont émus de l'intervention de leaders de l'extrême droite, ce qui constituerait une rupture du « cordon sanitaire ». L'administrateur général s'en est défendu. « *Certains partis (…) xénophobes ont tenté de pratiquer de la récupération. Je peux certifier que la manière de les traiter a été (…) respectée. Notre règlement dit que ces partis ne peuvent pas intervenir en direct. Ca n'a pas été le cas.* »[234] Son contrat de gestion oblige la RTBF à « *ne pas produire, coproduire, acquérir, programmer et diffuser des programmes et des contenus audiovisuels qui (…) autoriseraient un courant*

---

[229] Grevisse (Benoît), « Déontologie et information politique », in : Lits (Marc), op.cit., p. 85.
[230] loc. cit.
[231] Ibid., p. 86.
[232] Etienne Davignon : « *…Il y a deux mois, le réalisateur m'a dit que ce serait une fiction, mais je ne savais pas en quoi ça allait vraiment consister… Je ne suis pas content de la façon dont on a utilisé mon interview.* » Le Soir du 15/12/06. Herman De Croo : « *La rédaction de la RTBF a enregistré ma réaction voici deux mois, mais on ne m'a pas expliqué dans quel contexte elle servirait…* », Quotidiens du groupe Sud Presse, 15/12/06. Charles Picqué : « *Il s'est dit surpris par la méthode et le produit fini qui ne correspondait pas, en tout cas au début de l'émission, à ce qu'il pensait par rapport à ce qu'on lui avait annoncé. Pour lui, cela s'apparente à de la ''manipulation d'opinion*'', Ibid.
[233] L'article 37 du Règlement d'ordre d'intérieur de la RTBF stipule que « *Compte tenu de l'ensemble du reportage, le montage et les coupures pratiquées devront toujours respecter le sens et la portée des propos qui ont été recueillis pour autant que ceux-ci correspondent à l'objet de l'émission.* »
[234] Quotidien du Groupe Sud Presse, 15/12/06, p.3

de pensée, de croyance ou d'opinion constituant une menace pour les libertés fondamentales garanties par la Constitution ou la Convention européenne des droits de l'homme. »[235] C'est en vertu de cette règle que les chaînes de radio et de télévision refusent aux personnalités d'extrême droite l'accès à leurs antennes.

D'autres encore ont été irrités de l'image que l'émission a donné de la communauté flamande[236]. P. Vandermeersch, le rédacteur en chef du Standaard, n'a pas mâché ses mots dans son éditorial du 15 décembre 2006 : « *We zijn het beu. Nous en avons marre (…) que la presse francophone ne fasse pas son travail comme elle le devrait (…) sans se donner la peine de présenter un portrait nuancé de ce qui se vit en Flandre (…) Les médias francophones comptent-ils persévérer dans leur sotte vérité caricaturale (…) ? Ou alors sont-ils prêts à mettre en place les personnes et les moyens nécessaires à un journalisme de profondeur ?* ».[237] Ce jugement virulent situe le problème dans le registre de la recherche de la vérité[238]. Le devoir premier du journaliste dans la recherche, la rédaction et le commentaire des évènements est de respecter la vérité « *quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même, et ce, en raison du droit que le public a de connaître la vérité* »[239]. Informer, c'est respecter la vérité, sinon l'information n'en est pas une. Elle est tromperie, leurre ou mensonge.

Ces interpellations passent cependant à l'arrière-plan dès que l'on aborde celle qui a focalisé toutes les attentions : le recours à la fiction est-il légitime ? Les principes déontologiques acceptés internationalement[240] permettent l'utilisation d'images d'archives et les reconstitutions. « *L'analyse éthique classique demande, pour apprécier ce genre de cas journalistique, qu'on évalue l'intérêt public de l'information dont on estime qu'on ne peut l'obtenir, ou la faire connaître, que par cette méthode.* »[241] Le contrat de lecture passé avec le public doit néanmoins être univoque. Le Conseil d'administration de la chaîne publique a reconnu qu'une signalétique plus claire, plus rapide et sans équivoque aurait dû avertir le téléspectateur qu'il s'agissait d'une fiction.

---

[235] Jespers (Jean-Jacques), *Déontologie des médias*, Bruxelles, Presses Universitaires de Bruxelles, 2e édition, 2008, p.162.
[236] Grevisse (Benoît), op. cit., p. 86.
[237] Vandermeersch (Peter), « Nous en avons marre », in : *De Standaard*, 15/12/2006, p.3 traduit par Daniel Berkenbaum in : *Le Soir*, 16/12/2006.
[238] Cornu (Daniel), *Journalisme et vérité. Pour un éthique de l'information*, Genève, Edition Labor et Fides, 1994, p. 88.
[239] loc. cit.
[240] Codes de déontologie journalistique des pays et des médias du monde entier, consultables sur le site Internet de l'Association internationale des conseils de presse. URL : www.media-accountability.org.
[241] Grevisse (Benoît), op. cit., p. 87.

Il est en outre légitime de s'interroger sur l'utilité de l'émission. A-t-elle fait évoluer l'opinion publique ? B. Delvaux résumait l'enjeu dans son éditorial du 15 décembre 2006 : « *Si le débat sur la déontologie (…) prend le pas sur l'objectif premier visé par ce JT-fiction – la conscientisation sur l'avenir de la Belgique -, la RTBF devra conclure à l'échec de son idée* ».[242] Cet argument interpelle le travail des journalistes. Est-il à ce point impossible d'accroître leur pertinence qu'il faille en venir à la fiction?[243]

Analysons maintenant les articles concernés par la violation de la déontologie. Poser la question éthique classique équivaut à s'interroger sur la logique du cadre de l'émission. L'article 42 du Règlement d'ordre intérieur de la RTBF[244] est ainsi l'objet d'interprétations divergentes : « *Quand des documents authentiques font défaut qu'il apparaît utile à des fins d'information, de procéder à une représentation fictive d'évènements réels, la fiction sera toujours présentée comme telle, en sorte que toute confusion soit raisonnablement empêchée* »[245]. La hiérarchie de la RTBF a estimé que la « confusion » avait été raisonnablement empêchée. « *D'autres font valoir que s'interroger sur l'intérêt public de la méthode et sur sa nécessité n'est pas pertinent, parce la règle ne vise que les évènements réels.* »[246] L'émission échapperait donc à la critique parce qu'elle se placerait dans le champ de la fiction. Il n'empêche que le premier devoir du journaliste consiste en la recherche, la diffusion et le respect général de la vérité[247]. Ce principe est détaillé dans les articles 14, 19, 21, 24, 37 et 38 du Règlement d'ordre intérieur de la RTBF.

Art 14 : « *Les journalistes de la RTBF doivent respecter les faits, rechercher la vérité et défendre la liberté et l'indépendance de l'information, du commentaire et de la critique. Leur tâche est de recueillir et de révéler, par des méthodes loyales, sans entraves, les faits et opinions en ne publiant que des informations dont l'origine est connue. Ils ne*

[242] Delvaux (Béatrice), « Audace, oui. Crédibilité, oui. Esprit critique, oui », in : *Le Soir*, 15/12/ 2006, p.24.
[243] Grevisse (Benoît), op. cit., p. 87.
[244] Règlement d'ordre intérieur relatif au traitement de l'information et à la déontologie du personnel, adopté par le CA de la RTBF le 19 janvier 1998.
[245] Ibid., p.13.
[246] Grevisse (Benoît), op. cit., p. 88.
[247] Cornu (Daniel), op. cit., p. 88.

peuvent relayer les rumeurs, supprimer des informations essentielles, ni altérer le sens des textes et des documents… » [248]

Art 19 : « *L'esprit d'objectivité implique que le journaliste fasse preuve de compétence, de sens critique, de précision dans le vocabulaire, de clarté dans l'exposé, d'exactitude tant par la fidélité à la réalité des faits que dans la communication sous toutes ses formes, d'honnêteté sans déformation visant à justifier une conclusion particulière ou partisane et d'équité par le reflet impartial de points de vue significatifs.* » [249]

Art 21 : « *Au cas où une émission, par son objet spécifique, ne peut être équilibrée en soi, elle doit être présentée comme telle afin qu'aucune équivoque ne puisse subsister/…/.* » [250]

Art 24 : « *Certains éléments sonores ou visuels peuvent s'apparenter à une forme de commentaire. Ils doivent donc être utilisés dans un esprit d'objectivité afin de ne pas modifier la perception du discours, d'une situation ou d'une personne.* » [251]

Art 37 : « *Compte tenu de l'ensemble du reportage, le montage et les coupures pratiquées devront toujours respecter le sens et la portée des propos qui ont été recueillis pour autant que ceux-ci correspondent à l'objet de l'émission.* » [252]

Art 38 : « *L'utilisation d'archives doit se faire avec circonspection et l'aval des producteurs qui sont tenus de signaler toute restriction sur des images ou des déclarations. Le sens d'origine des images et des interviews ne peut être détourné lors de leur rediffusion. Celle-ci doit porter mention de la date d'enregistrement si elle est significative. L'utilisation d'archives, sauf évocation historique évidente, doit être indiquée clairement tant en radio qu'en télévision par une mention caractéristique.* » [253]

« *L'accumulation de ces normes démontre de manière évidente que les choix qui ont été faits ne peuvent se justifier qu'en dehors de la logique déontologique habituelle.* »[254] Comme le laisse entendre B. Delvaux, « *le risque évident d'une lecture trop restrictive des normes déontologiques serait de s'enfermer dans une simple vision*

[248] Règlement d'ordre intérieur de la RTBF, op. cit., p.8
[249] Ibid., p. 9
[250] loc. cit.
[251] Ibid., p.10
[252] Ibid., p.12
[253] Ibid., p.13
[254] Grevisse (Benoît), op. cit., p.88.

morale, voire moralisatrice et stérilisante, au regard des possibilités de mobilisation des esprits que les journalistes se seraient ainsi données »[255].

Pour comprendre ces enjeux déontologiques et éthiques, il faut rappeler une évidence. Les normes ne sont rien d'autre que celles que les journalistes se donnent à eux-mêmes. « *Développer une sorte de fétichisme de la norme n'a aucun sens /.../.* »[256]

Parmi les fonctions des codes de déontologie, la protection des journalistes semble moins essentielle que les définitions et la publicité des règles professionnelles. « *Appréhendées sous l'angle de la constitution d'un corps de normes partagées par une profession, les manifestations de contournement de la règle ne peuvent que fragiliser l'affirmation d'une profession constituée.* »[257] On sait que ce point est particulièrement délicat et que le flou, comme l'a montré D. Ruellan[258], est constitutif de l'identité journalistique. Parmi ces zones grises, citons « *la difficulté à circonscrire les règles d'une pratique journalistique marquée par son ancrage dans la liberté d'expression. La valeur fondamentale de cette liberté collective concurrence toujours les ambitions de codification professionnelle* »[259]. Elle précède, fonde et déborde le champ professionnel.

« *Du point de vue de l'équilibre recherché, dans un système inspiré de la théorie de la responsabilité sociale des médias, on cherchera naturellement à accroître la crédibilité de cette codification. C'est en faisant la preuve d'un système d'autorégulation crédible que les journalistes peuvent prétendre à une indépendance et à une marge d'autonomie vis-à-vis des pouvoirs institués.* »[260]

Pour illustrer ce propos, rappelons que les aspects déontologiques font toujours l'objet d'un débat sur les compétences du CSA en la matière. On peut aussi évoquer la position de la RTBF, qui « *n'accepte de participer pleinement à un Conseil de presse que si la compétence strictement déontologique est clairement dénié au CSA.* »[261] De même, il est régulièrement déploré qu'il n'existe plus d'instance déontologique collective en Communauté française, à l'inverse de la Communauté flamande où des «*négociations entre journalistes et éditeurs ont abouti et une instance déontologique paritaire commune, le Raad voor de Journalistiek.* »[262].

---

[255] Delvaux (Béatrice), op. cit., p.24.
[256] Grevisse (Benoît), op. cit., p. 88.
[257] loc. cit.
[258] Ruellan (Denis), *Le professionnalisme du flou*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1993.
[259] loc. cit.
[260] Grevisse (Benoît), op. cit., p. 88.
[261] Ibid., p. 89.
[262] Jespers (Jean-Jacques), op. cit., p.33.

Si le cas de manquement déontologique de la RTBF peut sembler anodin et peu susceptible de fragiliser une déontologie portant sur des enjeux plus graves, il faut insister sur le fait qu'on a ici malmené les codes de l'information et du journalisme. Cette faute déontologique s'est produite dans l'information de service public. Pour renforcer la vraisemblance d'une fiction, on a pris le risque d'une perte de crédibilité en utilisant le dispositif du JT, en faisant jouer des rôles de fiction aux professionnels, en utilisant un présentateur reconnu et, au-delà de lui, tout ce que la fonction incarne : un contrat de lecture basé sur un contrat du réel[263].

« *Le débat s'est enflammé entre les tenants d'une ligne dure du respect des règles déontologiques, qui ont estimé que la RTBF avait franchi la ligne rouge et les journalistes, plus pragmatiques, qui considèrent, comme Philippe Dutilleul, que la déontologie ne doit pas être rigide mais modulable en certaines circonstances.* »[264]

« *La station rivale RTL/TVI, des intellectuels et le bureau de l'Association des journalistes professionnels ont rapidement condamné le programme, ceci sans appel et sans consultation préalable des membres de l'équipe de réalisation* ».[265] Le communiqué officiel de l'AJP publié le 14 décembre 2006 ne laisse aucune place au débat.

Y. De Vadder, journaliste à la VRT, est le porte-parole d'une conception non-éditoriale du métier dans laquelle on discerne une fêlure communautaire de plus. « *La direction de la VRT a refusé l'offre de collaborer à l'émission. Mais si l'on avait demandé à la rédaction d'y participer, nous n'aurions pas accepté. Il y a d'abord le problème déontologique. On ne peut pas faire un journal fictif avec des journalistes qui le font tous les jours. Il y a un problème de crédibilité. Ensuite, à la VRT, on ne veut pas participer au débat politique, en devenir un acteur, on veut garder notre neutralité et donc on n'aurait pas pu 'jouer' dans l'émission. D'ailleurs, celle-ci a accentué le fossé communautaire, elle a mis de l'huile sur le feu alors que l'inverse est nécessaire.* »[266]

B. Delvaux privilégie aussi l'événement mais défend une conception du journalisme plus active et plus offensive. « *J'ai toujours la même réaction un an après le 13 décembre. Cette émission était un événement en soi. On pouvait avoir un avis*

[263] Jespers (Jean-Jacques), op. cit., p. 90.
[264] Interview d'Yves Thiran, réalisée à la RTBF le 19 février 2008.
[265] Dutilleul (Philippe), op. cit., p. 38.
[266] Ibid., p.51.

déontologique de vierge effarouchée mais il fallait constater qu'on avait passé un cap, que cette émission devenait un sujet d'information. On y a consacré un certain nombre de pages et on a vendu beaucoup plus d'exemplaires le lendemain que d'ordinaire. Côté déontologique, le seul reproche qu'on peut faire à l'émission, c'est qu'on aurait dû annoncer plus tôt qu'il s'agissait d'une fiction vu le degré d'émotion de la population. Mais d'un point de vue journalistique, c'est une expérience très intéressante et formidablement audacieuse. C'était un événement, on l'a traité dans nos colonnes comme la réélection de Bush sans se demander si c'était bien ou pas bien. »[267]

F. De Brigode n'estime pas avoir bafoué les règles déontologiques. « *J'ai présenté un documentaire basé sur un scénario du possible. Aurait-il fallu signaler plutôt la fiction ? La réponse est « oui ». Si on avait imaginé un tsunami de réactions, on aurait balisé autrement et beaucoup plus vite. Maintenant, j'assume pleinement le travail de l'équipe. Il y a comme un sentiment que le public ne veut plus entendre parler de la chose politique. C'est sérieux, emmerdant. Moi-même et mes collègues, nous nous battons pour dire que c'est important. L'avenir institutionnel interpelle. L'émission et le débat ont été très regardés et (…) remis l'institutionnel au cœur des programmes.* »[268]

L'AJP regrette la technique du poisson d'avril utilisée par la chaîne de télévision belge, qui pose de sérieuses questions quant à la crédibilité de l'information et l'indispensable confiance du public à l'égard du travail journalistique. M. Simonis, sa secrétaire nationale, exprime « *son souhait de voir la création d'un conseil de déontologie, à l'image de ce qui existe déjà en Communauté flamande* »[269].

Le faux journal de la RTBF aura eu le mérite de mettre sur la scène médiatique les questions urgentes qui se posent à un moment où les pratiques journalistiques sont, selon la diversité des points de vue, soit en pleine mutation, soit en panne démocratique[270].

[267] Dutilleul (Philippe), op. cit., p.52.
[268] Grégoire (Arnaud), « Faire des émissions dérangeantes », in : *Les Cahiers de Journalistes*, La lettre de l'AJP, Hors Série, Janvier 2007, p.5.
[269] Simonis (Martine), « Nessie et la déontologie : mais où est passé le CDJ ? », in : *Les Cahiers de Journalistes* – La lettre de l'AJP, Hors Série, Janvier 2007, p. 8.
[270] Grevisse (Benoît), op. cit., p. 96.

8. IMPACT

8.1. AUDIENCE

Dans un contexte de concurrence accrue entre chaînes publiques et privées, « *Bye Bye Belgium* » s'inscrit-il dans une stratégie de reconquête du public ? Comment l'évaluer en termes d'audience et de revenus publicitaires ? L'exercice est difficile car l'impact ne se marque pas immédiatement, mais à long terme.

Paradoxalement, la soirée du 13 ne fait pas recette. Aucun écran de pub n'a été programmé et donc vendu entre le début de la fiction et la fin du programme. Les chiffres marquent davantage un manque à gagner plutôt qu'un bénéfice.

Les chiffres d'audience sont excellents pour un programme non-annoncé, mais pas extraordinaires. Ceci invalide le procès d'intention fait à la RTBF d'avoir monté un « coup médiatique » pour booster un audimat en berne. Les gens sont venus progressivement sur la Une télé avec un pic d'audience de 674.275 téléspectateurs, soit 35% de parts de marché[271] après une demi-heure d'émission, avant que le bandeau « Ceci est une fiction » n'apparaisse. Elle s'est établie à 504.000 téléspectateurs en moyenne, soit 27% de parts de marché pour l'ensemble de sa durée. L'effet de surprise a donc joué. Ce sont quelque 1.317.963 francophones et 221.018 flamands qui ont regardé à un moment ou à un autre l'émission. Le chiffre d'audience du débat qui a suivi est encore plus impressionnant, vu l'heure relativement tardive : 303.042 personnes en moyenne, soit 25,9% de parts de marché. 896.217 téléspectateurs ont vu le débat à un moment au moins.

C'est surtout le lendemain que l'audience est record. Le JT du soir se classe en 11e position dans le top des émissions les plus regardées en 2006, *« Bye Bye Belgium »* étant classé en 43e position…[272] Ce record historique est tout à fait atypique et donc non significatif[273].

La crédibilité du JT a-t-elle souffert ? Les téléspectateurs ont-ils boycotté les éditions suivantes du JT ertébéen sous le coup de l'émotion ? L'audience a diminué sensiblement au cours des deux semaines suivantes, en particulier les jours de Noël et du Nouvel An. S'agissant d'une période de fêtes, le phénomène n'est pas pertinent. Dès

[271] Il s'agit de la proportion de téléspectateurs regardant la TV à ce moment-là.
[272] Dutilleul (Philippe), *Chronique d'une imposture assumée, L'émission choc du 13 décembre 2006,* Bruxelles, Editions Racine-RTBF, p. 79.
[273] Ibid., p. 24.

les premières semaines de 2007, les chiffres de parts de marché du JT augmentent faiblement, mais continuellement.

L'audimat ne révèle donc rien de significatif quant à un impact en termes d'audience ou de parts de marché. « *Si nous avions voulu faire une opération médiatique, nous aurions développé une véritable opération marketing autour de cet évènement, suffisamment à l'avance* », argumente J.-P. Philippot.

Les chiffres communiqués au CSA par la chaîne publique à propos du centre d'appels sont eux révélateurs. Le numéro 070/ 222 022[274] a recueilli 600 appels simultanément, ce qui constitue le plus grand call center jamais mis en place par la RTBF. Dès 20h15, il a rassuré 18.792 correspondants, ce qui représente environ 50.000 personnes si l'on tient compte de la composition des ménages. Le call center de la rédaction du JT a enregistré 12.576 appels traités par une quinzaine de journalistes et assistants. La plateforme SMS a reçu 11.720 messages. « *Les sites Internet de la RTBF ont absorbé un trafic totalement inédit. Le site général a connu une augmentation très significative de son trafic, passant de 18.999 visiteurs par jour en moyenne en novembre à plus de 38.000 le mercredi 13 et plus de 72.000 le jeudi 14 décembre.* »[275]

« *Cette augmentation significative s'est aussi manifestée dans d'autres médias francophones* ».[276]. Le 14 décembre, les sites d'information des principaux quotidiens francophones ont enregistré une véritable flambée de leurs visiteurs[277]. Le forum du journal *Le Soir* a enregistré 3.041 réactions, celui de *la Libre Belgique* plus de 2.000. Le site de *La Première* radio est passé de 8.013 visiteurs quotidiens en novembre 2006 à 20.607 visiteurs le 13 décembre et à 31.592 visiteurs le 14 décembre.

Si l'on additionne tous ces chiffres, on observe que l'émission, de façon interactive, a enregistré plus de 125.000 réactions de personnes qui se sont manifestées à l'un ou l'autre moment. Ajoutons que le service Médiation de la RTBF a reçu 4.842 réactions concernant l'émission, parmi lesquelles 1.721 félicitations et 984 plaintes.

Il est intéressant de constater que « *90% des plaintes ont été formulées entre le 13 décembre 2007, 20h20 et le 14 décembre, 9h00 et qu'elles ne forment que 20% du*

[274] Au tarif ordinaire sans surtaxe démontrant l'absence de but lucratif de la programmation
[275] Dutilleul (Philippe), op. cit., p. 79.
[276] Ibid., p. 24
[277] Ibid., p. 79.

total des réactions. En moyenne, elles s'étaient élevées à 27 % du courrier total reçu en 2005 par ce même service de Médiation. »[278]

Le tableau ci-après récapitule les chiffres clés.

	Mercredi 13/12	**Jeudi 14/12**
Site général de la RTBF	32.360 visites	58.855 visites
Site de La Première radio de la RTBF	20.607 visites	31.592 visites
Le Soir.be	54.705 visites 3.041 réactions	75.561 visites
La Libre.be	30.912 visites + de 2.000 réactions	41.240 visites
La Dhnet.be	43.035 visites	46.034 visites

B. Cools[279] a dressé un profil sociodémographique des spectateurs du 13 décembre. « *L'audience du faux JT était relativement atypique. Pas très jeune (mais ceci est une caractéristique de la Une), mais plutôt instruite et socialement favorisée. (…) Bref le téléspectateur moyen de Tout ça ne nous rendra pas la Belgique appartient à une certaine « élite intellectuelle ». Ce statut n'est pas innocent par rapport à l'immense tollé qu'a provoqué l'émission : quelques-uns de ces individus « instruits » ont pu cultiver une certaine aigreur de « s'être laissé berner » et ont pu le faire savoir d'autant plus violemment que, forts de leur capital culturel, ils s'estimaient peut-être moins crédules.* »[280]

[278] Dutilleul (Philippe), op. cit., p.24.
[279] Deputy General Manager à l'agence Space.
[280] Cools (Bernard), « Faux JT de la RTBF, la fiction ennemie des chiffres », in Lits (Marc), op. cit., pp.123-132.

8.2. INFLUENCE SUR LE TRAITEMENT MEDIATIQUE DE LA CRISE

Après les débats sur les formats télévisuels et la déontologie journalistique, l'onde de choc a touché la réflexion institutionnelle. « *Et après ? Va-t-on en rester au choc ? Débattre jusqu'à plus soif des mérites et des torts de la politique-fiction ertébéenne ? Non, il faut passer à l'étape suivante.* »[281] Elle sera alimentée par la grande enquête annoncée conjointement le 18 décembre par Le Soir et De Standaard.

D. Sinardet, politologue de l'université d'Anvers, propose d'organiser des débats fédéraux sur l'avenir du pays qui seraient diffusés simultanément sur la RTBF et la VRT. L'idée d'émissions à « saute-frontière » s'impose d'autant plus qu'on s'achemine vers des élections fédérales prévues en juin 2007. « *En Flandre, la campagne électorale bruissera de volonté d'autonomie accrue, chaque parti détaillant la vitesse qu'il compte imprimer à la réforme de l'Etat. Les francophones préparent leur défense.* »[282]

Deux jours après l'émission, J. Bouveroux, chef de l'information à la VRT Radio, marque son accord, ainsi que les responsables de la RTBF, A. Gerlache, B. Moulin et D. D'Olne. D. Sinardet place la barre très haut. « *Il espère que ces échanges fédéraux s'élargiront, au-delà du seul thème communautaire et des seuls milieux politiques.* »[283] Le dernier débat commun VRT-RTBF avait eu lieu entre Tindemans (CVP) et Spitaels (PS). C'était au début des années 80, un autre siècle …

La RTBF programme une série de trois « Débats à la Une » avec pour objectif de « savoir réellement ce que veulent nos voisins au nord du pays et assurer une meilleure compréhension des institutions fédérales ». Ils ont lieu à Gand, Bruxelles et Liège et sont animés par F. De Brigode et J. Montay. Ils s'étendent sur trois mois et sont considérés comme des compléments d'enquête, suite à l'avalanche de réactions suscitées par le 13 décembre.

« Que veulent les Flamands ? » tente de décoder le 7 mars 2007 les attentes exprimées par « *ces autres Belges* »[284] . De nombreux hommes politiques, économistes, responsables de médias, citoyens et artistes viennent s'y exprimer. La deuxième émission est consacrée à Bruxelles le 4 avril, la dernière, le 2 mai, à la Wallonie.

---

[281] Bénédicte Vaes, « Feu vert aux débats télé communs au Nord et au Sud », in : *Le Soir*, 16-17/12/2006.
[282] loc. cit.
[283] loc. cit.
[284] Mouton (Olivier), « Après l'avoir tué, la RTBF décode le pays », in : *Le Soir*, 26/02/2007.

F. De Brigode évoque son expérience lors du débat en Flandre. « *Vingt à trente minutes avant le débat, les Flamands se mettaient tous à parler dans leur langue alors que les contacts se faisaient courtoisement en français ou en flamand. Je pense qu'il y a eu la peur chez certains de se mettre à parler français dans une ville flamande alors qu'ils étaient flamands.* »[285] H. De Ghellinck et J. Montay y voient une conséquence du 13 décembre et pensent que « *l'émission a donné aux hommes politiques l'occasion d'assumer plus un profil eux-nous.* » H. De Ghellinck ajoute « *Comment savoir quelle a été l'influence du 13 décembre sur la cristallisation des opinions publiques d'une côté et de l'autre ? Qui peut affirmer que c'était bien uniquement pour faire prendre conscience aux francophones de certaines choses ? Moi, je pense qu'on a gravement caricaturé une communauté qui s'est sentie blessée et s'est cabrée.* » [286] A. Gerlache admet qu'il est possible que le tout ait provoqué « *une sorte de radicalisation.* »[287]

Au Standaard, P. Vandermeersch "en a marre". « *Je veux que la presse francophone (…) donne une image beaucoup plus nuancée de la Flandre.* »[288] B. Delvaux et B. Vaes ont lu son éditorial et ont réagi « *par un article à la Une, « Lettre à nos amis flamands* », et qui disait « *nous aussi, on en a ras le bol du cliché qui veut qu'on ne soit pas bilingue, qu'on soit paresseux, etc.*. (…) « *Bye Bye Belgium » comme la crise du mois d'août forcent les partis flamands à faire un coming-out fédéral mais « NON, nous ne sommes pas séparatistes ». Chose qui n'était pas très clair jusqu'alors.* » [289]

Du 24 mars au 21 avril 2007, Le Soir et De Standaard s'unissent dans une vaste enquête journalistique. « Face-à-Face Nord-Sud » analyse l'opinion francophone et néerlandophone et entame une réflexion commune sur l'avenir du pays et les relations communautaires. Plus de vingt thèmes sont abordés (la mode, l'emploi, l'enseignement, la consommation, la justice, etc.) à travers reportages et entretiens. Cette coopération est unique car le contenu est commun aux deux journaux et constitue un dialogue vrai qui se veut une vraie chasse aux clichés.

[285] Questions à la Une, op. cit., Question : « *Avons-nous eu tort d'avoir raison trop tôt ?* ».
[286] loc. cit.
[287] loc. cit.
[288] loc. cit.
[289] loc. cit.

A La Libre, les journalistes se lancent dans un « Tour des Flandres ». Ce cahier spécial et quotidien « *a rencontré un grand écho auprès des lecteurs* »[290] remarque son rédacteur en chef. « *Voir ce que pensent nos voisins flamands, nos compatriotes qui tout d'un coup avaient l'air vachement loin. Des journalistes sont partis à la redécouverte de l'autre. Ils avaient l'impression de visiter un pays étranger.* »[291]

J.-M. Javaux est le seul président de parti à avoir modifié sensiblement son point de vue. Il considère comme « salutaire l'introspection analytique un an après l'évènement. »[292] « *(…) les gens disaient que la RTBF avait attisé le feu communautaire. (…) Ma première réaction avait été de dire : on est à quelques semaines d'une campagne électorale législative, la RTBF oriente le débat en choisissant de mettre la priorité sur l'institutionnel. (…) Mais (…) cette émission a ouvert un vrai débat sur le sujet et aidé les politiciens francophones à mieux se préparer face aux revendications flamandes. (…) Je ne pense pas que le programme (…) ait compliqué les relations nord/sud.*»[293]

On ne peut nier que « *Bye Bye Belgium* » a influencé le traitement médiatique de la crise communautaire en suscitant des initiatives journalistiques novatrices. Reste à voir si son impact sur l'évolution institutionnelle du pays est réel ou rêvé, voire si l'émission a elle-même été instrumentalisée. La réalité se serait-elle emparée de la fiction, pour mieux la dépasser ensuite ?

8.3. INFLUENCE SUR LA CRISE INSTITUTIONNELLE

« *Bye Bye Belgium* » et la querelle entre Y. Leterme et Reyers soulèvent la question du rôle des médias dans la crise qui secoue la Belgique.[294] Le quatrième pouvoir en est-il devenu un acteur à part entière ou se borne-t-il à emprunter des méthodes et des chemins inédits afin d'interpeller et de provoquer le débat ? La RTBF a-t-elle exacerbé les conflits et provoqué des blocages ? C'est oublier l'importance des éditorialistes flamands, ces *opiniemakers* dont les papiers font l'opinion?

J. Verelst a confronté pour *De Morgen,* les journaux télévisés de la VRT et de la RTBF la semaine qui a suivi l'allusion à la génocidaire *Radio Mille Collines*. Il en

[290] Michel Konen dans Questions à la Une, diffusée le 12 décembre 2007, op. cit.
[291] loc. cit.
[292] Dutilleul (Philippe), op. cit., p. 77.
[293] Ibid., p. 78.
[294] Starquit (Olivier), « Les médias et la crise », in : *Espace de Libertés*, n° 361, Février 2008, p.29.

conclut qu' « *au lieu d'une diabolisation des Flamands, la RTBF montre avec un enthousiasme presque émouvant toutes les initiatives en faveur du rapprochement des deux communautés* »[295]

Selon la VRT, « *la RTBF consacre une attention exagérée à ces actions de sauvetage marginales. Pour les journalistes francophones, la VRT ignore le réflexe belgicain de la majorité de la population* »[296]. W. Pauli, rédacteur en chef adjoint de De Morgen, estime que « *les médias francophones diffèrent fortement des médias flamands par leur volonté manifeste en faveur du maintien du pays* ». Dans un entretien avec D. Vanoverbeke, Stefaan Walgrave, politologue de l'université d'Anvers, reconnaît que les médias flamands « *se positionnent de manière plus idéologique que les francophones* »[297].

De manière plus globale, D. Sinardet fait observer que « *les médias s'inscrivent dans le consensus politique de leur propre communauté (…) [et] deviennent la plupart du temps inconsciemment les porte-parole de l'agenda des hommes politiques* »[298]. Ceci expliquerait le ton différent des journalistes francophones dès que l'on aborde le communautaire. « *Inconsciemment parce que l'antiséparatisme fonctionne de plus en plus en Belgique francophone comme une idéologie de l'Etat* »[299] et cette idéologie dominante a tellement percolé que les journalistes ne s'en rendraient plus compte.

La question essentielle est de savoir où s'arrête la formation de l'opinion et où commence la manipulation, surtout lorsqu'elle se marque par la répétition de clichés. « *Une intoxication des esprits ne se fait pas uniquement par l'absorption d'une grande quantité mais par une consommation quotidienne modérée* »[300].

Il est clair qu'il y a un avant et un après 13 décembre. Le comportement d'Y. Leterme en atteste (*Radio Mille Collines,* sms ravageurs aux journalistes, refus de toute interview avec la RTBF et interdiction faite à la VRT de transmettre un entretien accordé à la télévision publique flamande). La RTBF est devenue un acteur du jeu politique brouillant ainsi le déroulement et l'analyse des enjeux. « *Le faux journal du 13 décembre 2006 et le renvoi sur antenne pendant plusieurs mois aux « vagues »*

[295] Verelst (Jeroen), « De b in RTBF versus de v in VRT », in: *De Morgen*, 15/12/2007.
[296] Starquit (Olivier), op. cit., p.29.
[297] Vanoverbeke (Dirk), « Le débat politique se mue en conflit de société », in *Le Soir*, 11/12/2007
[298] Sinardet (Dave), in : *De Morgen*, 11/12/2007.
[299] Maddens (Bart), "TV Mille Collines", in : *De Morgen*, 10/12/2007.
[300] Starquit (Olivier), op. cit., p.29.

provoquées par ce faux journal en témoignent platement. Si un média peut faire l'actualité en s'appuyant sur d'autres médias ou sur lui-même, il devient de facto auteur de l'actualité »[301].

Certains voient dans la crise qui secoue notre pays un écho de « *Bye Bye Belgium* ». D'autres estiment qu'il est responsable de l'escalade des tensions. Les protagonistes de l'émission s'en défendent. F. De Brigode rappelle que les revendications flamandes préexistaient et que *« ce n'est pas la RTBF qui les a inventées le 13 décembre.* »[302] P. Dutilleul complète « *notre travail était quand même prémonitoire. (…) Finalement, on a mis le doigt là où ça fait mal.* »[303]. Le journaliste-scénariste invite à la modestie. « *Est-ce que ça a changé la donne politique ? Je pense qu'il ne faut pas pousser non plus. Se prendre pour ce qu'on n'est pas. On a fait notre travail de journalistes de télévision de service public. C'est notre rôle. Le politique doit assumer le sien.* » [304]. C. Deborsu se réfère aux résultats électoraux récents pour montrer que les Flamands soutenaient déjà les partis communautaires. Il ne pense pas que « *ça ait quoi que ce soit à voir avec le 13 décembre puisque les sondages montraient que tout à coup les Flamands étaient devenus « super-belges ». Dans un sondage du 21 mars 2007, soit quelques mois après l'émission, 93% des Flamands disaient qu'ils tenaient à leur Belgique.*»[305]

[301] Jamin (Jérôme), « Larsen médiatique », in : *Politique*, n°52, Décembre 2007.
[302] Questions à la Une, op. cit.
[303] Interview de Philippe Dutilleul, le 25 mars 2008.
[304] Questions à la Une, op. cit.
[305] Questions à la Une, op. cit.

9. CONCLUSION

Il ne m'appartient plus ici de conclure sur l'appartenance de « *Bye Bye Belgium* » à un genre spécifique. Ce point a déjà été abordé, sinon tranché de façon définitive et l'ovni a été renvoyé dans sa propre galaxie. La question est désormais de savoir si le tout était une bonne ou une mauvaise idée.

La volonté pédagogique de la démarche, soulignée par A. Gerlache lorsqu'il investit une dernière fois le plateau du faux JT, la rend éminemment sympathique. Comment ne pas adhérer à des propos qui font l'éloge de l'esprit critique, au sein d'une université dont l'essence est libre-exaministe. Comment ne pas souscrire à ce projet d'éducation collective lorsque l'on vise le progrès social à travers le débat d'idées ? C'est ce qui fait à la fois la spécificité et la force du service public.

Nul ne mettra en cause le courage des protagonistes dont la prise de risque mérite d'être saluée. Peu sont prêts à mettre leur carrière en jeu pour aller jusqu'au bout de leurs convictions. Le traitement approfondi et interpellant du sujet participe de la même logique.

Ce fut, qu'on l'ait apprécié ou non, un grand moment de télévision. Il est devenu un cas d'école. Nul doute que l'électrochoc ne soit politiquement incorrect. Le scénario n'en était pas moins possible et crédible comme le montre la réalité politique des derniers mois, qui semble rattraper la fiction.

La mise en forme n'était peut-être pas suffisamment appropriée aux buts visés. L'équivoque a piégé, voire fâché. Certains ont eu le sentiment d'avoir été trompés. Il faut dire que le sujet de l'éclatement du pays est (était ?) encore tabou pour de nombreux francophones.

Que dire du ras-le-bol flamand face à une presse d'expression française jugée par trop caricaturale ? Certains reprocheront à l'émission d'avoir braqué l'opinion du nord du pays, qui s'est ainsi radicalisée. L'impact en la matière me paraît difficile à évaluer. Les sondages semblent le démentir. En outre, le reproche me semble suspect et est sans doute le fait de ceux qui ont voulu instrumentaliser « *Bye Bye Belgium* » en suivant l'un ou l'autre agenda caché.

La polémique qui a été suscitée, les émotions négatives qui ont été générées auraient jeté le discrédit sur la fonction de journaliste et la crédibilité du JT. Les chiffres de l'audimat ne le confirment pas.

Au sein d'un club plus restreint, on s'est interrogé sur des sujets davantage techniques. Le décret-mission a-t-il été respecté ? Les règles déontologiques ont-elles été bafouées ? La personne du Roi et la famille royale ont-elles été mises à mal ? L'absence de sanctions, ainsi que la réaction du CSA relativisent ces points de vue.

On le voit, l'adhésion à la démarche ou son rejet relèvent de la sensibilité de chacun. Certains crient au chef-d'œuvre, d'autres estiment que la morale a été malmenée. Notre belgitude a été illustrée et magnifiée pour les uns. L'image du pays a été entachée à l'étranger pour les autres.

La Belgique, pays qui n'en a peut-être jamais été un, terre de surréalisme où tout est possible, et son contraire, espace de dérision, du « ceci n'est pas… », du « non peut-être ! », des « zinneke » et hybrides en tout genre, ne pouvait que produire ce type d'émission inclassable, aux confins de genres contradictoires. L'émission du 13 décembre mérite sans conteste le label *made in Belgium* !

Je souhaiterais, quant à moi, terminer sur une note personnelle, donc subjective. L'analyse de « *Bye Bye Belgium* » m'a permis de me plonger dans un sujet passionnant et de rencontrer des acteurs clés de la vie médiatique belge. L'élève de rhétorique qui animait maladroitement mais avec enthousiasme les antennes de Radio Campin n'en attendait pas tant ; elle dont la vocation avait été confortée par la visite d'un ancien présentateur du JT de la RTBF dans son athénée tournaisien un … 1er avril 2003.

Quelques sessions plus tard, l'étudiante aspire, forte de la formation que vous lui avez dispensée, à retrouver les ondes de la Première ou les colonnes du Soir. Elle espère que vous l'en jugerez digne.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- Albert (Pierre) et Tudesq (André-Jean), *Histoire de la radio-télévision*, Paris, coll. Que sais-je ?, N°1904, PUF, 10e éd., 2003, 126p.
- Balle (Francis), *Dictionnaire des médias*, Paris, Montchrestien, 1998, 127p.
- Barnouw (Erik), *Documentary, a history of the non fiction film*, New York, Oxford University Press, 1974, 332p.
- Bertrand (Claude-Jean), *La déontologie des médias*, Paris, coll. Que sais-je ? N°3255, PUF, 1999, 127p.
- Bimbenet (Jérôme), *Film et histoire*, Paris, coll. Folio, Folin, 2007, 286p.
- Bourdieu (Pierre), *Sur la télévision*, suivi de *l'Empire du journalisme*, Paris, Editions Liber-Raison d'agir, 1996, 95p.
- Chereul (Pierre-Yves), *Les médias, la manipulation des esprits, illusions*, Nîmes, Ed. Labor, 2006, 443p.
- Cluzel (Jean), *La télévision : un exposé pour comprendre, un essai pour réfléchir*, Paris, Ed. Flammarion, 1996, 125p.
- Comolli (Jean-Louis), *Voir et pouvoir. L'innocence perdue : cinéma, télévision, fiction, documentaire*, Paris, Verdier, 2004, 761p.
- Cornu (Daniel), *Journalisme et vérité : pour une éthique de l'information*, Genève, Ed. Labor et Fides, 1994, 510p.
- Cornu (Daniel), *Ethique de l'information*, Paris, coll. Que sais-je ?, Paris, N°3252, 2e édition actualisée, PUF, 1999, 127p.
- Croisy (Sophie), *Le cinéma : un média d'information ? Le cas du néo-libéralisme : charnière entre documentaire et fiction*, Mémoire en Journalisme présenté sous la direction de Gérard Fabien, Bruxelles, Presses Universitaires de Bruxelles, 2006.
- Crousse (Nicolas), *Le complexe belge. Petite psychanalyse d'un apatride*, Paris, Editions Anabet, Collection Pamphlet, 2007, 73p.
- Debray (Régis), *L'Etat séducteur*, Paris, coll. Folio essais, Gallimard, 1993, 202p.

- De Bonville (Jean), *L'analyse de contenu des médias. De la problématique au traitement statistique*, Paris, Ed. De Boeck Université, coll. Culture et Communication, 2000, 451p.
- De Maleissye (Hélène), *Le filtre médiatique : paroles journalistiques*, Paris, Ed. Indiciel, 2006, 126p.
- De Selys (Gérard), *Dossier Médiamensonges*, Bruxelles, Editions EPO, 1990, 138p.
- Di Folco (Philippe), *Les grandes impostures littéraires*, Paris, Ed. Ecriture, 2006, 355p.
- Drouhaud (Sarah), *Profession producteur : long métrage, court métrage, fiction TV-série, documentaire, animation, magazine, programme court, film publicitaire, film d'entreprise, film X*, Paris, Dixit 2004, 232p.
- Dutilleul (Philippe), *Bye Bye Belgium*, Loverval, Edition Labor, Quartier Libre 117, 2006, 640p.
- Dutilleul (Philippe), *Chronique d'une imposture assumée, L'émission choc du 13 décembre 2006*, Bruxelles, Edition Racine-RTBF, 2008, 158p.
- Famery (Pascal), *Réaliser un journal d'information*, Toulouse, Nouvelle édition, 2007, 64p.
- Gauthier Guy, *Le documentaire, un autre cinéma*, Paris, Nathan, 1995, 351p.
- Gheude (Jules), *L'incurable mal belge*, Sous le scalpel de François Perin, Paris, Editions Mols, 2007, 480p.
- Guynn (William), *Un cinéma de non-fiction : Le documentaire classique à l'épreuve de la théorie*, Publications de l'Université de Provence, 2001, 257p.
- Halimi (Serge), *Les nouveaux chiens de garde*, Paris, Editions Liber-Raison d'agir, 1997, 111p.
- Harlé (Mélusine), *Attentats et télévision : paroles et images*, Paris, Ed. De Boeck Université, 1998, 162p.
- Heinderyckx (François), *La malinformation*, Bruxelles, Editions Labor, 2003, 93p.
- Jespers (Jean-Jacques), *Atelier de Lecture critique des Médias*, Bruxelles, Presses universitaires de Bruxelles, 2008, 2e édition, 43p.
- Jespers (Jean-Jacques), *Déontologie des Médias*, Bruxelles, Presses universitaires de Bruxelles, 2008, 2e édition, 274p.

- Jespers (Jean-Jacques), *Méthodologie du journalisme télévisuel*, Bruxelles, Vol. 1, Presses universitaires de Bruxelles, 2007, 15e édition, 221p.
- Jost (François) et Leblanc (Gérard), *La télévision française au jour le jour*, Paris, Ed. Anthropos Economica, 1994, 143p.
- Jost (François), *La télévision du quotidien entre réalité et fiction*, Bruxelles, Ed. De Boeck Université, 2e édition, 2001, 212p.
- Jost (François), *Introduction à l'analyse de la télévision*, Paris, Ed. Ellipses, 3e édition révisée et actualisée, 2007, 176p.
- Lagrange (Philippe), *La guerre des mondes a-t-elle eu lieu ?*, Paris, Ed. Robert Laffont, 2005, 345p.
- Leblanc (Gérard), *Les scénarisations du réel*, Paris, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, 1995, 316 p.
- Libois (Boris), *Ethique de l'information : essai sur la déontologie journalistique*, Bruxelles, Editions de l'Université Libre de Bruxelles, 1994, 138p.
- Lits (Marc) (sous la direction), *Le vrai-faux journal de la RTBF – Les réalités de l'information*, Charleroi, Editions Couleur Livres, 2007, 176p.
- Lochard (Guy), *L'information télévisée : mutations professionnelles et enjeux citoyens*, Paris, coll. Comprendre les médias, Ed. Vuibert, 2005, 219p.
- Manier (Paul-Stéphane), *Le journalisme audiovisuel, Les techniques rédactionnelles*, Paris, Editions Dixit, 2003, 222p.
- Mehl (Dominique), *La fenêtre et le miroir*, Payot, Paris, 1992, 299p.
- Monet (Chantal), *Du reality show au docudrame. La situation aux Etats-Unis, en France et en Belgique*, Mémoire en Journalisme présenté sous la direction de Gabriel Thoveron, Bruxelles, Presses Universitaires de Bruxelles, 1994.
- Monière (Denis), *Démocratie médiatique et représentation politique : analyse comparative de 4 journaux télévisés, Radio Canada, Fr2, RTBF, TSR (Suisse)*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1999, 138p.
- Morandini (Jean-Marc), *Télé Vérité*, Paris, Ed. de l'Archipel, 2006, 240p.
- Muhlmann (Géraldine), *Du journalisme en démocratie*, Paris, Payot, 2006, 445p.
- Nichols (Bill), *Representing reality: issues and concepts in documentary*, Indiana, Indiana University Press, 1991, p.

- Niney (Françoise), *L'épreuve du réel à l'écran*, Bruxelles, De Boeck, 2002, 347p.
- Paget (Derek), *No other way to tell it : dramadoc/docudrama on television*, Manchester, Manchester University Press, 1998, 237p.
- Plenel (Edwy), *La part de l'ombre*, Paris, coll. Folio actuel, Gallimard, 1992, 452p.
- Rancière Jacques, *La fable cinématographique*, Pairs, Seuil, 2001, 243p.
- Schneiderman (Daniel), *Le cauchemar médiatique*, Paris, coll. Impacts, Denöel, 2003, 305p.
- Siracusa (Jacques), *Le J.T., machine à décrire : sociologie du travail des reporters à la télévision*, Bruxelles, Ed. De Boeck Université, 2001, 299p.
- Sorlin (Pierre), *Esthétiques de l'audiovisuel*, Paris, Ed. Nathan, 1992, 223p.
- Weissberc (Jean-Louis), *Croyance, expérimentation, fiction : la crise de croyance dans les médias de masse*, Sociologie-et-sociétés. 2000, 73-97p.
- Woodrow (Alain), *Information, manipulation*, Paris, Editions du Félin, 1990, 204p.

Documents officiels

- Codes de déontologie journalistique des pays et des médias du monde entier, consultables sur le site Internet de l'Association internationale des conseils de presses.
- Règlement d'ordre intérieur relatif au traitement de l'information et à la déontologie du personnel, adopté par le Conseil d'administration de la RTBF le 19 janvier 1998.

Quotidiens

- Dossier. *Made in Belgique*, in Libération, Numéro spécial, mercredi 28 novembre 2007, n°8261.

Périodiques

- Les Cahiers de Journalistes, La Lettre de l'AJP – Hors Série – Janvier 2007, « Déontologie », 8p.

- Dossier. *Journaliste : un métier à réinventer*, in : Espace de Liberté, Mars 2008, n°362, 35p.
- Dossier. *Les médias et la crise*, in : Espace de Liberté, Février 2008, n°361, 35p.

Sites Internet

- www.answers.com/main/homesimple.jsp
- www.cnrtl.fr
- www.en.wikipédia.org/wiki/mockumentary
- www.fondation-copernic.org
- www.media-accountability.org
- www.poemes-de-jeanpaul.skynetblogs.be/post/3399577/pornokrates-felicien-rops
- www.vacarme.eu.org/article1391.html
- www.webcommentary.com/asp/ShowArticle.asp?id=websterb&date=060628

Documents audiovisuels

- DVD de « Bye Bye Belgium » distribué par le journal Le Soir du 13/12/2007.
- Questions à la Une, diffusée le 12 décembre 2007 sur la RTBF.
- CD de « La Guerre des mondes » d'Orson Welles, emprunté à La Médiathèque.

Interviews

- Yves Thiran, Directeur de l'information et de l'éthique de la RTBF, interviewé le 19 février 2008, à la RTBF.
- François de Brigode, Présentateur du journal télévisé de la RTBF, interviewé le 5 mars 2008 à la RTBF.
- Philippe Dutilleul, Journaliste-scénariste de « Bye Bye Belgium », interviewé le 25 mars 2008, à son domicile tournaisien.
- Philippe Dutilleul, Journaliste-scénariste de « Bye Bye Belgium », interviewé le 31 juillet 2008 par téléphone.

TABLE DES ANNEXES

Le tableau d'analyse séquence par séquence est repris en première position car il me semble être un élément primordial.

Les autres annexes suivent dans leur ordre d'apparition.

Annexe 1 : Tableau d'analyse séquence par séquence.....109

Annexe 2 : Titres de la presse américaine le 31 octobre 1938.....120

Annexe 3 : Retranscription de « *Vive la crise* ».....121

Annexe 4 : Communiqué du Conseil supérieur de l'audiovisuel.....123

Annexe 1 : Tableau d'analyse séquence par séquence.

Séq.	Temps	Durée	Lieu	Intervenant	Genre	Contenu	Fiction	Réel	Humour
1	0	36''				Générique de Questions à la Une		X	
2	0'36''	30''	Charleroi	J.-C.Defossé	Lancement	Présentation de l'émission		X	
3	1'06''	46''				Sommaire : Va-t-on supprimer les indemnités de chômage en Wallonie ? Les Flamands sont-ils plus corrompus que les Wallons		X	
4	1'52''	29''	Charleroi	J.-C.Defossé	Lancement	La situation socio-économique de Charleroi		X	
5	2'21''	5''		F. De Brigode (FDB)		- Interruption du programme, bip sonore, apparition des barres couleurs (parasitées). - FDB et une maquilleuse apparaissent dans les barres couleurs. Il dit qu'ils seront bientôt à l'antenne. - Retour des barres couleurs (parasitées).	X X X	X X	
6	2'26''	3''		Voix féminine		- Ecran noir avec la phrase « Ceci n'est peut-être pas une fiction ». - Sono : « C'est parti. »	X		
7	2'29''	27''			Générique	Générique du J.T. qui se termine par l'inscription « Emission spéciale ».		X	
8	2'56''	42''	Studio	FDB	Lancement	- FDB prend l'antenne, annonce la scission imminente de la Flandre. - Coup de fil de confirmation. - FDB lance Frédéric Gersdorff (FG) en direct du Palais Royal.	X X	X X	
9	3'38''	2'23''	Palais royal	FG	Duplex	- Le Roi s'est déclaré dans l'impossibilité de régner parce qu'il est en désaccord avec la proclamation d'indépendance de la Flandre - Images prises l'après-midi : entrées et sorties des voitures de différents ministres, départ du roi, drapeau belge abaissé. - Images de la voiture du Roi à Melsbroek	X X X		
10	6'01''	12''	Studio	FDB	Lancement	- La décision du Roi a été prise sous le coup de la colère.	X		

						- Lancement de Christophe Deborsu (CD) présent au Parlement flamand		X	
11	6’13’’	2’02’’	Parlement flamand	CD	Duplex	- L’indépendance vient d’être proclamée, des cris de joie ont été entendus, des manifestants chantent le Vlaamse Leeuw. - Le bâtiment est fermé, les parlementaires ne veulent pas de publicité. - Des émissaires ont été envoyés dans les ambassades et à l’Union européenne.	X X X		
12	8’15’’	27’’	Sénat	J.M. Dedecker	Interview	- Réaction de Jean-Marie Dedecker : il est content.	X		
13	8’42’’	1’17’’	Studio	FDB	Lancement	- FDB annonce que des invités vont venir en plateau. Il introduit également Alain Gerlache (AG) qui va analyser les événements. - FDB donne le numéro de téléphone auquel les téléspectateurs peuvent réagir et poser des questions.	X	X X	
14	9’59’’	1’07’	Anvers		Reportage	- La joie des Flamands à Anvers	X		
15	11’06’’	16’	Studio	FDB	Lancement	FDB introduit Danièle Welter		X	
16	11’22’’	28’	Parlement wallon	Danièle Welter (DW)	Duplex	- Au Parlement wallon, tout est calme. - Les gouvernements de la Communauté française et de la Région wallonne se réunisse au château de La Hulpe. - José Happart est à Namur.	X X X		
17	11’59’’	1’06’’	Bureau de J. Happart	José Happart	Interview	J. Happart reçoit un coup de fil lui annonçant la scission. Il ne semble pas surpris, il avait entendu des rumeurs. Il pensait cependant que la proclamation d’indépendance interviendrait au moment des élections.	X		
18	13’05’’	1’19’’	Studio	FDB AG	Analyse	- La situation est inédite dans l’histoire de la Belgique à la fois sur le fond (scission) et sur la forme (elle se déroule de nuit, à huis clos). - On ne peut pas mesurer les conséquences politiques, économiques et **pratiques** que cela va avoir. - Lancement du sujet suivant sur les conséquences pratiques		X X X	
19	16’24’’	1’02’’	Tram de la		Reportage	Les trams de la Stib doivent s’arrêter à la frontière entre la	X		

			Stib			région bruxelloise et la Flandre indépendante.			
20	17’26’’	10’’	Studio	FDB	Lancement	FDB annonce FG.		X	
21	17’36’	1’59’’	Palais royal	FG	Duplex	- FG annonce que beaucoup de gens arrivent. « *C’est impressionnant* ». - Il ajoute qu’une réunion se tient rue de la Loi au centre de crise du gouvernement fédéral. - Un communiqué du gouvernement fédéral sera bientôt disponible. Le gouvernement en appellera au calme et protestera parce qu’il n’a pas été consulté.	 X X	X	
22	19’25’’	21’’	Studio	FDB	Lancement	FDB annonce un reportage qui va revenir sur les causes de la scission du pays. La rédaction avait anticipé « les événements de ce soir » et fait un reportage sur le nationalisme flamand « en pensant aux échéances de 2007 ».		X	
23	19’56’’	2’37’’	Anvers		Reportage	On assiste à un repas des nationalistes flamands. Sont notamment présents Filip Dewinter, Jean-Marie Dedecker, Bart de Wever. Ils parlent de leur volonté d’indépendance et argumentent en faveur de la scission.	X		
24	22’33’’	18’’	Studio	FDB	Lancement	Lancement		X	
25	22’51’’	40’’	Lieu non précisé	Herman de Croo	Interview	Réaction d’H.de Croo : la Flandre n’est pas compétente pour proclamer son indépendance.	X		
26	23’31’’	32’’	Studio	FDB	Lancement	- Rappel du numéro de téléphone - Lancement du reportage sur le mouvement nationaliste wallon		X X	
27	24’03’’	1’53’’	Waterloo		Reportage	Réunion des nationalistes wallons à Waterloo. Ils veulent l’indépendance de la Wallonie et argumentent en ce sens.		X	
28	25’56’’	2’04’’	Studio	FDB AG	Analyse	AG analyse les deux mouvements nationalistes. Il souligne que l’événement de ce soir est différent puisque c’est toute la classe politique flamande qui a pris cette décision et non uniquement les nationalistes.		X	
29	28’	1’48’’			Reportage	Reportage sur l’importance du dossier Bruxelles-Halle-Vilvorde.		X	
30	29’48’’	16’’	Studio	FDB	Lancement	FDB rappelle que c’est une émission spéciale, il rappelle que les faits sont survenus le soir même.		X	
31	30’04’’	49’’	Local de répétition	Axelle Red	Interview	Réaction d’A. Red : elle est étonnée d’apprendre la scission et se prononce contre. « *Personne ne connaît la Flandre.* »	X		

32	30’53’’	25’’	Studio	FDB	Lancement	FDB. : « *Axelle Red y a fait allusion,* ***le nom Belgique est connu dans le monde entier*****.** » Il dit que les yeux étrangers se tournent vers Bruxelles et le siège de l’UE. « *Mais nous sommes en pleine fiction et on retrouve Marianne Klaric en direct du Parlement européen.* »		X	
33	31’18’’	57’’	Parlement européen	Marianne Klaric (MK)	Duplex	Une réunion extraordinaire de la Commission a commencé.	X		
34	32’15’’	57’’	Parlement européen	Pierre Defraigne	Interview	Il n’est pas étonné, après tout la Belgique n’a jamais eu de partis fédéraux.	X		
35	33’12’’	60’’	Studio		Reportage	- Image d’embouteillage sur le ring - Lancement d’une nouvelle réaction « *suite à la déclaration de la Flandre et dont nous vous rendons compte dans la fiction que nous vous présentons pour le moment* (33’41’’) *Etienne Davignon pressentait ces événements fictionnels* »	X X		
36	34’12’’	1’22’’	Bureau D’E.Davignon	Etienne Davignon	Interview	Il avait entendu des rumeurs. Il considère que l’Etat flamand ne sera reconnu par personne.	X		
37	35’34’’	31’’	Studio	FDB	Lancement	Rappel du numéro « *si vous voulez réagir à cet événement, à cette fiction.* »		X	
38	36’05’’	1’06’’	Maison communale de Wezembeek		Reportage	Les bourgmestres des communes à facilités sont en réunion. Ils parlent de stratégies à mettre en place. L’un d’eux affirme que la **frontière linguistique** ne peut être considérée comme une frontière d’Etat.	X		
37	37’11’’	26’’	Studio	FDB	Lancement	Lancement d ‘un reportage qui a été fait « cet été » par une équipe de Questions à la une sur la **frontière linguistique**.		X	
38	37’37’’	1’15’’	Hélicoptère		Reportage	Eric David parle du statut de la frontière linguistique pour « ce qu’il reste de la Belgique. » La journaliste termine en disant que les francophones vont demander la continuité territoriale.	X		
39	38’52’	16’’	Studio	FDB	Lancement	Un reportage illustre les problèmes pratiques qu’occasionne l’utilisation des deux langues dans le pays.		X	
40	39’08’’	2’04’’	Commune de Tubize et quelque part dans le Brabant		Reportage	Une fille a perdu son père et sa mère parce que le service d’urgence de Tubize ne parlait pas flamand.		X	

			flamand						
41	41’14’’	1’52’’	Studio	FDB AG	Analyse	- Analyse politique par AG - FDB : « *<u>Même si c’est une fiction</u>, la tension est-elle palpable en périphérie ?* » Un journaliste est justement allé à Flobecq cette après-midi. Il suivait les policiers.		X X	
42	43’06’’	2’06’’	Flobecq		Reportage	Les policiers reçoivent un fax du fédéral. Ils doivent surveiller la frontière linguistique.	X		X
43	45’12’’	17’’	Studio	FDB	Lancement	FDB. : « *Je rappelle à ceux qui prennent cette émission très spéciale en marche, <u>une fiction</u>, que la Flandre a pris son indépendance.* »		X	
44	45’29’’	3’33’’	Parlement flamand	CD	Duplex	CD annonce que la Constitution flamande fera l’objet d’un référendum, ainsi que la question de la forme de l’Etat (une république ou une monarchie ?) On pressent Astrid dans le rôle de reine, ainsi que la question de la capitale (Malines sera peut-être une capitale provisoire). Le droit des francophones sera respecté puisque la Flandre va signer la convention cadre européenne.	X	X	X
45	47’02’’	30’’	Sénat	J.M. Dedecker	Interview	Il pense que Bruxelles va devenir un DC européen.	X		
46	47’32’’	16’’	Parlement flamand	CD	Duplex	CD annonce la réaction du Vlaams Belang.		X	
47	48’48’’	41’’	Lieu non précisé	Filip Dewinter	Interview	Réaction de Filip Dewinter : il veut que Bruxelles soit la capitale de la Flandre. Il faudra négocier avec les Wallons.	X		
48	48’29’’	18’’	Studio	FDB	Lancement	Annonce duplex avec Frank Istasse à l’Atomium.		X	
49	48’47’’	1’20’’	Atomium	Frank Istasse (FI)	Duplex	Le gouvernement bruxellois est en réunion dans la dixième boule de l’Atomium construite durant les travaux et reliée au centre de Bruxelles par des tunnels. Ils vont discuter des trois possibilités qui s’offrent à eux : accepter que Bruxelles soit capitale de la Flandre, faire une Belgique avec les Wallons, demander un statut européen.	X		X
50	50’07’’	40’’	Atomium	Guy Vanhengel	Interview		X		
51	50’47’’	32’’	Lieu non précisé	Charles Picqué	Interview		X		

52	51’19’’	28’’	Lieu non précisé	Olivier Maingain	Interview		X		
53	51’47’’	26’’	Studio	FDB	Lancement	- On vient d’apprendre qu’Olivier Maingain s’est rendu à l’Atomium pour parler avec le gouvernement bruxellois. - La Flandre est temporairement hors de l’UE et cela pose des problèmes pour le trafic aérien.	 X	X	
54	52’13’’	30’’	Aéroport de Bierset		Reportage	Les avions qui devaient atterrir à Zaventem sont déviés sur Bierset pour qu’il n’y ait pas de problèmes d’immigration pour les passagers de l’UE.	X		
55	52’53’’	52’’	Studio	FDB	Lancement	- Une infographie montre que les avions sont détournés sur Charleroi, Bierset, Lille et Dusseldorf. - FDB rappelle le numéro de téléphone pour réagir à l’événement. « *Cet événement, c’est l’indépendance de la Flandre. Il s’agit bien sûr d’une fiction, mais vous pouvez réagir…* » (50’30’’) - Lancement d’un reportage qui a été fait « il y a quelques mois » à Mouscron.	X X	 X	
56	53’45’’	2’11’’	Mouscron		Reportage	Reportage sur deux patrons, un francophone et un flamand, qui dissertent sur le retard économique de la Wallonie.	X		
57	55’56’’	21’’	Studio	FDB	Lancement	FDB lance le sujet sur la sécurité sociale.		X	
58	56’17’’	1’06’’			Reportage	On analyse les conséquences « catastrophiques » de la scission sur les soins de santé : budget en baisse, médecins qui s’expatrient, médecine à deux vitesses.	X		
59	57’23’’	16’’	Studio	FDB	Lancement	FDB annonce le duplex avec Danièle Welter.		X	
60	57’39’’	1’42’’	Parlement wallon	DW	Duplex	- DW parle d’abord du calme qui règne à Namur : il n’y a que deux MP qui patrouillent. Elle a quelques informations qui proviennent de La Hulpe (des sacrifices devront être faits, on va mettre en place quatre aéroports pour faire concurrence à Zaventem) - Seul Happart est à Namur, il a réuni son bureau.	X X		
61	59’21’’	29’’	Bureau de J. Happart	José Happart	Interview	Happart est serein. Il considère que c’est mieux comme ça.	X		
62	59’50’’	1’51’’	Studio	FDB	Analyse	- Les Wallons et les Bruxellois se prononcent pour la « Belgique résiduelle ». C’était la position défendue	X	X	

				AG		par un groupe d'universitaires « Choisir l'avenir », depuis 10 ans. - AG parle du danger de l'effet domino sur d'autres pays.	X	X	
63	1h01'41''	1'14''	Bureau de Philippe Bodson	Philippe Bodson	Interview	La Flandre est dépendante de la Wallonie pour le nucléaire et l'eau. Sa natalité est très faible. Il prévoit des problèmes de sécurité sociale à l'avenir.	X		
64	1h02'55''	23''	Studio	FDB	Lancement	« Redite » du lancement sur la Belgique résiduelle et le groupe « Choisir l'avenir »		X	
65	1h03'18''	2'08''	Lieu non précisé		Reportage	Le groupe est en réunion pour établir une stratégie. Ils ne sont pas d'accord avec l'idée de district européen pour Bruxelles.	X		
66	1h05'26''	40''	Studio	FDB	Lancement	- « *Vu l'enjeu de cette émission de fiction, il y aura, après cette émission spéciale, un débat. Faites part de vos réactions et questions.* » - La rumeur circulait en fin d'après-midi, ils ont donc fait un reportage chez un publicitaire nationaliste. « *Le journaliste ne savait pas qu'il fallait prendre au sérieux les propos de cette personne.* »	X X	X X	
67	1h06'06''	2'28''	Agence de publicité		Reportage	Le directeur de l'agence présente les futurs timbres flamands, les nouvelles apparences des voitures de police, les projets de monnaie flamande ; puisque la Flandre n'appartient plus à l'Europe, elle n'utilisera plus l'euro.	X		X
68	1h08'34''	12''	Studio	FDB	Lancement	Rappel qu'il s'agit d'une fiction.		X	
69	1h08'46''	1'45''	Lieu non précisé	Jean-Luc Fonck	Interview	Il se demande ce qui va advenir de l'équipe nationale de football, du roi, de Bruxelles. Il considère qu'on devrait faire de Bruxelles une Monaco du nord et organiser un grand prix. « *Il est peut-être encore temps de se révolter ?* »	X		X
70	1h10'31''	29''	Studio	FDB	Lancement	Lancement		X	
71	1h11'	1'09''	Parlement de la Communauté germanophone	Karl-Heinz Lambertz	Déclaration officielle	K.-H.Lambertz annonce la tenue d'un référendum où les germanophones pourront choisir entre plusieurs options. La Communauté germanophone pourra se positionner comme un Etat indépendant, constituer un pays avec les Wallons ou demander son rattachement à l'Allemagne ou au Luxembourg.	X		

72	1h12’09’’	10’’	Studio	FDB	Lancement	Lancement		X	
73	1h12’19’’	59’’	OTAN	Pascale Bourgaux (PB)	Duplex	L’OTAN vient de commencer une réunion extraordinaire. Les Alliés sont très inquiets. Ils refusent toute balkanisation de la Belgique. André Flahaut est arrivé et a refusé de faire une déclaration. L’OTAN pourrait déménager si la scission de la Belgique se confirme.	X		
74	1h13’18’’	1’20’’	Washington	Robert Mnookin	Duplex	FDB interroge R. Mnookin en direct (duplex). Il s’agit d’un professeur de Harvard, « spécialiste du divorce ».	X	X	
75	1h14’38’’	20’’	Studio	FDB	Lancement	- FDB désannonce le duplex en précisant que Mnookin est un spécialiste de la médiation entre Etats, qu’il a joué les médiateurs dans plusieurs conflits. - FDB lance le reportage suivant.		X X	
76	1h14’58’’	2’41’’			Reportage	Le journaliste fait un résumé sur les problèmes qui se posent à propos de la dette et du patrimoine fédéral.	X		
77	1h17’39’’	22’’	Studio	FDB	Lancement	Annonce du débat qui suivra.		X	
78	1h18’01’’	1’03	Un hôtel dans Bruxelles	Annie Cordy	Interview	Elle n’est pas d’accord avec la décision du Parlement flamand. « *Il faut se battre* ».		X	
79	1h19’04’’	2’31’’	Parlement européen	MK Nelly Maes Joan Bernat I Mari	Duplex	- Ils évoquent les conditions qui seraient imposées à la Flandre pour qu’elle entre dans l’UE. La scission de la Belgique pourrait avoir des conséquences dans d’autres pays où il y a des minorités. - Nelly Maes du Spirit est contente que la Flandre ait pris son indépendance. Elle analyse les conditions d’entrée de la Flandre dans l’UE. - Joan Bernat I Mari considère que la Flandre donne l’exemple pour le Pays Basque et la Catalogne.	X X X		
80	1h21’45’’	47’’	Studio	FDB	Lancement	- FDB rappelle qu’il s’agit d’une <u>fiction</u>. - Il présente des images de manifestation de joie à Barcelone et à Bastia. - Il lance le reportage suivant.	 X	X X	
81	1h22’32’’	1’40’’	Train de la SNCB		Reportage	Les passagers dans les trains doivent montrer leur passeport à la frontière linguistique.	X		
82	1h24’12’’	13’’	Studio	FDB	Lancement	Lancement		X	

83	1h24’25’’	59’’	Atomium	FI	Duplex	FI évoque la stratégie du gouvernement bruxellois, notamment les mesures de ripostes qui viennent d’être prises (le survol de la Flandre, création d’un paradis fiscal…)	X		
84	1h25’24’’	18’’	Studio	FDB	Lancement	Lancement		X	
85	1h25’42’’	1’18’’			Reportage	Reportage sur les tarifs du téléphone : les appels entre la Flandre et la Wallonie ou Bruxelles seront désormais des communications internationales.	X		
86	1h27’	7’’	Studio	FDB	Lancement	Lancement		X	
87	1h27’07’’	50’’	Parlement flamand	CD	Duplex	CD annonce les décisions prises par le Parlement flamand : Malines est capitale, Astrid est reine, la Flandre va prendre une part importante de la dette publique à sa charge.	X		
88	1h27’57’’	19’’	Studio	FDB	Lancement	FDB l’interrompt et lance le duplex sur le Prince Philippe.		X	
89	1h28’16’’	1’19’’	Palais royal	FG	Duplex	« *Ici la réalité dépasse la fiction* » : de plus en plus de gens arrivent. Les citoyens présents devant le Palais royal débattent entre eux. « *Pour revenir à la fiction entre guillemets* », le prince Philippe est en réunion avec des responsables politiques des partis francophones. Il va assumer de hautes fonctions.		X	
90	1h29’35’’	37’’	Studio	FDB	Lancement	- FDB reprend les propos de FG et souligne qu’il s’agit d’une fiction et non d’une fiction entre guillemets. - Il annonce que des « bousculades » ont lieu dans les communes à facilités.	 X	X	
91	1h30’12’’	29’’	Studio d’Europe 1	Philippe Geluck	Interview	Il propose le rattachement de la France à la Wallonie pour faire la république wallonne.		X	
92	1h30’41’’	28’’	Studio	FDB	Lancement	Elisabeth Burdot essaie de nous joindre depuis quelques minutes. Le duplex a été établi par internet.	X		
93	1h31’09’’	1’47’’	Congo	E. Burdot	Duplex	E. Burdot annonce que le roi et la reine vont atterrir au Congo. L’annonce de la scission a été faite au Congo. Les Congolais ont d’abord été surpris (pour eux, c’était de la politique fiction). Puis, ils se sont révélés enthousiastes à l’idée d’accueillir le roi. Beaucoup de gens se déplacent à l’aéroport pour accueillir les souverains. Les Congolais considèrent cette péripétie comme une revanche sur les	X		

						« Oncles belges ».			
94	1h32’56’’	9’’	Studio	FDB	Lancement	Lancement de FG		X	
95	1h33’05’’	1’25’’	Palais royal	FG	Duplex	FG a reçu en exclusivité le contenu d’un communiqué que le Palais va dévoiler « *dans quelques minutes* ». Depuis plusieurs mois, le roi avait convoqué les partis flamands et francophones à la caserne d’Elsenborn afin de tenter de trouver une solution durable. Après « des semaines, des mois de négociation », ils ne sont pas parvenus à un accord. Le roi, triste, a quitté le pays. « *La suite, c’est ce que nous développons comme actualité fictionnelle depuis 1h30 maintenant.* »	X	X	
96	1h34’30’’	16’’	Studio	FDB	Lancement	Pour qu’elle puisse exister, la Flandre doit être reconnue par les autres pays. Deux pays s’apprêtent à reconnaître le nouveau pays, notamment les USA.	X	X	
97	1h34’46’’	39’’	Tunnel vers l’ambassade		Reportage	Le manifeste indépendantiste de la Flandre a été conduit auprès de plusieurs ambassades, notamment celle des USA par un tunnel.	X		X
98	1h35’25’’	31’’	Studio	FDB	Lancement	FDB annonce que les syndicats ont lancé des préavis de grève. Le quartier européen et l’OTAN vont être sécurisés par des militaires, « c’est une fiction », pour éviter les débordements éventuels	X	X	
99	1h35’56’’	49’’	Studio	FDB	Evénement en direct	- « *Ce qui se passe dans le pays n’est pas clair, mais il y a beaucoup de bruit* » (du bruit apparaît dans la bande sonore) - 1h36’10’’ : Pendant que FDB parle, on voit des images filmées de l’extérieur de la RTBF. - 1h36’11’’ : Le son de FDB se coupe. - 1h36’12’’ : On voit des images filmées depuis un avion. Des militaires sautent en parachute. On reprend ensuite les images filmées de l’extérieur de la RTBF - 1h36’30’’ : la tour Reyers est décapitée - 1h36’38’’ : Image noire - 1h36’39’’ (son régie) « OK François, elle est bonne, on la garde. N’oublie pas l’annonce du débat ».	X X X X X	X X	

100	1h36’45’’	2’	Studio	FDB AG	Explications	- FDB annonce que c’était une fiction. Mais c’était possible et leur volonté était pédagogique. - AG donne des explications. La fiction a une force incroyable. Ils ont mesuré les implications de l’émission. « Prendre des risques, c’est prendre ses responsabilités ». Le fait qu’on y a cru jusque dans les milieux internationaux et diplomatiques, leur donne raison. AG insiste sur le débat qui suit et sur l’émission matinale de La Première du lendemain. - FDB annonce que les gens peuvent déclarer par sms s’ils y ont cru ou non.		X X X	
101	1h38’45’’	1’17’’	Autre studio de la RTBF	Olivier Maroy	Duplex	O. Maroy dévoile les objectifs du débat qui va suivre.		X	
102	1h40’02’’	23’’	Studio	FDB	Clôture émission	FDB rappelle que c’était une fiction.		X	
103	1h40’25’’					Générique de *Tout ça ne nous rendra pas le Congo*		X	
PUB									
	DEBAT		Autre studio de la RTBF	O. Maroy Philippe Dutilleul Jean-Paul Philippot		Tant Philippot que Dutilleul soulignent qu’il ne s’agit pas d’un canular. Ils affirment également tous les deux qu’ils « *ont montré rapidement* » (Philippot) qu’il s’agissait d’une fiction, « *cela a été dit et indiqué.* » (Dutilleul)		X	

Annexe 2 : Titres de la presse américaine le 31 octobre 1938.

Voilà à quoi ressemblait la une des quotidiens à travers tous les Etats-Unis le matin du 31 octobre 1938. « *Les titres n'auraient pas été plus grands si les Martiens avaient réellement envahi les Etats-Unis* »[306].

"**Radio listeners in Panic, Taking War Drama as Fact**" – New York Times

(Panique des auditeurs, ils ont pris une pièce sur la guerre pour la réalité.)

"**Reported Invasion by Mars Plunges Nation into Panic**" – Boston Herald

(Une prétendue invasion martienne plonge le pays dans la panique.)

"**Hundreds Here Terrorized as Martians Attack in Radio Play**" – Springfield Union Massachusetts

(Des centaines de personnes terrorisées par une attaque martienne qui n'était qu'une pièce radiophonique.)

"**Radio Account of Martian Invasion Terrifies US. Mass Panic Seizes Town, Nation in Radio *War of the Worlds***" – Southbridge News Massachusetts

(Un récit radiophonique d'une invasion martienne terrifie les Etats-Unis. Une panique collective s'empare de la ville et du pays suite à une émission de radio sur *La Guerre des Mondes*.)

"**Vivid Radio Broadcast Gives Rise to Mass Hysteria**" – Portland Herald Maine

(Une émission de radio trop réaliste déclenche une hystérie collective.)

"**War on Radio Puts Nation in Brief Panic**" – Worcester Telegram

(Une "guerre" décrite à la radio déclenche une brève panique dans le pays.)

"**Radio Play Spreads Panic over Nation**" – Boston Post

(Une pièce radiophonique suscite la panique à travers tout le pays.)

[306] Lagrange (Philippe), *La Guerre des mondes a-t-elle eu lieu ?*, Paris, Edition Robert Laffont, 2005, pp. 97-98.

Annexe 3 : Retranscription de « *Vive la crise* ».

Christine Ockrent :

« Madame, Monsieur, bonsoir. Conseil des Ministres exceptionnel aujourd'hui à l'Élysée. Le porte-parole du gouvernement vient à l'instant d'en révéler la teneur : le gouvernement a arrêté une série de mesures d'urgence destinées à enrayer l'aggravation des déficits des dépenses publiques, à commencer par la Sécurité sociale.

Voici une première liste de ces mesures :

- Le nombre des médicaments remboursés sera considérablement réduit (la liste en sera publiée dans les jours qui viennent) ;
- Le montant du forfait hospitalier à la charge du malade est augmenté de 300% ;
- Les allocations familiales seront supprimées pour tous les foyers dont les ressources dépassent 8 000 francs par mois ;
- Les retraites seront versées par la Sécurité sociale, leur montant sera réduit de 20 à 70% selon les catégories ;
- L'indemnisation des chômeurs sera diminuée de 20%.

D'autres mesures seront annoncées demain, on n'en sait pas plus pour l'instant, mais déjà ces décisions du gouvernement apparaissent évidemment comme un événement politique et économique majeur. Rien n'avait filtré de leur préparation, même si l'aggravation de la conjoncture en explique l'urgence. »

Yves Montand apparaît :

« Rassurez-vous ! Tout cela n'est pas vrai. Ce flash est un faux et ces nouvelles sont imaginaires. Mais *[sourire]* avouez que vous avez eu peur ! Parce que dans le fond, ces mesures, elles sonnent vraies. Elles donnent une idée de ce qui nous attend si la crise s'aggrave. Tous les jours, comme moi, vous entendez parler de catastrophes économiques, d'inflation, de chômage, etc. Alors qu'est-ce qui se passe ? Qu'est-ce qui s'est déréglé dans le monde ?

Et puis moi, je suis comme vous, j'aimerais bien y voir clair, et comme vous, je me sens embarqué dans une énorme affaire qui m'échappe. Alors comme vous l'avez sans doute fait, j'essaie de comprendre et de me faire expliquer tout ça clairement. En fin de

compte, je me suis aperçu que leur fameuse crise, quand on en raconte l'histoire, toute l'histoire, cela peut devenir aussi passionnant qu'un film. Vous allez voir... »

Source : http://www.vacarme.eu.org/article1391.html, Site consulté le 18 juillet 2008.

Annexe 4 : Communiqué du Conseil supérieur de l'audiovisuel.

« En diffusant, le 13 décembre 2006, l'émission spéciale généralement appelée « Bye Bye Belgium » sans la présenter de manière constante et suffisamment claire comme de la fiction, la RTBF n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher la confusion dans le chef d'une partie de ses téléspectateurs. Pour cette raison, la RTBF est restée en défaut de faire respecter l'article 42 de son règlement d'ordre intérieur relatif au traitement de l'information et, de ce fait, a violé l'article 7 § 7 de son décret statutaire du 14 juillet 1997 ».

Ce communiqué doit être affiché et lu, pendant 30 secondes, immédiatement avant la diffusion sur la Une du journal télévisé de 19h30, à trois reprises dans les 90 jours de la notification de la présente décision.

This document was created with Win2PDF available at http://www.win2pdf.com.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.
This page will not be added after purchasing Win2PDF.